Montréal jeudi 7 décembre 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique • 123e année N° 49 82 pages, 5 cahiers **65 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **75 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

HYDRO VEUT VOTRE DEUXIÈME FRIGO !

LA PRESSE AFFAIRES PAGE **1**

cyberpresse.ca
LA PRESSE

LE POIDS D'UNE **VACHE**

GAZ À EFFET DE SERRE
LE BÉTAIL DÉPASSE LA VOITURE

PHOTO MATTHEW STARVER, *THE NEW YORK TIMES*, PHOTOMONTAGE *LA PRESSE*©

FRANÇOIS CARDINAL

Par leurs pets et leurs rots, les vaches contribuent davantage au réchauffement climatique que l'ensemble des autos et des camions. L'élevage de ces bovins constitue même l'un des plus grands fléaux environnementaux de la planète, selon l'Organisation mondiale pour l'agriculture et l'alimentation (FAO).

La digestion de ces bêtes laisse en effet s'échapper un important gaz à effet de serre (GES), le méthane. Or ce gaz, beaucoup plus toxique que le CO_2, figure au troisième rang des principaux responsables des changements climatiques.

« L'élevage est un des premiers responsables des problèmes d'environnement mondiaux aujourd'hui et il faudrait y remédier rapidement », selon Henning Steinfeld, porte-parole de la FAO et coauteur du rapport.

L'agence de l'ONU montre du doigt notre appétit grandissant pour la viande et les produits laitiers pour expliquer que l'élevage émet, à lui seul, 18 % de tous les gaz à effet de serre (37 % du méthane lié aux activités humaines). Le transport représenterait un peu plus de 12 % des émissions de GES, selon diverses sources.

›Voir **EMPREINTE** en page A34

DÉMISSION DU COMMISSAIRE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

ZACCARDELLI PART DANS LA CONTROVERSE

GILLES TOUPIN

OTTAWA — L'affaire Maher Arar a fait tomber une première tête hier, celle du commissaire de la GRC, Giuliano Zaccardelli.

Confronté à ses déclarations contradictoires, le commissaire de la GRC, Giuliano Zaccardelli, a dû remettre sa démission au premier ministre Stephen Harper, qui en a aussitôt fait l'annonce à la Chambre des communes. Le commissaire avait pourtant assuré la veille qu'il n'avait nullement l'intention de démissionner.

« Aujourd'hui, a déclaré M. Harper, le commissaire Zaccardelli m'a remis sa démission et je l'ai acceptée, à compter du 15 décembre 2006. Le commissaire a souligné qu'il serait dans les intérêts supérieurs de la GRC d'avoir une nouvelle direction à la tête de cette magnifique organisation, au moment où celle-ci doit relever les défis de demain. »

Le commissaire Zaccardelli, en poste depuis 2000, s'est empêtré avant-hier dans ses déclarations au sujet de l'affaire Maher Arar devant un comité des Communes. Il a déclaré aux membres du Comité sur la sécurité publique que ce qu'il leur avait affirmé le 28 septembre dernier, au cours d'une précédente comparution, sur le rôle joué par la GRC dans l'expulsion de M. Arar en Syrie par les Américains, était faux.

›Voir **GRC** en page A25

/// IRAK « LA SITUATION EST GRAVE »

400 MILLIARDS DÉPENSÉS | **2900** SOLDATS AMÉRICAINS TUÉS

Le rapport Baker-Hamilton dresse un portrait sombre de la situation en Irak. Et recommande au président Bush de retirer ses troupes de combat d'ici 2008. Laisseront-elles derrière elles un pays en ruine ?

PHOTO AFP

/// LES **QUATRE SCÉNARIOS** POSSIBLES

/// **LES RÉACTIONS** IRAKIENNES

/// NOS **ANALYSES**

› PAGES **A2**, **A3** ET **A5**

Les pétrolières refileront la taxe verte aux automobilistes dès le 1er janvier

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les automobilistes québécois paieront dès le 1er janvier pour la mise en place du fonds vert de 200 millions annoncé en juin par le gouvernement Charest. Une bonne part de l'augmentation de 1,3 cent le litre sera ainsi refilée aux automobilistes, prévoit l'industrie pétrolière.

C'est le message très clair reçu il y a quelques jours par le ministre du Développement durable, Claude Béchard. Le message est passé, sans détour, par l'Institut canadien des produits pétroliers venu témoigner en commission parlementaire la semaine dernière, intervention en soirée qui n'a pas eu d'échos.

›Voir **REDEVANCES** en page A34

Mon clin d'œil ***STÉPHANE LAPORTE***
Les Outgames de Montréal ont fait faillite, prouvant que c'était aussi sérieux que les Jeux olympiques de Montréal.

Venez voir mon blogue !
cyberpresse.ca/laporte

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ACTUEL **13**
Astrologie du jour	ACTUEL **5**
Décès	ACTUEL **10 et 11**
Forum	A **28 et 29**
Horaire télévision	ARTS **4**
Loteries	A **14**
Monde	A **30 à 32**
Petites annonces	ACTUEL **8**
	AFFAIRES **4**
Sudoku	AFFAIRES**4**
Traits d'unions	ACTUEL **5**

Météo
Passages nuageux, maximum **3**, minimum **-12**, plus de détails en page SPORTS **7**

L-V 6 21924 98765 1

1 **2**
LE CANADIEN EN ÉCHAPPE UNE
SPORTS PAGES **1** À **3**

10 vols, un seul bas prix. Le laissez-passer WestJet.

10 vols aller simple
MONTRÉAL • TORONTO • OTTAWA
1 700*$
taxes et frais de service inclus

Le laissez-passer WestJet est offert sans restriction ni période d'interdiction. Comme nous ne faisons jamais de surréservation, si vous trouvez un siège sur un vol, c'est qu'il est réellement disponible pour vous.

Faites vite, le laissez-passer WestJet est offert pour une durée limitée.

ENTIÈREMENT TRANSFÉRABLE**

Réservez aujourd'hui en composant le **1 866 871 9998**, visitez **westjet.com** ou appelez votre agent de voyages.

WESTJET
PARCE QUE LE PROPRIO Y TIENT

3444835
3372223A

*Achetez le laissez-passer au plus tard le 31 janvier 2007 pour les vols effectués d'ici au 31 mai 2007. Le coût de 1 700 $ inclut les taxes, le service et les surtaxes. Le laissez-passer est valide pour 10 vols aller simple de votre choix entre Ottawa et Toronto ou Montréal et Toronto seulement. Les laissez-passer WestJet sont non remboursables. Ils ne peuvent être jumelés à d'autres offres et ne sont applicables qu'aux nouvelles réservations. Les réservations de vol ne peuvent être annulées. Modifications illimitées jusqu'à deux heures avant le départ. **Les laissez-passer WestJet peuvent être partagés avec un maximum de neuf personnes, et deux ou plusieurs personnes peuvent voyager sur le même vol. Les laissez-passer sont transférables, mais ne peuvent être revendus. Pour plus de renseignements, visitez westjet.com.

RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDES **SUR L'IRAK**

LES SCÉNARIOS QUI S'OFFRENT À BUSH

ALEXANDRE SIROIS

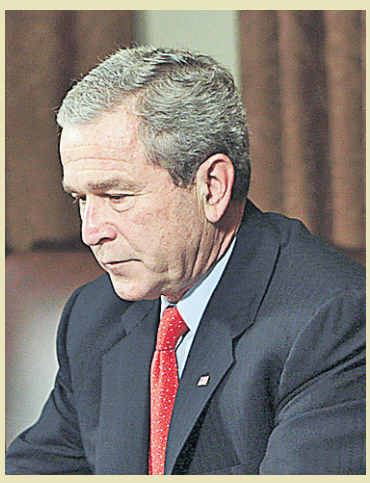

George W. Bush PHOTO AFP

1 RETRAIT PROGRESSIF D'ICI À 2008

C'est le scénario privilégié par la commission Baker. Les troupes de combat qui ne sont pas nécessaires devraient quitter l'Irak d'ici le premier trimestre de 2008. Celles qui demeureraient seraient exclusivement déployées au sein d'équipes irakiennes ou s'occuperaient de tâches spécifiques comme la traque des terroristes d'Al-Qaeda.

2 RETRAIT IMMÉDIAT

Plusieurs politiciens démocrates à Washington hésitent de moins en moins à sommer le président de retirer les troupes d'Irak le plus vite possible. Selon eux, la présence américaine y envenime la situation. **James Baker, pour sa part, estime que cette option pourrait « provoquer un bain de sang » ou une guerre.**

3 AUGMENTATION TEMPORAIRE

Depuis la démission du secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld, plusieurs voix s'élèvent au Pentagone pour réclamer plus de troupes américaines en Irak. **Des stratèges estiment qu'il faut jusqu'à 30 000 soldats additionnels pour sécuriser Bagdad et entraîner l'armée irakienne, encore chancelante.**

4 STATU QUO

« À notre avis cette approche n'est plus viable », a déclaré hier James Baker. Le vice-président américain, Dick Cheney, ne semble pas du même avis. Il y a un mois presque jour pour jour, il soutenait que l'administration américaine allait continuer à « mettre de l'avant à toute vitesse » sa politique irakienne.

Les États-Unis doivent

La politique irakienne du président Bush est un échec. Et il n'y a pas de solution magique pour mettre un terme à cette guerre sanglante et impopulaire. Ce constat, émis hier par la commission Baker-Hamilton, est implacable. Mais la Maison-Blanche pourrait tout de même faire la sourde oreille, et refuser de privilégier la diplomatie et le retrait des troupes d'ici un an et des poussières. Et même si elle le faisait, on serait encore loin, très loin de la paix.

PHOTO KAREN BLEIER, AFP©

Les coprésidents du Groupe d'études sur l'Irak, James Baker (à gauche) et l'ancien parlementaire démocrate, Lee Hamilton, en conférence de presse hier à Washington.

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Voyant en Irak une situation « grave » qui « se détériore », une commission américaine indépendante a appelé hier à un changement de cap dans ce pays du Proche-Orient où les États-Unis mènent une guerre longue, coûteuse et impopulaire.

Dans un rapport très attendu, la commission – appelée Groupe d'études sur l'Irak – recommande au président de miser sur la diplomatie afin de stabiliser le pays et favoriser le retrait de l'essentiel des troupes de combat américaines « d'ici le premier trimestre 2008 ».

Entre-temps, la mission principale des forces armées américaines devrait évoluer « vers un soutien apporté à l'armée irakienne, qui devrait prendre en charge les opérations de combat ».

« Si la situation continue de se détériorer, les conséquences seront sérieuses. »

« Il n'y a pas de formule magique pour résoudre les problèmes de l'Irak », ont écrit les membres du Groupe d'études sur l'Irak – cinq républicains et cinq démocrates –, qui ont étudié la question au cours des huit derniers mois.

Mais, « si la situation continue de se détériorer, les conséquences seront sérieuses », ont-ils averti. « Un glissement vers le chaos pourrait entraîner l'effondrement du gouvernement irakien et une catastrophe humanitaire. Les pays voisins pourraient intervenir. »

Puni par l'électorat américain il y a un mois, George W. Bush a reçu le rapport à la Maison-Blanche lors d'une rencontre avec les membres de la commission. Il a promis d'examiner avec sérieux chacune des 79 recommandations, qui conclut sans détour à l'échec de sa politique irakienne, pierre d'assise de sa présidence.

« Nous ne serons probablement pas d'accord avec chacune des propositions », a dit le chef de la Maison-Blanche, selon qui le rapport « nous offre à tous une chance de trouver un terrain d'entente, pour le bien du pays, pas pour le bien du Parti républicain ni du Parti démocrate ».

Le président a promis une réponse rapide aux recommandations du rapport. Son porte-parole, Tony Snow, a précisé que c'était une affaire de semaines, et non pas de mois.

Le Groupe d'études sur l'Irak avait été mis sur pied par le Congrès pour examiner les options stratégiques des États-Unis, plus de trois ans après le début d'une guerre déclenchée sous de faux prétextes. L'ancien parlementaire démocrate Lee Hamilton a joué avec Baker le rôle de coprésident.

Portés au pouvoir au Congrès à la faveur d'élections de mi-mandat qui ressemblaient à un référendum sur l'Irak, les démocrates ont applaudi le travail de la commission Baker-Hamilton, y reconnaissant plusieurs de leurs idées. « Les Américains ont parlé, le Groupe d'études a parlé, même le secrétaire à la Défense désigné a parlé – maintenant il est temps que le président écoute », a déclaré Hillary Clinton.

BVLGARI

BULGARI.COM

ERGON

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS
MONTRÉAL
2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651,
SANS FRAIS 1 888 883 8283

3405239A

3442780

La vérité, et après...

AGNÈS GRUDA
ANALYSE

Le plus grand mérite du rapport rendu public hier par le Groupe d'études sur l'Irak, c'est sa franchise.

En gros, il dresse le constat suivant : en trois ans, l'Irak est passé d'un « ordre tyrannique » à la « violence brutale ». Si on ne fait rien, la situation va se dégrader, au risque de causer un embrasement régional. Mais même avec la meilleure volonté du monde, l'Irak et ses voisins pourraient continuer de glisser vers le chaos…

James Baker et Lee Hamilton ne sont pas les premiers à prendre leurs distances avec la vision rose entretenue sans relâche par le président George W. Bush.

Mais le poids de leur diagnostic est tel que Washington pourra difficilement continuer à nier la réalité. Malheureusement, ce moment de vérité arrive un peu tard. Et côté solutions, le rapport Baker-Hamilton repose sur des prémisses fragiles.

L'une de ses principales recommandations consiste à associer les voisins de l'Irak à un vaste effort diplomatique pour mettre fin à la violence. Le hic, c'est que certains de ces voisins profitent du chaos irakien pour renforcer leur pouvoir d'influence régional. C'est le cas de l'Iran, par exemple, qui cherche à étendre l'influence chiite dans la région. Et qui s'est déjà dit peu intéressé à quelque dialogue que ce soit avec Washington. Dialoguer c'est bien, mais il faut être au moins deux…

L'autre prémisse, c'est qu'il sera possible de former une force militaire irakienne suffisamment efficace pour faire régner l'ordre après le retrait des troupes de la coalition. Or, rien n'est moins sûr. Les policiers irakiens, perçus comme des « collabos », sont déjà visés par les différentes milices qui font régner la terreur en Irak. Le retrait américain les rendrait d'autant plus vulnérables.

D'ailleurs, les troupes de la coalition se sont retirées de certaines régions de l'Irak, mais la violence sectaire n'y a pas été éliminée pour autant. Et des milices chiites soutenues par l'Iran y terrorisent les sunnites, comme le note le magazine *Time*. C'est, dirait-on, la tendance lourde…

Les trois années écoulées depuis la chute de Saddam Hussein ont déjà laissé des traces indélébiles sur l'Irak. La montée des chiites est désormais irréversible, note le politologue québécois Sami Aoun.

À bien des égards, le mal a déjà été fait.

Parce qu'elles nomment les choses, qu'elles misent sur la diplomatie plutôt que sur la force et qu'elles tentent de tracer une solution globale pour le Moyen-Orient, les solutions proposées par le rapport Baker-Hamilton restent le moins mauvais de tous les scénarios.

Mais dans la meilleure des perspectives, on est loin, très loin de la paix. « Dans le meilleur des cas, cela prendra au moins 10 ans pour atteindre une certaine stabilité en Irak », dit Houchang Hassan Yari, du collège militaire de Kingston – qui voit pourtant le rapport Baker-Hamilton d'un bon œil.

C'est qu'il est plus facile de libérer les mauvais génies que de les faire rentrer dans leur bouteille. Et qu'aujourd'hui, la guerre civile irakienne n'a plus besoin des soldats étrangers. Elle est capable de se nourrir elle-même.

RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDES **SUR L'IRAK**

RAPPORT DE LA COMMISSION BAKER

La mission principale des forces américaines en Irak devrait évoluer vers un soutien à l'armée irakienne.

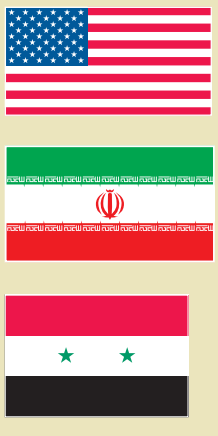

Les États-Unis devraient discuter directement avec l'Iran et la Syrie.

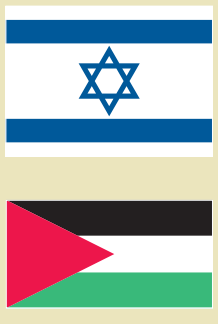

Les États-Unis ne peuvent atteindre leurs objectifs au Proche-Orient s'ils ne s'occupent pas directement du conflit israélo-palestinien.

400 MILLIARDS
Coût en dollars américains de la guerre en Irak jusqu'à maintenant. La facture finale pourrait dépasser le billion.

2008
Année où toutes les unités de combat non nécessaires devraient être retirées d'Irak.

140 000
Nombre de soldats américains actuellement en Irak.

changer de cap

La sénatrice de New York faisait allusion à Robert Gates, qui avait reconnu la veille l'échec de la stratégie irakienne de l'administration Bush. Ayant lui-même fait partie du Groupe d'études sur l'Irak, le futur patron du Pentagone devrait se montrer favorable à plusieurs des recommandations.

S'il y a une résistance majeure, elle viendra de la Maison-Blanche, où le président et son vice-président ont souvent rejeté la voie du compromis et de la diplomatie. Or le Groupe d'études recommande notamment que les États-Unis engagent des discussions directes avec l'Iran et la Syrie, compte tenu de leur capacité « à influencer les événements en Irak et leur intérêt à éviter le chaos en Irak ».

Le Groupe encourage aussi les États-Unis à réduire leur « soutien politique, militaire et économique » au gouvernement irakien s'il n'enregistre pas de progrès substantiels en matière de sécurité et de gouvernance.

Le président Bush n'est tenu de suivre aucune des recommandations. Il n'annoncera aucun changement de cap avant de recevoir une autre étude sur la stratégie en Irak que doit lui remettre bientôt le Pentagone. Il fait cependant face à une grande pression pour changer sa politique.

Le nombre de soldats américains tués en Irak approche le cap des 3000. Après la mort de 10 militaires américains hier, il s'élève à 2909.

RAPPORT BAKER
Le rapport Baker va-t-il influencer la stratégie militaire en Irak ? Répondez sur www.**cyberpresse.ca**

PHOTO REUTERS©

Scène de la vie quotidienne hier en Irak : un autobus brûle après un attentat suicide, dans le quartier chiite de Bagdad Sadr City.

Direction tablette ou bureau Ovale ?

ALEXANDRE SIROIS
ANALYSE

Hochant la tête de haut en bas comme s'il donnait son assentiment aux conclusions du rapport Baker, le président américain a promis hier que le document sera « pris très au sérieux ».

George W. Bush, flanqué des deux coprésidents de la commission Baker, a ensuite poliment admis qu'on ne serait probablement pas d'accord au sein de son administration avec « toutes les propositions ».

Il aurait pu ajouter que la Maison-Blanche se réserve le droit, après avoir examiné le rapport « sérieusement », de le remiser sur une tablette.

Le document, qui signale « un risque de glissement vers le chaos » en Irak, n'est ni plus ni moins qu'un désaveu de la façon dont le président et son équipe gèrent la guerre depuis plus de trois ans.

Or, Bush n'a jamais cessé de marteler que sa méthode allait mener les États-Unis vers la victoire. Et on sait à quel point il est entêté et peu enclin à tenir compte de l'avis de ceux qui ne partagent pas le sien.

Avant même la publication du rapport, il a même lancé une série de frappes préventives contre certaines des recommandations dévoilées hier. En Jordanie, il y a une semaine, il a dit au roi Abdallah II que l'heure n'est pas au dialogue avec la Syrie. Au cours du même voyage, il a promis de ne pas se servir du rapport pour effectuer « une sortie honorable » d'Irak.

Autre signe qui ne trompe pas : l'incontournable chroniqueur conservateur Bob Novak s'est fait dire par des proches du président que deux rapports gouvernementaux à venir sur l'Irak étaient jugés plus importants que les travaux de la commission Baker. Incluant une étude du Pentagone.

Des journalistes du magazine *Newsweek* ont pour leur part rapporté un ton condescendant, dans l'entourage du président, envers Baker et les membres de sa commission.

Seul signe encourageant pour les partisans du changement : le départ à la retraite de Donald Rumsfeld.

En acceptant la démission de son fidèle allié le mois dernier, Bush a admis que la stratégie irakienne connaît des ratés. Et il a nommé un membre de la commission Baker, Robert Gates, pour succéder à Rumsfeld.

Interrogé hier pour savoir si Bush suivra ses conseils dans le dossier irakien, Gates a répondu qu'il ne serait pas intéressé par le poste de secrétaire à la Défense si « ce n'était pas pour dire exactement ce que je pense ».

Ce qui ne signifie toutefois pas que le rapport publié hier aura une place de choix dans le bureau Ovale. Prudent, Gates a pris soin d'ajouter que la commission Baker n'aura pas « le dernier mot » sur l'Irak. Et que c'est bien sûr toujours le président « qui prend la décision finale ».

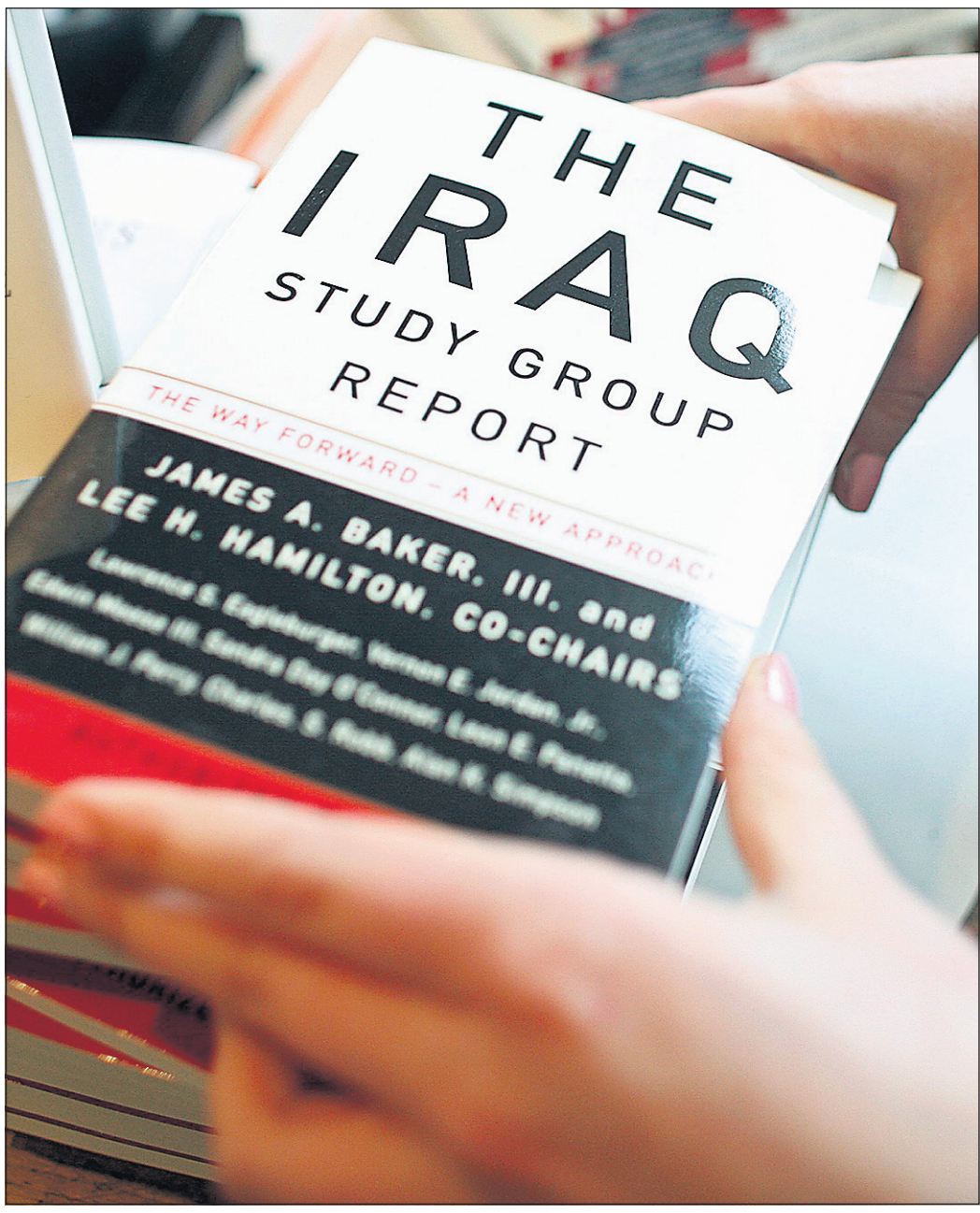

PHOTO BRIAN SNYDER, REUTERS©

Une copie du rapport, que les auteurs ont mis huit mois à réaliser.

Captez l'émotion des *Fêtes*

Fin de semaine SONY®

Venez rencontrer le représentant ***SONY***

VENDREDI 8 DÉCEMBRE de 16h à 21h
SAMEDI 9 DÉCEMBRE de 10h à 17h
DIMANCHE 10 DÉCEMBRE de 10h à 17h

Le Grand Chef de la photographie vous invite à rencontrer le représentant de ***SONY,*** Enzo DiGiovanni, pour une démonstration personnalisée!

GARANTIE 2 ans

10,2 MP

α ALPHA100

Développez votre créativité grâce au nouvel appareil photo SLR numérique DSLR-A100 de Sony. Voyez le monde sous une toute nouvelle lumière et saisissez les moments comme jamais. L'appareil combine une technique extraordinaire à la tradition de qualité.

- Capteur CCD de 10,2 mégapixels
- Grand écran ACL de 2,5 po
- Technologie antipoussière
- Jusqu'à 750 images sur une seule charge
- 7 modes «Vari-programme»
- **Incluant un objectif 18-70 mm**

999,99$

Cyber-shot DSCW30 — 6 MP

- 6 mégapixels
- Zoom optique 3x
- Objectif Carl Zeiss[MD] Vario-Tessar[MD]
- ISO 1000
- Écran ACL de 2 po
- Mode vidéo
- Mémoire interne 32 Mo

EN PRIME recevez un étui SONY

229,99$

Cyber-shot DSCW50B — 6 MP

- 6 mégapixels
- Zoom optique 3x
- Objectif Carl Zeiss[MD] Vario-Tessar[MD]
- ISO 1000
- Écran ACL de 2,5 po
- Mémoire interne 32 Mo

EN PRIME recevez un étui SONY

249,99$

Cyber-shot DSCH2 — 6 MP

- 6 mégapixels
- Zoom optique 12x
- Objectif Carl Zeiss[MD]
- Stabilisateur d'image "SteadyShot"
- Écran ACL de 2 po
- Mode vidéo
- Mémoire interne 32 Mo

439,99$

Cyber-shot DSCH5 — 7,2 MP

- 7,2 mégapixels
- Zoom optique 12x
- Objectif Carl Zeiss[MD] Vario-Tessar[MD]
- Stabilisateur d'image "SteadyShot"
- Écran ACL de 3 po
- Mémoire interne 32 Mo

499,99$

Trousse des Fêtes

Avec tout achat d'un appareil photo numérique

RECEVEZ *GRATUITEMENT*

- 25$ de rabais sur un Atelier photo
- 15$ d'impression photo numérique
- 5$ de rabais sur tous les produits de Scrapbooking
- Ensemble nettoyage
- Mini-trépied
- CD-ROM (valeur de 70$)

jusqu'à 40$ en remise postale

Lorsque vous achetez un appareil photo numérique Sony Cyber-shot sélectionné ou un appareil numérique SLR Alpha 100 ainsi qu'un support* Memory Stick[MD] sélectionné entre le 16 novembre et le 25 décembre 2006.

Cyber-shot α

Memory Stick PRO Duo

MSX-M1GS (carte de 1Go)

MSX-M2GS (carte de 2Go)

*Achetez un appareil DSC-H5, DSLR-A100 et un support MSX-M1GS et recevez un rabais postal de 20$ ou avec le support MSX-M2GS et recevez un rabais postal de 40$.

Tous les détails en magasin

HC26

Mini DV Digital Video Cassette

- Écran tactile ACL de 2,5 po
- Zoom optique 20x
- Technologie "NightShot Plus[MC]"
- Conception compacte

389,99$

EN PRIME **3** cassettes SONY miniDV 60 min.

HC3

Mini DV Digital Video Cassette

- Écran tactile ACL de 2,7 po
- Zoom optique 10x
- Format 16:9 amélioré
- Enregistrement simultané (vidéo et photos)

1 499,99$

EN PRIME **10** cassettes SONY miniDV 60 min.

HDRSR1

- Écran tactile ACL de 3,5 po
- Zoom optique 10x
- Disque dur de 30Go
- Enregistrement vidéo HD
- Mode photo de 4 mégapixels

1 599,99$

DVD505

- Écran tactile ACL de 3,5 po
- Zoom optique 10x
- Format 16:9 amélioré

1 079,99$

à l'achat d'un DVD505

Recevez **GRATUITEMENT** un lecteur DVD Sony S63

(valeur de 99$)

L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE
6229, St-Hubert | 514.274.6577
Montréal (Québec) | www.lozeau.com

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi.....8h à 18h
Jeudi et vendredi .....8h à 21h
Samedi et dimanche.....9h à 17h

1 800 363-3535

FINANCEMENT accord D Desjardins

MÉTRO BEAUBIEN

Photos peuvent différer
Valide jusqu'au
11 décembre 2006

3445048A

PIERRE FOGLIA

Frères humains...

Je vous parle de ce livre, *Les bienveillantes*, qui vient d'obtenir le Goncourt. C'est un livre sur la Shoah. Je l'ignorais en l'achetant, je n'avais lu aucune critique, tout ce que je savais c'est qu'on en parlait comme d'un exploit de lecture à cause de ses 900 pages, oh là là 900 pages, tu te rends compte! Vous allez voir qu'on va bientôt remettre un certificat de lecture à tout lecteur qui pourra dépasser les 300 pages, mais c'est un autre sujet, celui-là sur l'anéantissement de la littérature.

Je n'ai pas acheté ce livre parce qu'il était gros, je l'ai acheté parce que je l'ai ouvert chez ma libraire et que j'ai lu la première ligne : *Frères humains, laissez-moi vous raconter comment ça s'est passé*. J'ai pensé à la ballade des pendus de Villon *Frères humains qui après nous vivez*... quand quelqu'un m'appelle son frère, je sais d'instinct que ce n'est pas par amour, je sais qu'il me veut son frère en chiennerie, je sais qu'il a quelque chose de lourd à me faire porter, il veut dire que ce qu'il a fait de pire je l'eusse fait aussi, que je suis son frère-de-sang-dans-le-sang.

Neuf cents pages plus loin, la question reste entière : le héros du livre, le Sturmbannführer – le commandant SS – Maximilien Aue, docteur en droit, passionné d'histoire et le littérature et tout particulièrement du Flaubert de *L'éducation sentimentale*, est-il mon frère? Si vous m'aviez posé la question avant que je lise le livre, je vous eusse répondu un non outragé, non évidemment, comment osez-vous seulement me poser cette question infamante?

Neuf cents pages plus loin, je ne suis plus aussi certain de n'être pas le frère de cet intendant de l'administration nazie dont le travail consistait, vers la fin de la guerre, à compter les calories des rations des prisonniers des camps de la mort. Pour ce travail, il devait se déplacer de Berlin dans les camps, il allait en quelque sorte en voyage d'affaires à Auschwitz, passait deux ou trois nuits au camp, respirait l'âcre fumée des fours crématoires, traversait, indifférent, les longues filées de vieillards, de malades, de femmes, quelques-unes enceintes, et d'enfants juifs qui venaient d'arriver de Hongrie ou de France dans des trains à bestiaux et attendaient, nus dans la cour, à la porte de ces grands hangars où ils croyaient qu'ils allaient prendre une « douche ».

Vous imaginez tuer six millions de personnes? Non vous n'imaginez pas. On a beau en parler, le rappeler, ça ne rentre pas. L'oubli, dites-vous? Non. Ça ne rentre pas depuis le tout début.

En 1950, j'ai 10 ans, cela faisait cinq ans que les Russes étaient entrés dans Auschwitz. On est en 2006, les tours du World Trade c'était en 2001, on a encore en tête les images des gens qui se jettent des tours. En 1950, rien. Le procès de Nuremberg? C'est à peine si on en avait entendu parler. C'était avant la télé. Chez moi, on n'avait même pas la radio (ni l'électricité). Six millions de gens ont été tués et on n'en savait rien.

Six millions. Pas à la guerre. Pas des soldats. Pas des civils bombardés dans leur cave. Des juifs parce qu'ils étaient juifs. Des hommes, des femmes, des enfants, des vieux, qu'on arrêtait chez eux, qu'on mettait dans des trains. Une heure avant de mourir, ces gens-là ne savaient pas qu'on allait les tuer. En Ukraine par exemple, on leur disait de se présenter à telle heure à tel endroit avec leurs effets, qu'on allait les reloger, ils venaient librement, se mettaient en rang sur des kilomètres. Les SS les embarquaient dans des camions, les menaient à un ravin où ils étaient abattus à la mitrailleuse. Une couche de terre, une couche de juifs, une couche de terre, une couche de juifs.

Vous savez comment je l'ai appris? Par le film *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais sorti en 1956. J'avais 16 ans. Cela faisait 11 ans que la guerre était finie. Mes parents ne m'avaient jamais parlé de rien, mes profs non plus. J'étais sorti du cinéma ravagé.

Le livre *Les bienveillantes* est encore plus terrifiant que le film. La littérature nous entraîne là où ne peuvent aller les documents. Nourrie par une recherche qui a pris près de 20 ans à l'auteur (Jonathan Littell), la fiction nous mène au cœur du plus grand massacre de l'histoire en nous faisant partager le quotidien des assassins. On n'y avait pas pensé mais tuer six millions de gens, sans bombe atomique, et au tout début sans même de chambres à gaz, à la mitaine quasiment, c'est un énorme travail. Un travail qui occupait tout un ministère, des hauts fonctionnaires complètement débordés par l'ampleur de la tâche. Je ne parle pas des bourreaux mais de ceux-là qui avaient à exécuter le plan, à rencontrer les objectifs, à suivre la cadence, les fours peuvent incinérer 2500 juifs par jour, on vient d'en recevoir 7000 de Hongrie, problème, on les met où en attendant? On les nourrit comment? On n'a pas les budgets, les gardes sont épuisés, voilà des mois qu'ils n'ont pas pris congé.

Vers les deux tiers du livre, notre héros est chargé par Himmler lui-même de récupérer les juifs valides pour les faire travailler dans les usines d'armement. Pendant 200 pages, le commandant SS Aue se promène de camp en camp pour tenter de mettre en application ce nouveau plan fort mal reçu, et tout d'un coup, je me suis rendu compte que je m'en désolais pour lui, que j'entrais dans son travail, dans son quotidien, que j'allais partager son repas du midi, que je l'accompagnais au concert le soir, que je m'indignais avec lui de la corruption des administrations des camps, de la bêtise de Eichmann...

Jusqu'à ce que, en traversant la cour du camp, je remarque dans la lignée des juifs qui attendaient de passer à la « douche » une jeune femme enceinte et que la question me vienne tout à coup, le gaz traverse-t-il le liquide amniotique? L'embryon vit-il encore à la crémation de la mère?

Je disais un livre terrifiant. *Frères humains qui après nous vivez*...

RAPPORT BAKER-HAMILTON

Les États-Unis ont des obligations d'occupants, rappellent les Irakiens

JOONEED KHAN

Des responsables irakiens ont estimé hier que les États-Unis violeraient leurs obligations comme puissance occupante sous les conventions de Genève s'ils menaçaient de retirer leur soutien pour forcer le gouvernement à assurer la sécurité et réaliser la réconciliation.

Le rapport de la Commission Baker-Hamilton, rendu public hier, propose au président George W. Bush de menacer de retirer son soutien « politique, militaire et économique » si Bagdad « ne fait pas des progrès substantiels vers la réconciliation nationale, la sécurité et la gouvernance ».

Ni le premier ministre Nouri al-Maliki ni le président Jalal Talabani n'avaient réagi hier soir au rapport.

« C'est injuste »

Mais Bassam Ridha, conseiller du premier ministre, a déclaré : « S'ils ne nous soutiennent pas, il apparaîtra qu'ils ne mettent pas en application leurs paroles ».

Le député kurde Mahmoud Othman, proche du chef de l'État, a affirmé : « Les États-Unis sont une puissance occupante et la convention de Genève les rend responsables du pays ». « Ils n'ont pas le droit de faire cela. C'est injuste », a-t-il ajouté.

« Le rapport est surtout pour consommation interne aux États-Unis. » – Mokhtar Lamani, envoyé spécial de la Ligue arabe en Irak.

« Dans notre dialogue avec l'administration américaine, nous avons affirmé notre volonté de travailler ensemble. On ne pensait pas subir une telle pression », a dit Haïdar al-Ibadi, député du Dawa, le parti du premier ministre.

Le rapport « contient des mesures qui, si Maliki les met en œuvre, nous épargneront la perspective d'un retrait américain », a toutefois dit Zhafer al-Ani, du Front de la Concorde, la coalition sunnite.

« L'Irak est capable de bâtir sa propre armée sans l'aide des autres », a dit Falah Shanshal, un député du bloc chiite de Moqtada Sadr.

« Ce rapport n'est qu'une tentative de plus de sauver le projet d'occupation illégale de l'Irak et elle est vouée à l'échec comme les autres », a estimé Saad Kiryakos, d'origine irakienne et professeur d'économie à l'Université d'Ottawa.

« J'ai rencontré les membres de la commission à Bagdad et leur rapport est surtout pour consommation interne aux États-Unis. Il n'apaisera pas le chaos irakien et il n'avancera pas la réconciliation nationale », a dit, du Caire, Mokhtar Lamani, envoyé spécial de la Ligue arabe en Irak.

La Syrie, que le rapport sollicite comme interlocuteur sur l'Irak, n'a pas réagi hier. Mais Marwan Karbalan, professeur à l'Université de Damas, a estimé que « la Syrie a démontré une fois de plus qu'il reste un joueur clé au Moyen-Orient ».

Réaction de l'Iran

« La décision (des États-Unis) de se retirer d'Irak ne devrait nécessiter aucune négociation avec l'Iran ou d'autres pays de la région », a dit le ministre iranien des Affaires étrangères, Manouchehr Mottaki, en visite aux Pays-Bas.

Le problème irakien « sera résolu par le retrait » des forces américaines, a-t-il dit. « Selon nous, la priorité n'est pas de négocier, c'est de prendre une décision. »

Les violences ont fait hier une quarantaine de morts en Irak, dont 10 GI fauchés dans quatre attentats. Et 56 personnes enlevées le mois dernier sont toujours portées disparues, a indiqué le ministère de l'Enseignement supérieur. Enfin, deux détenus des prisons américaines Camp Cropper et Camp Bucca sont décédés de « mort naturelle », a annoncé hier l'armée américaine.

– Avec AFP, AP, Reuters, BBC, CNN, CSM, NYT, WP, Xinhua et Al-Jazira

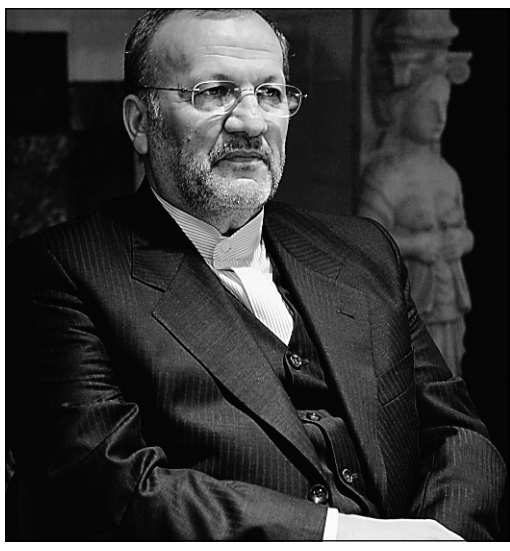

PHOTO PETER DEJONG, AP©

Le ministre iranien des Affaires étrangères a réagi hier au rapport déposé par la commission Baker-Hamilton, alors qu'il était aux Pays-Bas.

LES BEAUX Noëls

twik

LE BOLÉRO CERCLÉ DE CÔTES 29.95
Un style pure mode dessiné exclusivement pour twik dans un mélange acrylique sans souci. Boutons géants. Gris, noir, océan, blanc, choco, géranium. Tp.p.m.g.

LE BLOUSON DUVET CINTRÉ 69.95
Tout chaud tout léger avec sa bourre 50% duvet 50% plumes, piqûres en chevrons, capuche amovible, poignets zip à soufflet. Kaki, noir, sable. Tp.p.m.g. Rég. 99.95 Une exclusivité twik.

LA JUPE CARREAUX FRISONS FROISSÉS 29.95
Jeu graphique de carreaux en biais et en ligne droite, taille moulée et frisons dansants. Combinaison de choco souligné en rouge. 5 à 13.

LE KANGOUROU RAYÉ PRISONNIER 16.99
De notre collection de tee-shirts manches longues exclusive en pur coton. Capuchon imprimé d'un petit hiboux à l'intérieur. Noir/blanc, gris/blanc, choco/bleu, marine/gris. Tp.p.m.g. Rég. 25.00

Consultez notre catalogue idées-cadeaux de Noël maintenant en ligne

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

3441920A

ACTUALITÉS

Montréal se plie à une baisse de TPS... virtuelle

SÉBASTIEN RODRIGUE

Avec six mois de retard, Montréal appliquera en 2007 la baisse de la TPS de 1%, mais les augmentations des tarifs feront disparaître en fumée les économies potentielles de la mesure du gouvernement fédéral.

En juillet dernier, l'administration Tremblay-Zampino avait décidé de bouder la baisse de la taxe sur les produits et services (TPS). Ce changement coûtait trop cher à instaurer en milieu d'année. La Ville avait plutôt décidé de réinvestir les sommes perçues en trop dans les pistes cyclables et dans la fondation des muséums nature.

Le taux de taxation sera donc ajusté à 6 % à partir de 2007. « Nous avons augmenté les tarifs moins que prévu pour tenir compte de la baisse », soutient Denise Paré, chargé de communication au service des finances de la Ville de Montréal.

Par exemple, les tarifs des parcomètres incluront désormais une TPS de 6 % au lieu de 7 % Les automobilistes paieront toutefois plus cher pour garer leur voiture. Au centre-ville, le tarif horaire passe de 2 à 3 $ en 2007. « Pour le citoyen, ça demeure une approche virtuelle, il ne voit pas (la diminution de taxation) », concède M^me^ Paré.

Dans les institutions scientifiques, à peu près tous les tarifs augmenteront en 2007. Un adulte détenteur d'une carte Accès Montréal paiera un dollar de plus pour entrer au Jardin botanique en basse saison. Au Biodôme, la hausse est toutefois de 25 cents pour la même catégorie.

Le responsable des finances au comité exécutif, Frank Zampino, explique que les tarifs doivent suivre l'inflation. « Je ne pense pas que la diminution de 1 % était conditionnelle à ce que les municipalités gardent les tarifs au même montant en 2007 », ajoute-t-il. M. Zampino fait valoir que l'«important est de se concorder avec la décision du gouvernement».

En 2005, Montréal a perçu environ 90 millions de dollars de TPS. Les données pour 2006 ne sont pas encore disponibles. Pour l'année 2006, Montréal s'était retrouvé avec des revenus supplémentaires d'environ 250 000 $ en conservant le crédit de TPS de 1 %. Les sommes provenant des parcomètres représentaient environ 175 000 $.

Les entrées aux muséums nature (Biodôme, Insectarium, Jardin botanique) avaient quant à elles rapporté un supplément de 65 000 $. Environ 10 000 $ sont provenus des grands parcs et des installations sportives comme le centre Claude-Robillard.

La Ville de Montréal se dit maintenant prête en cas d'une autre baisse de taxe en cours d'année. Mis à part les parcomètres, les systèmes de paiement de la Ville pourront être reprogrammés. Le gouvernement conservateur a toutefois déclaré que la prochaine baisse de TPS s'appliquerait d'ici 2011. Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre Stephen Harper avait promis de réduire la TPS à 5 % .

Par ailleurs, l'administration Tremblay-Zampino introduit en 2007 un prix d'entrée pour les enfants de 2 à 4 ans. Dans les institutions scientifiques, le prix varieront de 1 $ à 1,25 $ pour les enfants habitant Montréal. L'accès au Planétarium reste toutefois gratuit pour les moins de quatre ans.

Le budget 2007 prévoit des revenus de 18,9 millions des «équipements» gérés par les muséums nature, soit environ 2,5 millions de plus que dans les prévisions budgétaires 2006.

Dès le départ, choisissez la bonne voie pour vos affaires...

Partez dans la bonne direction grâce aux solutions pour les entreprises en démarrage de Bell.

Démarrer une entreprise est parfois une aventure en solo. Après tout, il arrive que le rêve qui nous anime soit exclusivement nôtre. Cependant, grâce aux solutions pour les entreprises en démarrage de Bell, vous pouvez le réaliser en excellente compagnie. Quelles options technologiques devriez-vous considérer aujourd'hui ? Quelles solutions devrez-vous mettre en place demain ?

Un spécialiste du démarrage d'entreprises vous aidera à vous y retrouver parmi une gamme complète de produits et d'idées, peu importe la direction que prendront vos affaires. Il n'est donc pas surprenant que la majorité des entreprises en démarrage fassent confiance à Bell pour leur indiquer la route à suivre.

Communiquez avec un spécialiste du démarrage d'entreprises aujourd'hui même afin de découvrir comment vous pouvez filer sans détour vers le succès commercial.

3447366

bell.ca/endemarrage 1 866 655-4236

Bell

3446913A

MICHÈLE OUIMET

Et patati et patata

Les 15 villes défusionnées de l'île de Montréal ont décidé de boycotter les réunions du conseil d'agglomération, la semaine dernière. Je sais, je sais, les débats sur les structures vous ennuient. Pourtant, c'est important.

Premièrement, le budget géré par ce conseil est énorme : près de deux milliards par année. Il s'occupe de dossiers qui touchent le quotidien des Montréalais : la police, les pompiers, les transports en commun. Une bonne partie des taxes sert à financer ces services.

Deuxièmement, cette superstructure est dysfonctionnelle. C'est un nid à chicanes, un gros conseil d'administration où le maire Gérald Tremblay est roi et maître.

Troisièmement, 11 villes du Québec ont hérité d'un conseil d'agglomération au lendemain des référendums sur les défusions, dont Longueuil, Québec, La Tuque et les Îles-de-la-Madeleine. Oui, oui, même les Îles.

Ce débat n'intéresse personne. Dommage.

////////////////////////////

Tout a commencé lorsque Jean Charest a promis aux villes qu'elles pourraient défusionner s'il était élu. Il l'a été. Et il a mis sa promesse à exécution. À moitié.

Les villes qui ont défusionné se sont fait avoir. Elles n'ont pas récupéré tous leurs pouvoirs et elles vivent en partie sous la coupe des villes-centres. Eles pensaient pourtant s'en être débarrassées en défusionnant. Ironique.

Les référendums sur les défusions ont engendré des monstres: des municipalités émasculées et des conseils d'agglomération.

Les villes défusionnées sont condamnées à une perpétuelle opposition. Donc à une perpétuelle frustration.

Après avoir été mariées pendant trois ans, la ville-centre et les banlieues reconstituées sont coincées dans un interminable divorce où chaque meuble, chaque assiette fait l'objet d'un douloureux marchandage.

Le gouvernement se défend en disant que les villes connaissaient les règles du jeu avant de voter en faveur des défusions. C'est vrai. Ce n'est pas une raison pour perpétuer les conseils d'agglomération, qui sont une insulte à la démocratie.

////////////////////////////

J'ai assisté à une séance du conseil d'agglomération de Montréal, histoire d'observer la bibitte en action. Affligeant. Les 15 villes défusionnées représentent 13% de la population de l'île. Elles détiennent donc 13% des voix au conseil.

Montréal, elle, détient la balance, soit 87% des votes. C'est le maire Tremblay qui a nommé les représentants de Montréal. Ils lui sont donc inféodés.

Tous les dossiers passent d'abord au comité exécutif de la Ville, dominé par le maire Tremblay. Puis ils cheminent au conseil municipal de Montréal pour adoption. Ils aboutissent finalement au conseil d'agglomération où tout est décidé d'avance, car le maire est obligé de respecter la volonté du conseil municipal. Les élus ne peuvent même pas suggérer des amendements.

Ils font donc semblant de discuter. Et patati et patata. Ennuyant à mourir. Les membres de l'équipe Tremblay bayent, écoutent d'une oreille distraite, pianotent sur leur cellulaire, brassent leurs papiers.

Pendant ce temps, les maires de banlieue débattent dans une absurde indifférence. Il fallait voir la mairesse de Mont-Royal, Vera Danyluk, se démener pour obtenir des explications sur les finances de l'agglomération. Le maire a répondu quasiment par pitié. C'était pathétique.

Les villes défusionnées sont condamnées à une perpétuelle opposition. Donc à une perpétuelle frustration.

////////////////////////////

Le pire dans toute cette histoire, c'est que Montréal est surgouvernée. Ça frôle la névrose. Les couches de politiciens s'empilent dans une orgie de structures. Résultat : Montréal étouffe.

Voici une petite liste rapide. Sur l'île, la Ville de Montréal et ses 19 arrondissements côtoient 15 villes défusionnées qui ont, chacune, un maire et des conseillers. Montréal a un conseil municipal composé de 64 conseillers et chaque arrondissement a un maire, des conseillers et un conseil d'arrondissement. Le conseil d'agglomération chapeaute cet enchevêtrement de structures.

Il faut ajouter une autre couche : la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), qui regroupe 82 municipalités de la rive sud, de la couronne nord et de l'île de Montréal.

Sept conférences régionales des élus et 14 MRC chevauchent, en tout ou en partie, le territoire de la CMM. Sans oublier l'Agence métropolitaine du transport, une créature de Québec, qui s'occupe du transport pour la grande région de Montréal.

Une orgie, je vous dis.

Et qui paie le salaire de tout ce beau monde ? Vous.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueuse
michele.ouimet@lapresse.ca

L'impôt foncier augmentera à Longueuil

Le maire Gladu propose une réforme de l'agglomération modelée sur la MRC

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les contribuables de la Ville de Longueuil n'échapperont pas à une hausse d'impôt foncier en 2007, prévient le maire Claude Gladu. Les taxes augmenteront d'au moins 5 %, confirme-t-il.

Le maire Gladu fait valoir que le budget imposé par la Commission municipale en 2006 a obligé Longueuil à reporter des dépenses en 2007. « Le budget prévoyait des hausses de taxes de 4 %, mais la commission les a réduites à 2 % », précise-t-il.

Les hausses importantes des coûts pour la collecte des déchets augmentent aussi les dépenses de Longueuil l'an prochain. M. Gladu précise que le budget est encore en cours de préparation. Celui-ci doit être présenté le 19 décembre.

À Longueuil, les contribuables seront aussi affectés par les changements au rôle d'évaluation foncière pour une deuxième année consécutive. Les nouvelles valeurs foncières ont été étalées sur trois ans sur la Rive-Sud. En 2007, la deuxième tranche des variations des valeurs foncières s'appliquera sur le compte de taxes.

En attendant le budget de la Ville de Longueuil, les orientations du budget d'agglomération ont déjà été présentées vendredi dernier. Les élus de Longueuil, Boucherville et de Brossard se sont mis d'accord sur un budget de 193 millions en baisse de 74 millions par rapport à 2006.

De leur côté, les maires de Saint-Lambert et de Saint-Bruno n'ont pas encore fait connaître leur position. Tout indique que le budget de l'agglomération pourra être adopté en décembre. En 2006, le budget a été imposé par la Commission municipale en juillet dernier après une forte opposition des villes défusionnées.

Agglomération modifiée

Longueuil a accepté en de rétrocéder, en 2007, le tiers des pouvoirs de l'agglomération aux villes reconstituées. Les villes seront donc responsables de leurs contributions au transport en commun, de la gestion de l'ensemble des rues et des conduites d'eau ainsi que des équipements collectifs sur leur territoire respectif.

La Ville de Longueuil a d'ailleurs dévoilé hier une proposition audacieuse de réforme du conseil d'agglomération moins d'un an après sa naissance. Longueuil propose d'éliminer la taxation d'agglomération au profit d'une « quote-part » versée par les villes défusionnées. Les citoyens se retrouveraient ainsi avec un seul avis d'impôt foncier. Selon le maire Gladu, la formule proposée se rapproche du modèle d'une MRC.

Selon cette proposition, l'agglomération demeurerait responsable de la sécurité publique, de la production d'eau potable, de l'épuration des eaux usées, de la cour municipale, de l'évaluation foncière, du traitement des matières résiduelles et du développement économique.

Québec doit toutefois modifier plusieurs lois pour permettre à Longueuil de mettre de l'avant cette proposition. Le maire Gladu espère que ces changements débuteront en mai prochain. Le ministère des Affaires municipales analyse cette proposition, indique un porte-parole de la ministre Nathalie Normandeau.

Enfin un portable qui « sonne » !

Non seulement ce téléphone portable a-t-il un look d'enfer, assure-t-il la messagerie texte et image et les courriels, mais le Serene offre la fameuse qualité sonore Bang & Olufsen.

1500 $ pour une différence qui s'entend.

bang-olufsen.com

KÉBECSON

3441729

Bang & Olufsen
6551, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
T : 514 845 BANG

BANG & OLUFSEN

3441727A

LES BEAUX Noëls

LE PULL RAYURE FLOCONS 39.95
Un cadeau exclusif de notre collection pure laine d'agneau. Col montant zip, jacquard nordique en rayure solo et en contraste sur fond taupe, marine, flamme. P.m.g.tg.ttg. Rég. 68.00

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

3441921A

ACTUALITÉS

PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE ©

Le viaduc de Blois a été démoli au mois d'octobre, peu de temps après l'effondrement du viaduc de La Concorde, à Laval. La Ville de Montréal a décidé de recourir aux services de trois firmes d'experts-conseils pour accélérer l'inspection de ses 600 viaducs, ponts et tunnels.

INFRASTRUCTURES

Montréal accélère les inspections

SARA CHAMPAGNE

La cadence des inspections des viaducs, ponts et tunnels va s'accélérer à Montréal.

L'administration Tremblay-Zampino a mandaté trois firmes d'experts-conseils pour épauler sa division des ponts et tunnels, qui n'a pas « toutes les ressources techniques pour effectuer la tâche », explique-t-on à la Ville centre.

Les firmes d'ingénieurs choisies, Axor, Cima et BPR inc, se partageront une enveloppe de 300 000 $ pour notamment commander des analyses en laboratoire. La Ville a aussi prévu retenir leurs services si des travaux d'urgence devaient être effectués.

Au total, la Ville de Montréal est responsable de 600 structures qui ont plus de 50 ans.

Comme l'a déjà indiqué *La Presse*, ces viaducs, ponts et tunnels sont dans un état de délabrement avancé à cause de leur âge, mais aussi en raison des cycles de gel et de dégel, et de l'augmentation du nombre et du poids des véhicules lourds.

Montréal est responsable de 600 structures de plus de 50 ans qui sont dans un état de délabrement avancé.

Le responsable des infrastructures et de la voirie au comité exécutif de la Ville, Sammy Forcillo, soutient qu'aucune structure, à part le viaduc Rockland, n'a été fermée depuis l'effondrement du viaduc à Laval.

Sammy Forcillo ajoute qu'un investissement de près de 40 millions de dollars est toutefois nécessaire en 2007 pour donner une seconde vie aux structures. Dans son budget 2007, Montréal a prévu une somme d'environ 20 millions. L'apport financier de Québec et d'Ottawa est donc nécessaire.

Financement incertain

« Je lance un cri du cœur aux différents ordres de gouvernement pour qu'ils reconduisent une entente sur cinq ans qui vient à échéance dans quelques semaines, dit M. Forcillo. Grâce à cette entente, 40 % des travaux effectués sur ce genre de structures étaient payés par le gouvernement du Québec. »

L'entente, *Travaux d'infrastructures Canada-Québec*, avait été conclue en 2002. Après vérifications auprès du ministère des Transports à Québec, hier, la porte-parole du ministre Michel Després, Josée Delisle, n'était pas en mesure de dire si des sommes seraient reconduites en 2007. L'an dernier, des travaux ont été effectués conjointement pour refaire les structures des viaducs Viau, Lacordaire et Langelier (3 millions).

LES PRIORITÉS POUR 2007

— Le pont Latour, enjambant le canal de l'Aqueduc, à LaSalle : 6 millions

— Réaménagement de l'échangeur du Parc-des Pins : 1,7 million

— Réfections diverses, dont le viaduc Rockland : 12,5 millions

TRANSPORTS EN COMMUN

La STM envisage l'achat de minibus

ÉRIC CLÉMENT

La Société de transport de Montréal envisage la possibilité d'introduire des minibus dans le réseau de transports en commun de l'île de Montréal durant les heures de moindre affluence, afin d'augmenter la rentabilité des lignes et de dépenser moins en énergie.

C'est le président de la STM et maire de Verdun, Claude Trudel, qui en a fait l'annonce lors du conseil d'arrondissement de Verdun, mardi soir. Il répondait à une question d'une citoyenne de l'Île-des-Soeurs, Juliette Barcelo, qui réclamait plus d'autobus en dehors des heures de pointe et proposait que des autobus plus petits soient mis en service.

« Votre suggestion, a dit M. Trudel à la citoyenne, est un des sujets dont on a récemment discuté à la STM. Ce n'est pas pour un avenir immédiat, mais pour le moyen terme dans certains secteurs de l'ouest de l'île et pour les zones centrales en dehors des heures de pointe. Le minibus pourrait être une solution, mais cela prend 25 passagers par heure pour qu'un autobus standard soit rentable, alors à l'Île-des-Sœurs, on n'en est pas encore là! »

Claude Trudel a par la suite ajouté à *La Presse* que le coût de fonctionnement d'un autobus étant « énorme », l'utilisation appropriée de minibus pourrait être une solution pour améliorer le service tout en diminuant les frais. Actuellement, la STM a des minibus adaptés aux personnes handicapées, mais ce type de minibus ne conviendrait pas.

L'utilisation appropriée de minibus pourrait être une solution pour améliorer le service tout en diminuant les frais.

M. Trudel pense que le nouveau minibus pourrait avoir de 15 à 22 places.

« On a expérimenté des minibus sur le réseau à Senneville, dans l'ouest de l'île, et cela a donné de bons résultats, dit-il. Mais il faut bien planifier cette option car si vous avez un minibus avec deux personnes dedans, c'est mieux de payer un taxi! Est-ce que deux minibus à l'heure, c'est mieux qu'un autobus par heure? C'est à voir. Il faudra faire des études. »

Le conseiller de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Nicolas Montmorency, accueille avec grand intérêt cette idée pour son arrondissement. « Depuis quelques mois, Repentigny a mis en service des minibus de 22 places quand il y a moins de monde et des autobus de plus de 55 places aux heures d'affluence », dit-il.

Hier, le conseil d'administration de la STM a annoncé pour 344 millions $ d'acquisitions auprès de l'entreprise Nova Bus pour acheter 305 autobus à plancher bas livrables d'ici 2012 et 202 autobus articulés qui seront dans les rues de Montréal en 2009. Cet achat vise à améliorer l'offre de service, en augmentant la capacité d'environ 10 % sur neuf circuits à fort achalandage.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste
eric.clement@lapresse.ca

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

Repas complet pour Noël - 2,29 $

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10 $ et plus. Le numéro d'enregistrement de la Mission Bon Accueil, un organisme de charité, est le BN10819 5215 RR0001.

Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ou procurer d'autres services essentiels, en cette période de Noël, aux personnes démunies, sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement 2,29 $, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ d'une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

❍ 22,90 $ pour aider 10 pers.
❍ 57,25 $ pour aider 25 pers.
❍ 114,50 $ pour aider 50 pers.
❍ 229,00 $ pour aider 100 pers.
❍ _____ $ pour aider autant de personnes possible

Veuillez donner en ligne au www.missionbonaccueil.com ou composer le (514) 523-5288

Nom
Adresse
Ville/Prov./Code postal
Téléphone ( )
Courriel

Veuillez faire votre chèque à l'ordre de :
LA MISSION BON ACCUEIL
606, rue de Courcelle, dép. 404105
Montréal (Québec) H4C 3L5
www.missionbonaccueil.com

NOTRE 114e ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNIS

L'Europe
comme vous l'aimez !

air transat
air vacances

Été 2007 :

Athènes et Provinces françaises à partir de **555$**
Barcelone, Madrid et Rome à partir de **685$**
Malaga et Valence à partir de **735$**

Réservez dès maintenant pour profiter des meilleurs prix !
Visitez le **www.airtransat.com**, téléphonez au **1 877 655-3948** ou communiquez avec votre agent de voyages.

Départs de Montréal. Prix par personne, pour les vols aller-retour en classe économique. Taxes et autres frais non inclus. Les prix en vigueur sont valides au moment de mettre sous presse. Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent varier selon la disponibilité des sièges au moment de la réservation. Vols exploités par Air Transat. Air Transat est membre de Transat A.T. Inc.

3445756A
3445759

Vie et mort de Marc Lépine

SYLVIE ST-JACQUES

CRITIQUE

Revivre le massacre de Polytechnique, 17 ans plus tard ? Le théâtre a beau être un puissant objet cathartique, d'aucuns qualifiaient de masochiste ou sensationnaliste le projet d'Adam Kelly, auteur et interprète de la pièce *The Anorak*. Mais bon. Pour tirer des conclusions, autant vivre l'expérience, aussi traumatisante puisse-t-elle paraître.

Deux jours avant la première de sa pièce *The Anorak*, Adam Kelly nous révélait ses appréhensions quant au succès éventuel de l'affaire. C'est qu'il n'avait alors vendu qu'une douzaine de billets. Or, hier soir, une bonne soixantaine de spectateurs (des femmes en majorité), faisaient acte de présence au Players' Theatre de l'Université McGill, pour entendre le monologue d'Adam Kelly dans la peau de Marc Lépine.

La brutalité des sentiments de cet être est portée avec une force redoutable par Adam Kelly.

Une soixantaine d'amis, de curieux et de citoyens en quête de réponses, donc. Et plusieurs jeunes femmes qui, à l'époque de la tuerie, n'étaient même pas en âge de fréquenter la maternelle. Avant que débute le monologue, on a demandé aux femmes de s'asseoir à gauche, et aux hommes à droite. Adam Kelly arrive alors sur scène, vêtu d'une casquette et d'un anorak. Sans cérémonie, il entre dans la tête de Marc Lépine. Parle de son enfance, auprès d'un père musulman qui les battait, lui et sa sœur Nadia. Il évoque sa mère, une ancienne religieuse qui se réfugiait dans les prières, pour éviter de regarder la vie en face. Il évoque le divorce de ses parents, la dévotion de sa mère pour sa carrière d'infirmière, son sentiment d'avoir été relégué au second plan par cette dernière. Il y a l'amitié avec un certain Jean, rencontré à l'école secondaire, qui l'incite à abandonner le prénom de Gamil pour Marc. Et le fameux rêve de devenir ingénieur qui est fauché par deux refus de Polytechnique. Et une haine graduelle des femmes, des féministes en particulier.

Pendant toute la durée de son monologue, Adam Kelly alias Marc Lépine s'adresse exclusivement aux hommes. Un choix de mise en scène efficace et troublant, qui appuie la misogynie du personnage, qui grandit tel un crescendo et explose dans la terrible conclusion que l'on sait.

La brutalité des sentiments de cet être qui « préférait être détesté en mémoire qu'oublié » est portée avec une force redoutable, par Adam Kelly. Le comédien utilise un anglais parlé avec un fort accent québécois, pour personnifier le tueur de Poly. Pour mieux nous faire saisir la psychologie de l'homme, il a truffé son texte de détails. Ainsi, il évoque les maladresses de Lépine avec les femmes, le rapport trouble avec la religion de son père, sa fascination pour *Voyage au bout de la nuit*, de Louis-Ferdinand Céline. Si les gestes qu'il a commis ce 6 décembre demeureront à jamais inexpliqués, le courageux geste théâtral d'Adam Kelly nous rappelle que Marc Lépine était un des nôtres. Cela ne guérit rien. Mais permet plutôt de reconstituer les faits, les yeux grands ouverts, en se rappelant que le désespoir, c'est parfois un voisin ou un cousin qu'on croyait fonctionnel.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Heidi Rathjen, étudiante à l'École polytechnique en 1989 – elle a aussi été à l'origine du registre des armes à feu –, a participé hier à la cérémonie commémorative du drame du 6 décembre 1989 avec sa fille Mathilde, âgée de deux ans et demi.

Il y a 17 ans, à Polytechnique

La mère de la jeune femme assassinée au collège Dawson a assisté à la cérémonie commémorative

HUGO MEUNIER

Par un froid de canard, une cinquantaine de personnes se sont réunies hier à la place du 6-Décembre-1989, près de l'École polytechnique, afin de rendre hommage aux 14 femmes tuées il y a 17 ans par Marc Lépine. Emmitouflée dans son manteau, Louise De Sousa, la mère de la jeune femme assassinée en septembre au collège Dawson, assistait en silence à la cérémonie, la tête inclinée. Un sac à main rose était suspendu à son épaule.

Des proches de victimes de Polytechnique discutaient avec la mère d'Anastasia De Sousa. Une main sur l'épaule. Un premier contact entre deux histoires d'horreurs.

Non seulement le temps n'a pas effacé le souvenir du drame de Polytechnique, mais les récents événements du collège Dawson ont rappelé le carnage de 1989.

Même si les victimes de Marc Lépine et Kimveer Gill ne sont pas mortes pour des motifs similaires, le résultat est le même : de jeunes vies innocentes ont été fauchées. « Là où on se rejoint, c'est dans la perte complètement gratuite de son enfant, qui se trouvait au mauvais moment à la mauvaise place », a résumé Claire Roberge, la belle-mère d'une des victimes de Polytechnique, Geneviève Bergeron. « Comme nous, M^me^ De Sousa ne veut pas que son enfant soit morte en vain », a ajouté M^me^ Roberge.

Quatorze roses blanches ont été déposées sur des plaques commémoratives érigées dans le petit parc situé à l'angle de la rue Decelles et du chemin Queen-Mary. Une minute de silence a été observée et une chanson a été entonnée *a capella* par une participante.

À un jet de pierre de là, la jeune Anastasia De Sousa repose au cimetière Côte-des-Neiges.

Plus jamais

Organisée depuis deux ans par la Fédération des femmes du Québec (FFQ), la courte cérémonie commémorait du même coup l'ensemble des violences faites aux femmes dans le monde, « le plus grand scandale de notre époque en matière de droits humains », a souligné Michèle Asselin, la présidente de la FFQ.

Depuis 1989, selon la Fédération, 634 femmes ont été assassinées au Québec. « Nous vivons ici, au Québec, loin de la violence des bombes, mais collés à la violence intime, quotidienne, banale qui pourrit les rapports humains », a affirmé M^me^ Asselin, qui demande aux gouvernements un réel engagement pour que cesse la violence faite aux femmes.

La FFQ s'est également dite « profondément bouleversée » par l'ampleur des violences commises contre les femmes autochtones. « Des statistiques consternantes réalisées par le gouvernement canadien en 1996 révèlent que les femmes autochtones âgées de 25 à 44 ans risquent cinq fois plus une mort violente que les autres femmes du même âge », a déclaré M^me^ Asselin.

La cérémonie d'hier a attiré plusieurs participantes œuvrant pour des organismes consacrés aux droits des femmes. Les Abitibiennes Nancy Aubé et Jocelyne Bouchard étaient du nombre. « En Abitibi, on souligne le 6 décembre à notre façon, avec le ruban blanc et une chandelle à nos fenêtres », a raconté M^me^ Aubé.

Pour sa part, Emmanuelle Favier n'a appris que l'an dernier l'existence de la tragédie de Polytechnique. Cette Française fraîchement débarquée au Québec et âgée de 26 ans n'en avait que 9 à l'époque du drame. Avec une amie québécoise, elle travaille actuellement à la mise en scène d'une pièce de théâtre sur les événements de Polytechnique. « Pour l'écrire, on a discuté avec une des étudiantes qui étaient dans la salle de cours ce jour-là », a expliqué M^me^ Favier, qui prévoit présenter la pièce en juin.

Soit dit en passant, une autre pièce évoquant le drame a été présentée hier soir à l'Université McGill (voir notre critique ci-contre).

CE QU'ON A VU,
CE QU'ON EN PENSE.
CINÉMA
Tous les samedis dans LA PRESSE

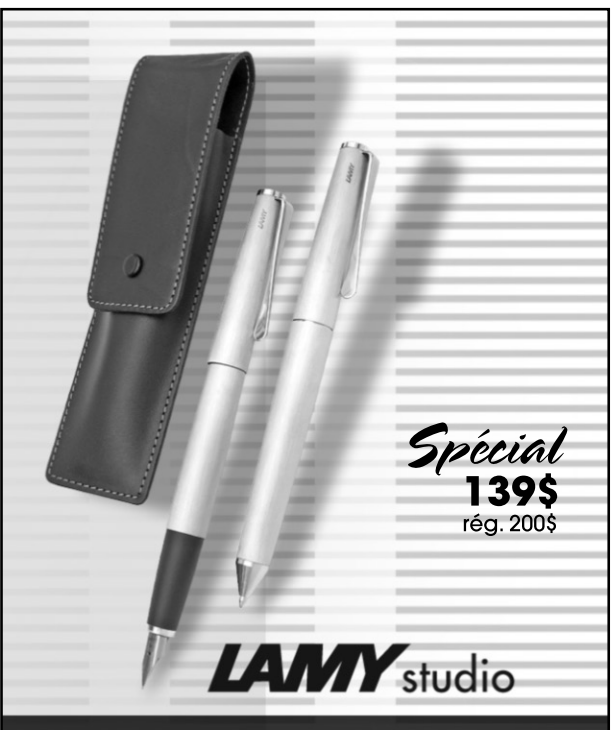

Un stylo plume et à bille de fabrication allemande.
Un design moderne fini en acier brossé aluminium ou noir.
La plume est particulièrement flexible. Pour ceux qui aiment quelque chose de différent. Avec l'étui.

Depuis 1969
Stylo.ca
MONTRÉAL - LAVAL - BROSSARD
PLACE LAURIER, QUÉBEC
www.stylo.ca
3438480

Ski de Fond
Le Spécialiste

Touring • Course • Hors piste
• Cliniques de fartage
• Rabais sur équipement complet
• Location d'équipements junior
• Grand choix de vêtements et accessoires
André Jac Sport
5520, boul. des Laurentides, Laval
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410
3441339
3447311

Cœur qui soupire désire un saphir.

La joie. Inspirée par Birks.

Collier à saphirs et à diamants de taille croissante, en or blanc 18 carats, 7 900 $.
Bague sertie en demi-chaton, 2 100 $.
Exclusifs à Birks.

BIRKS^MD^

Magasinez avec nous en ligne ou à votre magasin Birks préféré. Visitez le www.birks.com ou composez le 1.800.682.2622.
3446474A

ACTUALITÉS

La Grande guignolée des médias

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Artistes, journalistes, animateurs, tout l'univers de la télé, de la radio et des journaux s'activera aujourd'hui et sollicitera le grand public à l'occasion de la Grande guignolée des médias en faveur des démunis. Par la suite et jusqu'au 22 décembre, vous pourrez faire des dons dans les pharmacies Jean Coutu, les Rôtisseries St-Hubert, les succursales de la Banque Laurentienne et les magasins HBC (La Baie, Zellers et Déco Découverte) du Québec. On peut aussi faire des dons sur Internet à www.lagrandeguignoleedesmedias.com et www.banquelaurentienne.ca ou par téléphone (514-908-9090 et sans frais pour l'extérieur de Montréal, 1-866-908-9090). Sur la photo, on voit les porte-parole de cette Grande guignolée, Clodine Desrochers (TVA), Éliane Larouche (MétéoMédia), Chantal Machabée (RDS), la chanteuse Andrée Watters, Jean Pagé (TQS) et les comédiens Rita Lafontaine et Vincent Graton.

Nunavut : poursuite de 1 milliard $

EDMONTON — Un organisme qui veille au respect d'une entente sur les revendications territoriales du Nunavut poursuit le gouvernement fédéral pour 1 milliard $.

La poursuite déposée par Nunavut Tunngavik Inc. (NTI) soutient qu'Ottawa n'a pas respecté sa part de l'entente. Ainsi, les Inuits auraient perdu environ 123 millions $ par année en salaires et avantages en grande partie parce que trop d'emplois fédéraux sont attribués à des travailleurs provenant du sud du pays, en dépit des garanties de l'entente qui prévoit qu'un proportion représentative des postes est réservée à des habitants du Nord.

Une porte-parole du gouvernement fédéral a dit que le ministère des Affaires indiennes allait se pencher sur les fondements de la poursuite.

La population du territoire est composée à 85 pour cent d'Inuits, mais ils n'occupent que 45 pour cent des emplois du territoire et 33 pour cent des postes fédéraux.

CHRONOGRAPHE RETOUR EN VOL | SECOND FUSEAU HORAIRE | TACHYMÈTRE
BOUSSOLE ÉLECTRONIQUE AVEC COMPENSATION MAGNÉTIQUE DE LA DÉCLINAISON

ATTACHEZ-LA
QUELQU'UN!

DISPONIBLE EN BIJOUTERIES AUTORISÉES SEULEMENT

3446129 3446070A

Vieux-Québec en forfait

Forfait gastronomique
- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petit déjeuner américain
- 1 souper / table d'hôte à « La Table du Manoir »
- Accès à la piscine intérieure / sauna / club santé
- Frais de service

Valide jusqu'au 30 avril 2007

À partir de 189$ PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS

Tous nos forfaits sont disponibles en certificats-cadeaux

HÔTEL MANOIR VICTORIA

Découvrez le Spa du Manoir!

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463.6283

3432083A 3432102

JONES NEW YORK SIGNATURE
JONES NEW YORK COLLECTION
NINE WEST
AK ANNE KLEIN
KASPER

Habillez-vous pour impressionner pendant le temps des Fêtes et épargnez jusqu'à 40%

sur marchandise sélectionnée

OGILVY
DEPUIS 1866

Tailles 4 à 6 - Tailles 2p à 14p 2e étage
Tailles 14w à 24w, 4e étage
Sainte-Catherine ouest et de la Montagne
514.286.0735
ogilvycanada.com

3447899A

Les Outgames sous la protection de la loi

Les jeux gais de Montréal auraient une dette de plus de 2 millions

MALORIE BEAUCHEMIN

Après des semaines de rumeurs et d'allégations concernant un lourd déficit, le comité organisateur des Outgames 2006 s'est placé cette semaine sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers.

Les organisateurs de ces premiers jeux gais présentés dans la métropole feraient face à une dette qui dépasserait les deux millions de dollars.

Le mois dernier, plusieurs fournisseurs d'équipements et de services attendaient toujours d'être payés et s'en étaient plaints dans les médias.

Un surplus qui fond

Au lendemain de l'événement qui a attiré, selon l'organisation, 12 000 personnes, la directrice générale des premiers Outgames mondiaux, Louise Roy, avait annoncé un surplus de 200 000 $.

Puis, admettant un déficit, l'organisation avait ensuite rejeté le blâme sur le gouvernement provincial, qui, selon eux, n'avait pas tenu sa promesse de financement.

L'événement avait joui de subventions considérables de la part des différents ordres de gouvernement. M^me^ Roy a récemment déclaré à *La Presse* que les Outgames avaient été un succès qui avait rapporté plus de 75 millions de dollars en retombées économiques.

L'organisatrice muette

M^me^ Roy n'a pas rappelé *La Presse*, hier. La plupart des téléphones cellulaires de l'équipe du comité d'organisation ne sont plus en fonction. Seule la coprésidente de l'événement, Marielle Dupéré, a indiqué que les responsables n'avaient aucun commentaire pour l'instant. Elle a cependant promis que l'organisation ferait des commentaires « plus tard cette semaine ».

Avec la Presse Canadienne

REMISE EN QUESTION À LOTO-QUÉBEC

Le sénateur Lapointe appuie le président

FRANÇOIS CARDINAL

La remise en question des orientations de Loto-Québec, qui se dit prête à renoncer à une hausse de la clientèle du Casino de Montréal, est « un sapré pas en avant », selon le sénateur Jean Lapointe.

Contrairement au gouvernement Charest, qui refuse de donner son avis sur le virage proposé par la haute direction, le comédien donne sa bénédiction. « (Le président) Alain Cousineau me prouve qu'il est un homme très intelligent avec un sapré jugement. Il démontre aussi qu'il est un homme de cœur et ça, ça me touche beaucoup », a-t-il lancé en entrevue téléphonique.

La Presse a publié hier les extraits d'une entrevue accordée par M. Cousineau où ce dernier osait remettre en question les orientations de son organisme. Il se demandait notamment s'il pouvait continuer à minimiser le jeu pathologique tout en tentant d'augmenter la clientèle du casino.

Le sénateur Lapointe pilote actuellement un projet de loi, qui devait franchir hier soir l'étape de la deuxième lecture, visant à concentrer les appareils de loterie vidéo à l'intérieur de quelques salons de jeu. Il estime que sa croisade, qui vise à réduire le jeu pathologique, est en parfaite harmonie avec les propos de M. Cousineau.

Pour sa part, le ministre des Finances, Michel Audet, a qualifié les déclarations de Loto-Québec de « normales » dans le cadre de la réflexion sur la mission de la société. Mais les accueille-t-il favorablement ? Impossible de savoir.

« Le ministre n'a pas à les accueillir, a répondu son porte-parole, Michel Rochette. Ce que je peux vous dire, c'est que cela va dans le sens de ce que le gouvernement a fait comme travail. »

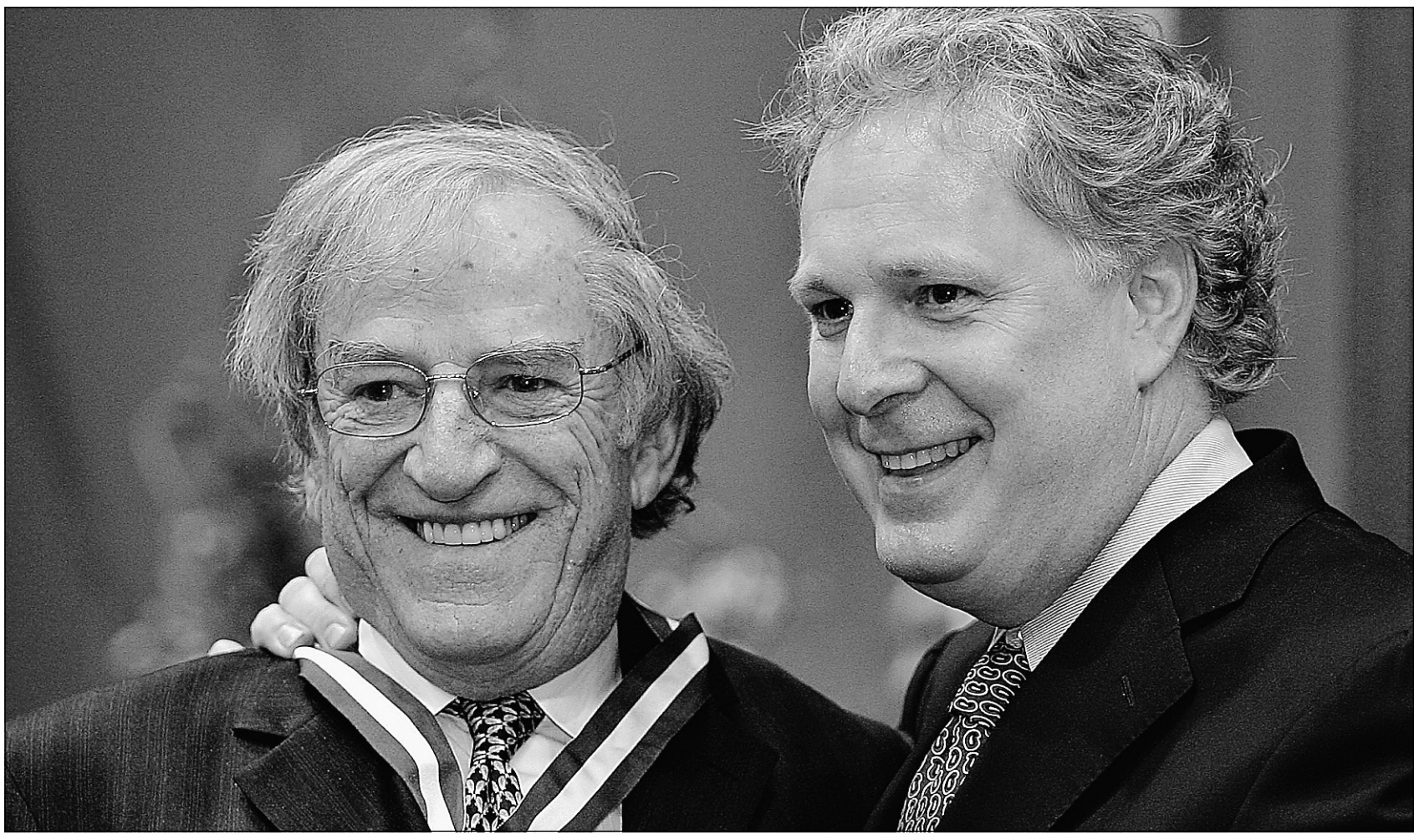

PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES PC ©

Le sénateur Jean Lapointe pilote actuellement un projet de loi, qui devait franchir hier soir l'étape de la deuxième lecture, visant à concentrer les appareils de loterie vidéo à l'intérieur de quelques salons de jeu. Sur la photo, le premier ministre Jean Charest est en compagnie de Jean Lapointe au moment de la remise du titre de l'Ordre national du Québec au sénateur le 20 juin dernier à Québec.

Tout au plus M. Rochette a-t-il reconnu qu'il « faut trouver un juste milieu entre la mission économiques de Loto-Québec et sa responsabilité sociale ».

Depuis peu, Loto-Québec et la Société des alcools ont un droit de regard sur la hauteur des dividendes exigés par le gouvernement.

À l'inverse, le gouvernement doit obligatoirement approuver les plans stratégiques de ces organismes.

Pour le cabinet Audet, il s'agit là d'un pas en avant. Tout comme l'a été la décision de réduire graduellement le nombre d'endroits où sont offerts des appareils de loterie vidéo.

En pleine réflexion sur le plan stratégique 2007-2010 de l'organisme, M. Cousineau confiait hier son intention d'aller plus loin encore. « Il y a actuellement une discussion en profondeur sur les orientations de la société, indiquait-il. Nous sommes en train de réfléchir à cette question : est-ce que la croissance fait partie de nos objectifs, compte tenu de la situation ? »

À ce jour, le gouvernement provincial a tenu un seul et même discours, à savoir que Loto-Québec devait accroître son efficacité et sa performance de manière à maintenir le niveau de bénéfices nets versés annuellement dans les coffres de l'État.

© 2004 Cartier

Santos® Demoiselle Cartier

BIRKS MD

1.800.682.2622

3443450A

3443452

SOLDE avant-Noël

Jusqu'à 40% de rabais sur marchandises sélectionnées

COMPLET à partir de 299,99 $ Régulier 395 $ et plus

VESTON SPORT à partir de 199,99 $ Régulier 275 $ et plus

PANTALON HABILLÉ 79,99 $ Régulier 110 $ et plus

PANTOUFLES 39,99 $ Régulier 55 $

Cartes-cadeaux disponibles 20 $ - 50 $ - 100 $

BOTTES D'HIVER 149,99 $ Régulier 185 $

PARKAS à partir de 75 $ Régulier 150 $ et plus

CHANDAIL à partir de 49,99 $ Régulier 80 $ et plus

CHEMISE SPORT 39,99 $ Régulier 55 $ et plus

3446251A

Bovet

ÉLÉGANCE POUR L'HOMME ACTUEL

MONTRÉAL 4475, boulevard Métropolitain Est CENTRE-VILLE Complexe Desjardins OUEST Centre Rockland, Fairview Pointe-Claire RIVE-SUD Promenades Saint-Bruno, Mail Champlain LAVAL Carrefour Laval RIVE-NORD Place Rosemère JOLIETTE Galeries Joliette.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE 2006.
Léger supplément pour les tailles fortes et élancées. Le choix varie selon les magasins.

POLITIQUE

Un étudiant montréalais court les congrès des partis politiques

Adepte du tourisme politique

MALORIE BEAUCHEMIN

Sylvain a 22 ans. Il est étudiant en droit à l'Université de Montréal. Sa passion? Le tourisme politique... sans jamais quitter Montréal!

La fin de semaine dernière, Sylvain l'a passée au congrès d'investiture du Parti libéral du Canada. Mais il ne s'est pas contenté d'observer. Il était délégué substitut et avait le droit de vote. Il l'a fait par curiosité intellectuelle plutôt que par allégeance, puisqu'il est loin d'être un militant libéral.

Ses frais d'inscription? Payés par l'organisation de Bob Rae, en manque de délégués jeunes provenant des régions du Québec.

« Je n'ai jamais payé pour aller à un événement politique. Cette fois-ci, mon ami était dans l'organisation de Bob Rae et il manquait de monde, explique Sylvain, qui se dit d'aucune allégeance. J'ai donc été délégué substitut de Jonquière-Alma, alors que je n'ai jamais mis les pieds là-bas. »

L'expérience lui a permis de discuter de la présence canadienne en Afghanistan avec Roméo Dallaire, ex-chef des Casques bleus au Rwanda, ou encore de faire équipe avec Pierre Pettigrew pour convaincre des militants d'appuyer Michael Ignatieff au dernier tour.

« Le Parti libéral du Canada, c'est le parti pour lequel instinctivement j'avais le moins de sympathie, comme beaucoup de Québécois, soutient-il. Le congrès a vraiment embelli mon image du parti. J'ai apprécié d'être là-bas et de voir qu'il existait une base de gens bien intentionnés, comme dans tous les partis. »

Sylvain prétend ne pas aimer la politique en soi, mais plutôt les jeux de pouvoir. Ainsi, le fait d'entrer dans la machine lui permet d'observer de près les alliances, factions, négociations, compromis. « Je voulais voir quelles étaient les motivations des militants d'un parti, souligne l'étudiant. Pourquoi ils dépensent autant de temps et d'argent pour des organisations politiques. Je voulais savoir si c'est la base militante qui influence les leaders ou si c'est l'inverse. C'est tellement différent d'un parti à l'autre. C'est ça qui est fascinant. Par exemple, chez les libéraux fédéraux, j'ai trouvé que les gens sont très loyaux envers leurs élites, contrairement aux militants péquistes qui sont plus sceptiques. »

PHOTO ANDRÈ PICHETTE, LA PRESSE ©

Notre étudiant se promène d'un parti à l'autre, d'investiture en congrès. Parti québécois (PQ), Action démocratique du Québec (ADQ), Bloc, il les a presque tous visités à au moins une reprise, sans jamais quitter la métropole. La fin de semaine dernière, il l'a passée au congrès d'investiture du Parti libéral du Canada.

Sa démarche semble a priori honnête. Lors du congrès, lorsqu'un militant lui demandait son avis sur une question, il prenait bien soin de choisir les bons mots pour ne pas froisser personne, sans mentir. « Je ne pense pas que c'est malhonnête, ce que je fais, dit-il. Quand les gens me demandaient si j'étais un militant libéral, je leur disais non. Je leur disais que j'avais été au congrès conservateur aussi. »

C'est justement en mars 2005, au congrès du Parti conservateur du Canada, qu'a commencé sa quête idéologique au cœur de la politique canadienne et québécoise.

« Quelqu'un avec qui j'étudie donnait des billets, parce qu'il manquait de jeunes encore une fois, dit-il. Honnêtement j'y suis allé pour le banquet. Mais j'ai tellement aimé l'expérience que j'ai voulu continuer avec d'autres partis. »

Alors, il se promène depuis, d'un parti à l'autre, d'investiture en congrès. Parti québécois (PQ), Action démocratique du Québec (ADQ), Bloc, il les a presque tous visités au moins une fois, sans jamais quitter la métropole.

« On est chanceux à Montréal, il y a plusieurs événements politiques importants », souligne le passionné de philosophie politique.

Ne manque que le Nouveau Parti démocratique (NPD) et le Parti libéral du Québec (PLQ) à son tableau de chasse. Et il compte bien y remédier bientôt.

« Je prends ma carte de membre avant chaque événement. Certaines doivent être expirées, affirme Sylvain. Jusqu'à maintenant, chaque parti a suscité des sympathies chez moi pour des raisons différentes, certains plus que d'autres. »

Il entend continuer son « tourisme politique », encore quelques années, avec de se fixer.

« Un jour, quand je serai plus vieux, vers 25-30 ans, je choisirai un parti, dit-il. Mais je ne veux pas me laisser convaincre trop vite. Je suis un vrai mou. Au fond, je représente parfaitement la population québécoise. Je suis 50/50. Souverainiste-fédéraliste. »

CLUB PRIVILÈGES

Abonnés de *La Presse*, achetez en ligne pour Noël !

Profitez de ces offres EXCLUSIVES.

20% de rabais à l'achat de billets pour la pièce de théâtre **Le mystère d'Irma Vep**
Du 19 au 22 déc. 2006
Juste pour rire Sur scène

10% de rabais à l'achat de certificats-cadeaux **VIPASS** échangeables chez une foule de marchands dont : **Dumoulin**, **SAQ**, **St-Hubert**, **Sports Experts** et autres.

vipass

10%
de rabais sur les magazines des Éditions Gesca

10 à 30%
de rabais sur livres des Éditions La Presse

Simple et rapide !
Visitez sans tarder le site
www.cyberpresse.ca/privileges

LA PRESSE

3445200A

3446003

MICHEL C. AUGER

Depuis l'élection de Stéphane Dion, le débat sur la Loi sur la clarté semble avoir repris, autant sur l'opportunité d'adopter cette loi, que sur son effet sur la réputation de M. Dion au Québec.

Cliquez sur le blogue de Michel C. Auger pour en savoir davantage.

www.cyberpresse.ca.

À Noël
Donnez des nouvelles !

Offrez *La Presse* tous les week-ends pendant 26 semaines et recevez en plus

La Sélection Chartier 2007 ou 4 numéros du magazine Hockey

(Valeur : 26,95 $)

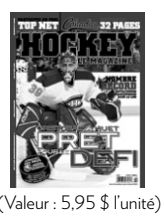

(Valeur : 5,95 $ l'unité)

Pour profiter de cette offre : cyberpresse.ca/abonnement/noel

LA PRESSE

3442842A

VINCENT MARISSAL

Et le charisme, bordel !

Posez la question autour de vous : quelles sont les trois principales qualités d'un chef politique ?

Il y a de fortes chances que le charisme revienne constamment dans les réponses, et le plus souvent en première place.

Pourtant, le charisme fout le camp ces temps-ci en politique canadienne. Prenez l'élection de Stephen Harper au poste de premier ministre, il y a 11 mois, celui dont l'ancien député conservateur, André Bachand, disait qu'il « a autant de charisme qu'une table à pique-nique ».

Prenez Stéphane Dion, élu chef libéral cette fin de semaine, malgré une réputation de prof chiant à lunettes. Le même Stéphane Dion qui a déjà admis à ses conseillers être d'un naturel crispé et qui est aussi à l'aise dans un bain de foule qu'un claustrophobe dans un ascenseur bondé.

Prenez, enfin, le nouveau premier ministre désigné en Alberta, Ed Stelmach, élu lui aussi la fin de semaine dernière par les conservateurs albertains pour succéder au flamboyant Ralph Klein. M. Stelmach, modeste fermier de 55 ans, est beaucoup moins charismatique que les deux autres aspirants chefs, Ted Morton, universitaire de droite très religieux, et Jim Dinning, ancien ministre des Finances de Ralph Klein retourné dans le monde des affaires en 1997.

Pas de doute, le charisme n'est à la mode ces temps-ci. C'est même devenu une tare que d'en avoir trop parce que les électeurs ont l'impression que les artifices cachent des défauts.

À première vue, cela promet des campagnes électorales mornes, ce qui devrait alarmer les médias et décevoir les électeurs. Mais à bien y penser, c'est peut-être, au contraire, une bonne chose.

En cette époque d'hypermédiatisation, de guerre d'image et de la clip instantanée en politique, il est agréable de voir le fond prendre le dessus sur la forme.

Stephen Harper aussi a su surmonter ses lacunes en charisme grâce à une campagne précise, structurée, basée sur cinq priorités simples. Pas de fla-fla, pas de déclarations grandiloquentes, que du concret. Et comme il n'y avait pas beaucoup d'artifice, on s'est attardé tout de suite à l'essentiel. C'est aussi ce qu'il a fait à Québec, ce fameux 19 décembre 2005, le jour où il a gagné les élections.

MM. Harper, Dion et Stelmach ont deux autres points en commun (liés au manque de charisme, quand on y pense). D'abord, ils sont perçus comme des gens intègres et crédibles.

Avec des Harper, Dion ou Stelmach, nous devons maintenant écouter ce que disent les politiciens au lieu de passer des jours à analyser comment ils l'ont dit.

Autrement dit, avec des Harper, Dion ou Stelmach, nous devons maintenant écouter ce que disent les politiciens au lieu de passer des jours à analyser comment ils l'ont dit. Nous sommes à des années-lumière des motomarines de Stockwell Day et c'est très bien ainsi.

Négligé au départ, en grande partie à cause de son manque de charisme, Stéphane Dion a finalement réussi à retourner la situation à son avantage parce que tout le monde a constaté qu'il avait mené la meilleure campagne d'idées (eh oui ! il semble, et ça aussi c'est une bonne nouvelle, que cela veut encore dire quelque chose).

Puis, ils étaient négligés et les électeurs aiment les négligés. En fait, ils aiment surtout les histoires de négligés qui, contre toute attente, gagnent contre l'establishment et, surtout, contre les vilains médias.

Il faut bien avouer modestement que les médias en ont pris plein la tronche ces derniers temps.

De Stephen Harper à Stéphane Dion en passant par Ed Stelmach, il y a une constante : plus les médias écorchent les négligés, plus ils gagnent en popularité.

C'est vrai aussi pour André Boisclair, qui souffre encore d'un grave problème de crédibilité dans les médias. Sa dernière performance dans une vidéo parodiant le film *Brokeback Mountain* n'a pas fait monter sa cote auprès des chroniqueurs, mais c'est tout le contraire dans la population. C'est un peu comme ces jeux dans les fêtes foraines : plus on tape fort avec la masse, plus la bille monte, au point, parfois, de faire sonner la cloche et de décrocher un prix.

Il paraît que nous, les médias, nous jouissons d'un pouvoir de persuasion extraordinaire dans la société. Vous nous le reprochez souvent, même. Mais de toute évidence, ce n'est pas toujours vrai.

Parfois, à force de trop frapper, on transforme même nos cibles en victimes. C'est le cas d'André Boisclair.

Même les deux génies qui ont imaginé le sketch vulgaire et kétaine de *Brokeback Mountain* ont exprimé publiquement leur regret de voir André Boisclair entraîné malgré lui dans la controverse. Pauvre M. Boisclair, il ne savait pas dans quoi il s'embarquait.

Cela rappelle l'époque des histoires de cocaïne de M. Boisclair, quand Pauline Marois disait à la blague qu'elle fouillait frénétiquement dans son passé à la recherche d'un quelconque scandale pour remonter dans les sondages…

Dion, le Français

Une chance que le ridicule ne tue pas parce que quelques collègues chroniqueurs du Canada anglais ne seraient plus de ce monde. Notamment Ezra Levant, du *Calgary Sun*, qui affirme que Stéphane Dion devrait renoncer à sa nationalité française parce que cela pourrait jouer contre les intérêts du Canada. Voilà que l'on émet des doutes sur la canadienneté de Stéphane Dion ! Il faut vraiment le faire.

Le nouveau gouvernement

Quelqu'un pourrait-il dire à Stephen Harper et à son personnel que les élections ont eu lieu il y a plus de 10 mois ? Comme ça, ils arrêteront peut-être d'écrire « le nouveau gouvernement du Canada » à chaque phrase dans leurs communiqués. La nouveauté, plus on en parle, et moins elle existe.

Plus tôt cet automne, le « nouveau » gouvernement a même suspendu un géologue de Ressources naturelles qui refusait d'utiliser l'expression « nouveau gouvernement ». Andrew Okulitch a depuis été réintégré. Comme quoi : nouveau gouvernement, vieilles manières autoritaires.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca

Vote sur le mariage gai aujourd'hui

L'opposition accuse Harper de vouloir se faire du capital politique au détriment de la Charte

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — C'est sans grand enthousiasme que les députés fédéraux ont rouvert les débats, hier, sur la question du mariage entre conjoints de même sexe.

La motion présentée par le gouvernement Harper pour rétablir la définition traditionnelle du mariage devrait vraisemblablement être rejetée aujourd'hui, lorsqu'une majorité de députés de la Chambre voteront contre l'initiative conservatrice.

Les partis de l'opposition ont accusé le premier ministre de tenter de se faire du capital politique au détriment des droits fondamentaux des Canadiens. Une révision de la loi qui permet le mariage entre conjoints de même sexe faisait partie des promesses du Parti conservateur lors des dernières élections.

« On ne fait pas de la politique avec la Charte. On ne fait pas de la politique avec les droits. Ça, c'est typiquement Harper », s'est insurgé le député d'Etobicoke–Lakeshore, Michael Ignatieff.

La motion prévoit le dépôt d'une loi qui rétablirait cette définition traditionnelle, « sans toucher les unions civiles et tout en respectant les mariages existants entre personnes de même sexe ».

Près de 12 000 Canadiens se seraient ainsi unis au Canada, depuis les premiers mariages célébrés en Ontario en 2003.

Le projet de loi C-38, introduit par les libéraux, a été adopté à l'été 2005.

Le projet de loi C-38, introduit par les libéraux, a été adopté à l'été 2005. Trente-cinq députés avaient alors voté contre. De ce nombre, 26 sont toujours aux Communes.

Seuls les partis libéral et conservateur permettront à leurs membres de voter librement aujourd'hui. Une dizaine de députés conservateurs voteront contre, dont le président du Conseil du Trésor, John Baird, et le député de Colombie-Britannique James Moore. Quatre libéraux pourraient voter pour la motion : les Ontariens John McKay, Gurmax Malhi et Tom Wappel, ainsi que le Montréalais Massimo Pacetti.

Par ailleurs, certaines personnes qui avaient initialement voté contre C-38 se prononceront cette fois-ci en faveur de la nouvelle définition du mariage. C'est le cas notamment de l'Ontarien Paul Zsabo.

« Je suis un législateur. Je ne vote pas pour des résolutions qui sont irréalisables », s'est-il justifié hier.

Stéphane Dion avait dit durant la campagne qu'il ferait de la question du mariage gai un vote obligatoire en Chambre. Il a changé sa position cette semaine, vraisemblablement après des pressions des membres de son caucus.

Les groupes de pression favorables et opposés au mariage gai ont réitéré leurs positions durant la journée, tandis qu'une poignée de parlementaires s'engageaient dans une série de discours souvent dépourvus de passion.

« La seule façon pour M. Harper d'éliminer le droit égal au mariage est d'utiliser la clause nonobstant. Or, il a précisé durant sa campagne électorale qu'il ne ferait pas. Donc ce qui se passe actuellement en Chambre n'est qu'un exercice de politique », a fait remarquer Kaj Hasselriis, des Canadiens et Canadiennes pour le droit égal au mariage.

« Une vaste majorité de Canadiens souhaite que les droits des enfants soient pris en considération dans les discussions sur le mariage entre conjoints de même sexe », a pour sa part plaidé Louis DeSerres, de la coalition Vote Marriage, Canada.

Depuis que la loi fédérale a été adoptée, toutes les provinces et tous les territoires permettent la célébration de telles unions. « Les temps ont changé. Nous sommes passés à autre chose. La Chambre est passée à autre chose », a déclaré le libéral Bill Graham durant son allocution aux Communes.

- Avec la Presse Canadienne

ÉDUCATION

RÉFORME DE L'ÉDUCATION

La CSQ demande un moratoire sur l'abolition des classes spéciales

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Pour sauver la réforme scolaire, Québec doit notamment stopper « l'intégration sauvage » des élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage dans les classes régulières.

C'est ce que réclame la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), dans une série de propositions soumises au gouvernement hier afin de corriger les « lacunes » de la réforme. Or, la FSE-CSQ ne demande plus à Québec de surseoir à l'implantation de la réforme comme elle le faisait depuis très longtemps.

« Si on ne règle pas la politique d'intégration, il n'y a pas une réforme qui va pouvoir réussir. »

« Si on ne règle pas la politique d'intégration, il n'y a pas une réforme qui va pouvoir réussir. Il y a beaucoup de détresse dans nos classes », a lancé la présidente de la FSE-CSQ, Johanne Fortier.

Les enseignants demandent un moratoire sur l'abolition des classes spéciales et des cheminements particuliers. « La réforme sert souvent de prétexte pour fermer les classes spéciales. Alors de plus en plus d'élèves avec des difficultés de plus en plus lourdes sont intégrées dans les classes régulières. Mais il n'y a pas le soutien adéquat pour soutenir ces élèves », a expliqué M^me^ Fortier.

Le président de la CSQ, Réjean Parent, croit que « les enseignants n'en peuvent plus », surtout au secondaire. Les classes régulières comptent 32 élèves, dont certains en difficulté d'apprentissage, alors que les classes spéciales en regroupent 20. « La réforme visait la réussite des plus démunis, et force est de constater qu'à ce jour ça ne fonctionne pas de ce côté-là », a-t-il affirmé.

M. Parent déplore que les élèves en difficulté soient expulsés des classes spéciales pour intégrer des classes régulières, alors que les plus talentueux quittent celles-ci pour participer à des projets particuliers. « Il y a de plus en plus de classes pour l'élite », a-t-il souligné.

Au terme des négociations avec les enseignants, le gouvernement Charest avait accepté de verser 100 millions de dollars en trois ans pour venir en aide aux élèves en difficulté d'apprentissage. Johanne Fortier juge cet effort insuffisant. La mesure du gouvernement reviendra à embaucher un spécialiste de plus par école, selon elle.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES PC ©

Johanne Fortier, présidente de la FSE-CSQ. Le syndicat a présenté hier une série de recommandations à apporter à la réforme, mais ne demande plus à Québec de surseoir à son implantation.

Parmi ses autres propositions, la FSE-CSQ demande d'abandonner l'évaluation des compétences transversales. Plutôt que d'évaluer des compétences, une tâche difficile et « très subjective », les enseignants devraient évaluer l'acquisition de connaissances chez les élèves, estime M^me^ Fortier.

Les enseignants souhaitent également que l'école évalue le cheminement d'un élève à la fin de chaque année plutôt qu'à la fin d'un cycle (aux deux ans). « Quand un enfant, à la première année du cycle, a de graves difficultés, il faut lui offrir tout de suite du soutien ou, à titre exceptionnel, lui faire recommencer sa classe », a expliqué Johanne Fortier.

L'an prochain, la réforme sera implantée en troisième secondaire. La FSE-CSQ propose quelques modifications au programme, dont le report du cours Science et technologie, car les outils destinés aux enseignants ne sont pas prêts.

Enfin, la centrale syndicale demande au gouvernement Charest de lancer une commission indépendante dont le mandat serait de tenir des audiences publiques et d'évaluer la réforme scolaire.

« On ne souhaite pas un retour en arrière mais on ne saurait continuer comme si rien ne se passait », a expliqué Réjean Parent. Le président de la CSQ veut « préserver ce qui va bien, l'essentiel de la réforme », comme l'accent mis sur le français et les mathématiques. « Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Il faut cesser des pratiques qui ne tiennent pas la route », a-t-il expliqué.

Mais selon lui, si le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, n'écoute pas les propositions des enseignants, « le responsable de l'échec de la réforme, ce sera lui ». Le ministre Fournier trouve « très encourageant le changement de ton » de la FSE-CSQ, qui ne demande plus de stopper la réforme. Il souhaite que les propositions de la FSE-CSQ soient étudiées par la Table de pilotage du renouveau pédagogique, qui regroupe enseignants, commissions scolaires et parents, notamment.

Néanmoins, le ministre n'est « pas très chaud » à l'idée de lancer une commission indépendante. « Mais ça ne veut pas dire que, pour l'ensemble des propositions, il n'y a pas de place pour faire des choses », a-t-il noté, sans vouloir préciser quelles propositions sont acceptables à ses yeux.

Rapport du Conseil supérieur de l'éducation sur les commissions scolaires

« Un changement rapide s'impose »

MARIE ALLARD

Il est urgent de faire augmenter la participation aux élections scolaires, à défaut de quoi l'avenir des commissions scolaires sera remis en jeu. « Un changement rapide s'impose, sinon il faudra, tôt ou tard, trouver des solutions de rechange », indique un rapport du Conseil supérieur de l'éducation rendu public hier.

Seulement 8 % de la population a voté lors des élections scolaires de 2003, le plus bas taux jamais vu. Il est « impérieux » d'augmenter la participation lors du prochain scrutin, en novembre 2007. Beaucoup de travail reste à faire, selon Louise de la Sablonnière, présidente par intérim du Conseil. « On a réalisé un sondage auprès de 1000 personnes et un très fort pourcentage ne savait pas que les commissaires étaient élus au suffrage universel », a-t-elle dit à *La Presse*. Depuis 10 ans, la gestion scolaire a connu deux grands bouleversements : la décentralisation des pouvoirs vers les écoles et la création de conseils d'établissements. Cela ne s'est pas fait sans heurts.

« Il est clair qu'il y a une difficulté en ce qui a trait au partage des pouvoirs et des responsabilités, au regard notamment de la place des parents », souligne M^me^ de la Sablonnière. De la formation sur les rôles de chacun devrait être offerte.

Pour mieux recruter les parents, le Conseil suggère de compenser financièrement ceux qui s'impliquent. Il demande aux commissaires « un véritable engagement civique motivé strictement par les intérêts de l'ensemble des élèves ». Certains sont malheureusement guidés par « des intérêts corporatistes, personnels ou financiers », déplore le Conseil.

Les commissions scolaires se sont dites étonnées de voir leur avenir remis en question. « Il est prématuré de tirer une conclusion aussi rapidement, à moins d'un an des prochaines élections scolaires », a fait valoir André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires. « Le Conseil ne remet nullement en question le gouvernement scolaire, il veut lui venir en aide », a répondu M^me^ de la Sablonnière.

Faites bonne impression

EPSON®

Stylus Photo R2400

- Résolution maximale de 5 760 ppp
- Impression 13" x 19" ou papier photo en rouleau
- 8 cartouches individuelles *UltraChrome Hi-Gloss*
- Qualité achive jusqu'à 200 ans

999,99$

Pour les meilleurs résultats d'impression, utilisez les papiers photo EPSON

Stylus Photo R800

- Impression 8,5" x11"
- Résolution max. 5 760 x 1 440 ppp
- Couleurs vivantes et soutenues avec les encres à pigment EPSON UltraChrome Hi-Gloss™

479,99$

Stylus Photo R1800

- Impression jusqu'à 13" x 19" ou papier photo en rouleau
- Logiciel Epson RAW Print inclus
- 8 cartouches individuelles EPSON UltraChrome Hi-Gloss™

649,99$

Stylus Photo R4800

- Impression noir et blanc et couleur de qualité professionnel
- Impression jusqu'à 13" x 19" ou papier photo en rouleau
- Encres EPSON UltraChrome K3

2 199,99$

L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE

6229, St-Hubert
Montréal (Québec)
www.lozeau.com
514 274-6577
1 800 363-3535

METRO BEAUBIEN

FINANCEMENT accord D Desjardins

Photos peuvent différer
Valide jusqu'au
13 décembre 2006

3444554A

Manifestation pour la gratuité scolaire

MARIE ALLARD

Des étudiants ont manifesté hier dans les rues de Montréal, perturbant le retour à la maison de quelques automobilistes. « On veut un réinvestissement (en éducation post-secondaire), mais pas n'importe comment, a dit Julie Descheneaux, porte-parole de l'Association pour une solidarité étudiante (ASSE). On revendique encore et toujours la gratuité scolaire au Québec, qui est un choix de société primordial. »

Formé d'une centaine d'étudiants, selon les organisateurs, le groupe a aussi réclamé des garderies aux horaires flexibles pour les parents qui étudient. Il a déposé une pétition signée par 10 0000 personnes aux bureaux montréalais du ministère de l'Éducation, rue Fullum. La police de Montréal a déploré le manque de collaboration des manifestants. Aucun incident n'a toutefois été signalé.

PRÉCISION

M. Fennouny, cité hier dans le dossier sur l'arabe à l'école, est M. Abdelaziz Fennouny, président de l'association Dialogue et solidarité de LaSalle, qui donne des cours d'arabe à une soixantaine d'enfants. Son identité complète a malheureusement été coupée. Nos excuses.

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du: 2006-12-06

LOTOQUEBEC.COM

Lotto 6/49 Québec 49 Banco La Quotidienne Astro Extra Super 7

1 25 000 $ 944268 décomposables
2 50 000 $ 157175 décomposables
3 100 000 $ 699391 décomposables
Numéros «Télé» 002035 802473 932539 non décomposables
Numéro Boni 10

Lotto 6/49: 02 06 12 18 22 29 — compl. 04
Québec 49: 02 06 07 08 24 46 — compl. 17
Banco: 05 15 17 19 22 24 29 30 33 38 40 43 44 45 52 55 62 65 67 70
La Quotidienne: 3 276 4 5289
Astro: Jour - Mois - Année - Signe: 05 JANVIER 44 SCORPION
Extra: 500 000$ 4893547* *décomposable dans les deux sens
Super 7: GROS LOT BONI CE VENDREDI 25 000 000 $

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Toyota HIGHLANDER hybride* Célébration 2007

Résultat du : 2006-12-06
224F176 (non décomposables)
*Ce lot est échangeable contre un chèque de 50 000 $.

2006-12-01 : 667B895
2006-12-02 : 189E309
2006-12-03 : 669E460
2006-12-04 : 614F235
2006-12-05 : 683A187

Un *Toyota HIGHLANDER hybride* par jour, du 1er au 31 décembre.

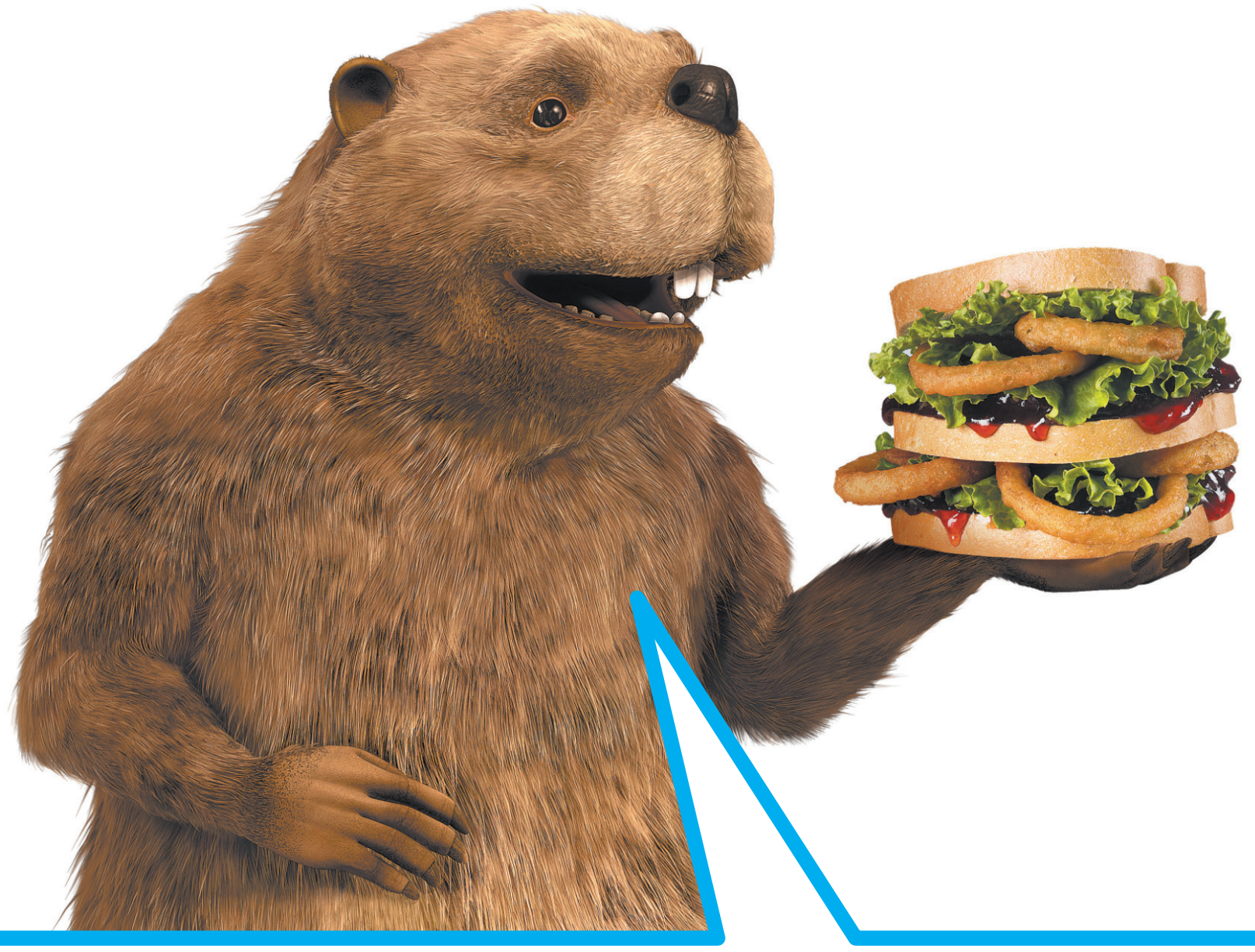

La meilleure combinaison depuis le sandwich à la confiture et aux rondelles d'oignon.

Service Internet Sympatico Intermédiaire
+
Service ExpressVu — Forfait Tout-en-un Numérique Essentiel

Combinez deux services de pointe pour un tarif avantageux.
Avec le service Internet Sympatico[MC] Intermédiaire, comme votre accès n'est jamais partagé, vous profitez d'un service toujours rapide, même durant les heures de pointe[1]. ExpressVu[MC] de Bell vous offre le plus grand choix de chaînes au pays et, avec le forfait Tout-en-un Numérique Essentiel, vous obtenez tout ce dont vous avez besoin pour profiter pleinement de la télé numérique : l'équipement, la programmation, l'installation et la garantie à vie.

27,50 $ /mois
pendant 6 mois[2]

3447242

Visitez un détaillant Bell près de chez vous 1 888 208-8163 bell.ca/combinaison1

Bell

Offres d'une durée limitée; pas disponibles aux clients actuels de Sympatico et/ou d'ExpressVu. Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie et la ligne d'accès le permettent. Modifiables sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Les prix peuvent varier selon la région. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. (1) S'applique à la vitesse de l'accès entre le modem du client et l'équipement de commutation de Bell. La vitesse peut varier selon vos configurations techniques, l'activité sur Internet, les facteurs environnementaux ou d'autres facteurs. (2) Le prix indiqué inclut les services Sympatico et ExpressVu : 55,95 $/mois pour les mois 7 à 12. Sympatico : réservée aux nouveaux clients Sympatico dans le cadre d'un engagement de 1 an. Des frais d'activation uniques de 35 $ s'appliquent. Capacité de totale de téléchargement de 2 Go par mois pour les clients Sympatico Intermédiaire ; frais pour téléchargement en sus. ExpressVu : avec un nouveau compte dans le cadre d'un engagement de 2 ans ; des tarifs différents s'appliquent pour la programmation en anglais. Une pièce d'identité avec photo valide et une préautorisation sur une carte de crédit sont requises pour activer un système. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

3437245A

les Fêtes

COMMENCENT AVEC DES SAVEURS EXQUISES

De quoi vous mettre l'eau à la bouche

Amoureux des viandes… c'est le temps de célébrer ! Régalez-vous avec notre grand classique aux deux sauces : un rôti de côte de bœuf bien juteux apprêté à la Sauce au raifort crémeuse le Choix du Président^MD, le tout nappé d'une élégante sauce au vin blanc.

Rôti de côte de bœuf frais avec des carottes du jardin à la vapeur, des pois mange-tout et des quartiers de pommes de terre frites et assaisonnées

Plus de 200 variétés de fromages gastronomiques pour les fins gourmets

Purée de courge musquée à la crème fraîche accompagnée de Paillettes au fromage gruyère suisse le Choix du Président^MD

Grandes crevettes blanches du Pacifique le Choix du Président^MD sautées avec notre Sauce « Souvenirs de Thaïlande »

Gâteaux au fromage miniatures enrobés de chocolat le Choix du Président^MD L'un des nombreux desserts exclusifs offerts chez nous

Et les saveurs exquises se trouvent chez

saveurs-exquises.ca

Loblaws^MD

3444262A

Plan d'action de l'UPA et du gouvernement du Québec

« Les chicanes entre l'agriculture et l'environnement, c'est fini »

STÉPHANIE BÉRUBÉ

QUÉBEC — Ce pourrait être la plantation de conifères au bout d'un rang, l'utilisation réduite de pesticides dans un champ, ou la transformation de déchets en biocarburant.

Ces projets cadrent parfaitement avec le nouveau plan concerté présenté hier par l'Union des producteurs agricoles (UPA) et les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture du Québec. Son but: encourager les producteurs à faire des gestes concrets et positifs pour l'environnement.

« C'est un puissant symbole que l'on envoie au Québec: le temps des chicanes entre l'agriculture et l'environnement, c'est fini », a lancé le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude Béchard, qui avait bien pris soin de mentionner qu'il est lui-même fils d'agriculteur. Il a été chaudement applaudi.

Signe des temps, c'est la première fois qu'un ministre de l'Environnement est présent au congrès de l'UPA. M. Béchard et son collègue Yvon Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ont présenté leur Plan d'action concerté avec l'UPA qui dispose de 10 millions de dollars sur trois ans. Le document cible cinq points sensibles en agroenvironnement, dont la qualité de l'eau. « Nous devons nous pencher plus particulièrement sur l'érosion des sols agricoles et sur le transport des sédiments vers les cours d'eau », indique ce plan d'action.

Des projets aussi simples que la sauvegarde d'un bois en milieu agricole y sont encouragés. Le plan pourrait financer des projets-pilotes permettant aux agriculteurs d'aménager des cultures de ginseng, fougères ou champignons dans ces boisés, question de maintenir revenus et biodiversité.

Mais toute mesure environnementale a un prix. Et si les produits des agriculteurs québécois qui se conforment aux règles sont ensuite placés sur la même tablette que des produits d'agriculteurs étrangers qui ne respectent pas les mêmes règles, il y a concurrence déloyale. C'est ce que plaide l'UPA, qui souhaiterait, sur cette base, que l'on impose une nouvelle taxe à la consommation sur certains produits étrangers.

Selon Claude Béchard, les questions environnementales sont en train de devenir de très bons moyens de protéger les marchés locaux des produits venant de pays qui n'utilisent pas les mêmes normes environnementales « et qui en profitent pour inonder les marchés ».

ACTUALITÉS

DÉRIVATION DE LA RIVIÈRE RUPERT

L'agence fédérale donne sa bénédiction

FRANÇOIS CARDINAL

La Commission fédérale d'examen de la dérivation de la Rupert, dans le Nord québécois, donne raison à Hydro-Québec: l'énergie éolienne n'est tout simplement pas une solution de rechange à ce projet, contrairement à ce que disent les écologistes.

Malgré une dissidence en son sein, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a ainsi donné sa bénédiction au projet mardi, tout comme l'a fait précédemment son pendant provincial, le Comité provincial d'examen.

« La Commission considère que le projet est admissible sur le plan technique, stratégique, commercial et économique et qu'aucune solution de rechange ne lui est actuellement supérieure », notent quatre des cinq commissaires.

Cela ne signifie pas pour autant que le gouvernement fédéral donne le feu vert à ce projet. La ministre de l'Environnement, Rona Ambrose, s'est contentée de dire qu'elle étudiera les recommandations contenues dans le rapport avant de prendre une décision.

Son homologue québécois, Claude Béchard, a délivré le 24 novembre dernier un certificat d'autorisation pour le projet de construction de la centrale de l'Eastmain 1-A et la dérivation de la rivière Rupert. Il avait alors précisé que « la pleine réalisation de ce projet sera possible à la suite des autorisations délivrées par Pêches et Océans Canada et Transports Canada subséquentes au dépôt du rapport final de la Commission fédérale d'examen ».

L'Agence fédérale reconnaît dans son rapport que les effets environnementaux et sociaux du projet « seront nombreux et étendus », mais elle ajoute « que ces effets sont définissables et susceptibles d'être atténués d'une manière satisfaisante si toutes les conditions nécessaires sont réunies ».

« La Commission considère que le projet est admissible sur le plan technique, stratégique, commercial et économique et qu'aucune solution de rechange ne lui est actuellement supérieure. »

On recommande ainsi à Ottawa d'entreprendre un vaste programme de recherche et de suivi sur le projet, mais également sur les écosystèmes des baies James et d'Hudson.

On précise également que les solutions proposées lors des audiences, dont le développement de la filière éolienne, n'offriraient pas la capacité nécessaire au promoteur. « D'autres moyens de production d'énergie ont été présentés et analysés, mais ceux-ci ne peuvent, ni à court ni à moyen terme, rivaliser avec la filière hydroélectrique sur le plan de la disponibilité de blocs importants d'énergie et de puissance ou encore de l'apport au bien-être économique collectif. »

Cela dit, la commissaire Jocelyne Beaudet s'est dissociée de ses collègues, dont les deux Cris qui siégeaient à la commission. Elle estime que « ce projet ne devrait pas être réalisé », car ses conséquences négatives risquent d'êtres nombreuses.

« Je ne crois pas que (les) avantages compensent les effets néfastes du projet et des incertitudes demeurent quant à l'envergure de ces effets », écrit-elle.

Les écologistes ont défendu une position similaire lors des audiences publiques. Révérence Rupert, notamment, suggérait de remplacer ce projet jugé destructeur par de nouveaux parcs d'éoliennes dans le Nord-du-Québec.

ATTENTION
l'hiver pourrait être plus près que vous ne le pensez

1RE MENSUALITÉ GRATUITE À LA LOCATION* OU REMISE ÉQUIVALENTE À L'ACHAT** + 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION*

ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA
Prix AJAC du meilleur utilitaire sport
Moins de 35 000 $
Décerné au RAV4 Sport V6 2007

RAV4 2007
349 $
PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 4 251 $
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE
À L'ACHAT À PARTIR DE
29 300 $*
Ville : 10,1 L/100 km†
Route : 7,8 L/100 km†
VÉHICULE À ÉMISSIONS ULTRA FAIBLES

HIGHLANDER 2007
429 $
PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 7 887 $
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE
À L'ACHAT À PARTIR DE
38 470 $*
Ville : 12,7 L/100 km†
Route : 9,0 L/100 km†
VÉHICULE À ÉMISSIONS ULTRA FAIBLES

4RUNNER 2007
449 $
PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 7 681 $
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE
À L'ACHAT À PARTIR DE
39 970 $*
Ville : 13,5 L/100 km†
Route : 10,2 L/100 km†
VÉHICULE À ÉMISSIONS ULTRA FAIBLES

VOTRE NOUVELLE TOYOTA PART TOUJOURS AVEC LE PLEIN D'ESSENCE, L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DES TAPIS PROTECTEURS.

3445475A
ACCèS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.
TOYOTA SERVICES FINANCIERS
Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. ◆ Offres de location au détail valables sur les modèles RAV4 2007 (BD33VP AA), Highlander 2007 (HP21AP AA) et 4Runner 2007 (BU14RP AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 $ sur tous les modèles RAV4, Highlander et 4Runner 2007 neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois. Dans l'éventualité où un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 $ dépôt de sécurité à la location sur tous les modèles 2007 neufs en stock. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10 ¢ (RAV4) et de 15 ¢ (Highlander et 4Runner) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 316,92 $ pour le RAV4 2007 (BD33VP AA), de 7 964,10 $ pour le Highlander 2007 (HP21AP AA) et de 7 760,87 $ pour le 4Runner 2007 (BU14RP AA), taxes incluses. ◆◆ Remise à l'achat équivalant à une mensualité de location basées sur un terme de 48 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles RAV4, Highlander et 4Runner 2007 neufs en stock. * PDSF pour les modèles RAV4 2007 (BD33VP AA), Highlander 2007 (HP21AP AA) et 4Runner 2007 (BU14RP AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2007 pour une transmission automatique pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 2 janvier 2007. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal.
TOYOTA

NOUVEAU PRIX RÉDUIT **25¢ ch.** était ~~45¢~~

HEJ. Photophore. 25¢ ch. Était ~~45¢~~. Verre clair. Ø7,5cm.

Tout feu tout flamme

CENTRERA LYKTA. Lanterne. 14,99 $ ch.
Verre dépoli et aluminium. H25cm.
Pour bougie bloc ou ordinaire.

IDEAL. Plateau à bougie. 5 $. Faïence noire. 15x15cm. **FLORERA. Bougie bloc. 2,99 $.**
Choix de couleurs. H15cm.

PARTAJ. Bougies liquéfiables.
3,99 $ les 2. Choix de couleurs.

ROTERA. Lanterne. 2,99 $ ch. Était ~~4,99 $~~ ch. Divers coloris. H21cm.
LIMITE DE 4 PAR CLIENT

7 99$ les 50

VARDAG. Bougies. 7,99 $ les 50.
Combustion : env. 6 heures. Blanches. H17cm.

TINDRA. Bougie parfumée. 2,99 $ ch.
Parfum de vanille. Combustion : env. 25 heures. H8cm.

NOUVEAU !

SKIMMER. Bougeoirs.
14,99 $ ch. H28cm.
16,99 $ ch. H35cm.
Verre argenté.

HÅLLARE. Plateau pour 7 bougies chauffe-plat. 7,99 $.
Plateau en acacia massif teinté noir et godets en aluminium. L49cm.

NOUVEAU !

IDEAL. Plateau à bougies. 7,50 $. Faïence noire. 25x25cm. **FENOMEN. Bougies blocs. 8,99 $ les 5.**

MÄKTA. Photophore. 7,99 $ ch.
Verre. Choix de couleurs.

1 99$ les 4

GALEJ. Photophores. 1,99 $ les 4. Verre clair.

IKEA BOUCHERVILLE
586, rue de Touraine
(Autoroute 20, sortie 95)
Tél. : 450-449-6755
Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

IKEA MONTRÉAL
9191, boul. Cavendish
(Autoroute 40 et boulevard Cavendish)
Tél. : 514-738-2167
Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

www.fr.IKEA.ca
Magasinage à distance, 1-866- -IKEA

IKEA (MC)

Si bien chez soi

3444427A

Le choix varie selon les magasins. Aucun bon différé. Les articles annoncés ici ne sont pas tous offerts en ligne. Faites vite, jusqu'à épuisement des stocks. ATTENTION, ne quittez jamais une pièce où brûle une bougie.

ANDRÉ LALONDE SPORTS®

NOS IDÉES CADEAUX

4 JOURS SEULEMENT !!!
DU 7 AU 10 DÉCEMBRE 2006

199,99

SKI ALPIN

HOMME
- Ski ACTYS 100 XPI (04-05)
- Fixation Axium 100 incluse

FEMME
- Ski Saphir 2 (04-05)
- Fixation Saphir 100 incluse

- Grandeurs limitées
- Courant : 399,99$

ROSSIGNOL PURE MOUNTAIN COMPANY

30% DE RABAIS
SUR TOUS LES VÊTEMENTS JUNIOR 06-07

39,99

LUNETTE BLIZZARD
- Courant : 159,99$

120$ DE RABAIS

SPYOPTIC

30% DE RABAIS
SUR TOUTES NOS COLLECTIONS DE PRÊT-À-PORTER 06-07

200$ DE RABAIS

299,99

BOTTE DE SKI ALPIN IRONY 8
- Modèle 05-06
- Pour femme
- Courant : 449,99$

150$ DE RABAIS

SALOMON

49,99

CASQUE TRIBAL
- Modèle 06-07
- Courant : 69,99$

LOUIS GARNEAU®

20$ DE RABAIS

19,99

CADENAS SKI KEY

79,99

CASQUE BAD LIEUTNANT

35$ DE RABAIS

89,99

RAQUETTE SEQUOIA
- 9 x 24 ou 9 x 29
- Pour adulte
- Sac de transport inclus
- Courant: 124,99$

sequoia

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21H00

« SORTEZ DES SENTIERS BATTUS ! »

BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7250, BOUL. TASCHEREAU
450.923.2429

JOLIETTE
17, GAUTHIER SUD
450.759.1615

LAVAL
3900, AUTOROUTE 440 O.
450.682.5222

REPENTIGNY
256, NOTRE-DAME
450.582.1123

SAINT-LÉONARD
6755, BOUL. MÉTROPOLITAIN E.
514.329.1881

TROIS-RIVIÈRES
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES O.
819.373.2622

sec

* Prix en vigueur sur marchandise sélectionnée seulement et jusqu'à épuisement des quantités ou jusqu'au 10 décembre 2006. Tous les modèles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement offerts dans tous nos magasins. Les produits en promotion sont disponibles en quantité limitée et varient d'un magasin à l'autre. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent différer des produits annoncés. Les rabais sur nos produits annoncés sont applicables sur notre prix courant, sauf indications contraires. Les promotions, rabais ou coupons ne peuvent être jumelés.

3438301A

La conciliation travail-famille avant le « droit à l'escalope »

PAUL ROY

QUÉBEC — Pour Henri Massé, le « droit à l'escalope à 11 h du soir » ne doit pas primer la conciliation travail-famille.

Et si le ministre du Développement économique Raymond Bachand va de l'avant avec son projet de loi sur les heures d'ouverture des commerces, prévient-il, « la chicane va repogner et on va se retrouver devant les tribunaux ».

Le président de la FTQ n'était pas d'humeur joviale, hier, quand il s'est présenté devant la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 57 du ministre Bachand. Et ce n'est pas le député François Legault qui allait lui donner tort.

« Vous vous sentez piégé, vous n'êtes pas seul, a dit le porte-parole péquiste en matière d'économie. Le projet de loi répond seulement aux demandes des marchands (d'alimentation). »

Ceux-ci se plaignaient de ne pouvoir faire travailler que quatre employés après 17 h, les fins de semaine. Le ministre propose maintenant de ne faire intervenir cette restriction qu'après 20 h. Mais la possibilité d'ouvrir une épicerie 24 heures sur 24 demeure.

« La chicane va repogner et on va se retrouver devant les tribunaux. »
— Henri Massé

Henri Massé proteste : « La FTQ ne veut plus de travail de nuit, tard le soir, aux heures où il n'y a pas d'affluence. Que l'on donne le service au moment où ça compte, et lorsqu'il n'y a personne dans les magasins, qu'on ferme les portes et qu'on permette aux travailleurs d'avoir des heures convenables pour s'occuper de leur famille. »

Il y a un mois, M. Bachand disait que la loi ne serait modifiée que si les syndicats et les propriétaires de magasins d'alimentation parvenaient à s'entendre. Cela ne s'est pas produit. Hier, il évoquait la nécessité « d'adapter les heures d'ouverture aux besoins du consommateur, qui a changé ses habitudes de vie ».

« Choisir ce qu'on va manger devrait être un plaisir et ne pas nécessiter de perdre 45 minutes à la caisse », a-t-il déclaré à l'ouverture de la commission parlementaire.

« C'est un projet de loi qui n'est pas équilibré, a répliqué François Legault. Les marchands demandaient plus d'heures sans contrainte; les employés, en échange, voulaient qu'on ferme la nuit et qu'il y ait un certain nombre de congés fériés. Ce projet doit être complètement revu. »

Soit dit en passant, le ministre ayant présenté son projet de loi après la date limite du 15 novembre, il devra obtenir le consentement unanime des députés de l'Assemblée nationale pour le faire adopter. Ou utiliser le bâillon… Le député Legault l'accuse de vouloir faire porter l'odieux d'un échec au Parti québécois.

Cinq autres groupes se sont fait entendre en commission parlementaire hier. Deux d'entre eux, le groupe Provigo-Loblaw et Metro Inc., avaient des positions proches de celles du ministre Bachand. Provigo-Loblaw proposait toutefois l'ajout de quatre jours fériés.

Les autres groupes étaient beaucoup plus critiques. Ainsi, Alimentation Couche-Tard éliminerait les restrictions de personnel, mais fixerait les heures d'ouverture de 7 h à 22 h en semaine et de 7 h à 21 h le week-end. En dehors de ces heures, tous les commerces de plus de 5000 pieds carrés seraient obligatoirement fermés. De plus, la loi imposerait cinq congés fériés.

Pour la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), qui compte 700 membres dans le commerce de l'alimentation et 8000 entreprises dans le commerces de détail, les épiceries devraient pouvoir ouvrir leurs portes sans restriction de personnel jusqu'à 21 h, et ce sept jours sur sept. Après, fermé.

Statu quo préférable?

Quant au Conseil québécois du commerce de détail, qui regroupe des entreprises comme Wal Mart, Pharmaprix et Sears Canada, il dit préférer le statu quo au projet de loi du ministre Bachand. Il dit trouver injuste que les épiceries, qui vendent maintenant de tout, puissent rester ouvertes le soir, tandis que les commerces de détail doivent fermer.

« Je suis dans une arène de boxe et je ne peux pas bouger tandis que mon adversaire a le droit de fesser sur moi », a commenté un de ses porte-parole.

La commission termine ses auditions aujourd'hui.

40 millions par an pour le monde rural

DENIS LESSARD

QUÉBEC— C'est 40 millions par année pour les sept prochaines années que Québec consacrera au prolongement de la politique sur la ruralité, indique le mémoire du ministère des Affaires municipales. La ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, et le premier ministre Jean Charest signent aujourd'hui cette entente, avec les représentants du monde rural, une annonce qui coïncide avec le congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles à Québec. Dans le plan de match de la ministre Normandeau, on bonifiait essentiellement une politique nationale de la ruralité, qui vient à échéance. On injectera 40 millions par année au lieu des 22,7 millions accordés par le gouvernement Landry. De ces 280 millions sur sept ans, 210 iront à la mise en œuvre de 91 « pactes ruraux ». On appuiera aussi financièrement, avec 25 millions l'engagement de plus de 100 agents de développement rural. Aussi 17 millions devaient aller à la création de 30 laboratoires de développement rural.

SUBSTANCES TOXIQUES

Nouvelle réglementation en vue

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — La ministre fédérale de l'Environnement Rona Ambrose devrait annoncer aujourd'hui une nouvelle réglementation entourant le contrôle des substances toxiques.

L'annonce devrait se faire lors de sa comparution devant le Comité permanent du Sénat sur l'environnement. Selon une source qui a requis l'anonymat, la ministre annoncera un resserrement de la réglementation sur l'homologation de nouveaux produits chimiques. Elle devrait annoncer qu'une somme de 300 millions ira aux recherches sur des substances potentiellement dangereuses. Mme Ambrose rendra public un rapport sur les sept ans d'efforts menés pour identifier les substances dangereuses parmi les quelque 23 000 produits chimiques vendus au pays en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Les environnementalistes évaluent à au moins 400 le nombre de produits chimiques dangereux qui devraient être retirés de la circulation. « Nous espérons que le gouvernement agira de façon énergique pour interdire certains de ces produits », a déclaré Fe de Leon, de l'Association canadienne du droit de l'environnement. Selon elle, ce devrait être aux entreprises de prouver que leurs produits sont sans danger.

Entrez dans la danse.

Nos boîtes à musique : des cadeaux qui emballent.

Mix chocolaté
169,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)

Mix fruité
199,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)

Nos boîtes à musique comprennent :

- Un sans-fil Chocolate de LG ou un Samsung A720
- Un casque d'écoute stéréo Bluetooth[MD] et son étui de voyage
- Une carte mémoire de 1 Go avec lecteur
- Un étui transparent pour le sans-fil

DE PLUS, obtenez jusqu'à 3 mois de téléchargements de musique illimités.**

TELUS
le futur est simple[MD]

3439299A

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails à telusmobilite.com

FUTURE SHOP · BUREAU EN GROS · BEST BUY · Dumoulin · BRAULT & MARTINEAU · WAL-MART · Zellers

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2006, jusqu'à épuisement des stocks. La disponibilité de la boîte à musique varie d'un magasin à l'autre. * Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte et affiché sur votre prochain relevé mensuel de TELUS. ** Offre valable jusqu'au 31 décembre 2006 avec nouvelles mises en service seulement. Les clients qui signent un contrat de 1, 2 ou 3 ans bénéficient d'un ensemble EUPHORIK Musique 25 offrant un accès illimité aux chansons du Magasin TELUS Musique sans fil pendant 1, 2 ou 3 mois respectivement. Les chansons des services privilèges sont en sus et sont payables à l'usage. © 2006 TELUS.

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL
Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Les Jardins Dorval
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
5554, av. de Monkland
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
6146, boul. Henri-Bourassa Est
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications MOBILENET inc.
5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
Communications Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent, local 1
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

LaSalle
Cellulaire Plus
7575, boul. Newman

Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Boisbriand
2400, rue d'Annemasse
(dans le Home Depot)

Lachenaie
aut. 40/aut. 640

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Contact Com D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radio Communication inc.
Méga-centre Notre-Dame
2304, autoroute 13 Sud
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
Raytech Électronique
1451, boul. des Laurentides
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
Méga-centre Mascouche

Repentigny
Galeries Rive Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire Plus
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

Sorel
Promenades de Sorel

Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francs

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil
Cellulaire Plus
559, boul. Laurier

Brossard
Quartier DIX30
9380, boul. Leduc
Proxi Telecom Inc.
7591, boul. Taschereau

Candiac
D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

PENDANT **LE TEMPS DES FÊTES**,
VOTRE CONCESSIONNAIRE
CHRYSLER • JEEP$_{MD}$ • DODGE
VOUS FAIT TOUT UN CADEAU !

DODGE CHRYSLER Jeep

3 mois gratuits

L'événement « 3 fois gagnant »

Vos 3 premiers mois sont gratuits$^{\Delta}$!

NOUVEAUTÉ ! OFFRE MAINTENANT APPLICABLE AUX MODÈLES 2007 EN STOCK SÉLECTIONNÉS.

Sur tous les modèles Caravan,
Grand Caravan et Town and Country 2007

On vous offre vos trois premiers paiements !

et tous les Dodge Ram 1500 2007

On vous offre vos trois premiers paiements !

Et applicable aussi à tous les modèles restants 2006 en stock.

Chrysler 300 2006

Dodge Charger 2006

Jeep TJ 2006

On vous offre vos trois premiers paiements !

Dodge Dakota 2006

Grand Cherokee 2006

Chrysler Pacifica 2006

Δ Pour un maximum de 500 $ par mois.

Vous pourriez

aeroplan

GAGNER** 1 000 000 DE MILLES AÉROPLAN

Échangez vos MILLES Aéroplan^{MD} et économisez quand vous achetez ou louez un nouveau véhicule.*

Obtenez 40 000 MILLES Aéroplan quand vous achetez ou louez un nouveau véhicule admissible.*

Visitez votre concessionnaire Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge participant ou daimlerchrysler.ca aujourd'hui.

* Les offres sont sujettes à certaines conditions et peuvent changer sans préavis. Visitez www.daimlerchrysler.ca/aeroplan/fr/ ou votre concessionnaire Chrysler, Dodge, Jeep participant pour obtenir tous les détails et conditions, et la liste des véhicules admissibles. Vous êtes automatiquement admissible au concours quand vous achetez ou louez un véhicule Chrysler, Jeep, Dodge admissible pendant toute la durée du concours. † Les concours hebdomadaires se terminent à 11 h 59 (HE) tous les lundis entre le 13 novembre 2006 et le 2 janvier 2007. Aucun achat requis. Huit (8) prix hebdomadaires de 1 000 000 de milles Aéroplan (aucune valeur marchande). Voir le règlement complet au www.daimlerchrysler.ca/aeroplan/fr, ou chez votre concessionnaire participant. Δ L'offre des trois premiers mois gratuits s'applique à tous les modèles 2006 neufs en stock (à l'exception du Sprinter) et aux modèles 2007 sélectionnés achetés ou loués par l'entremise de Services financiers Chrysler Canada. L'acheteur qui opte pour le financement recevra un chèque pour ses 3 premiers paiements mensuels (jusqu'à un maximum de 1 500 $). Le premier versement mensuel du locataire sera fait en son nom (jusqu'à un maximum de 500 $), tandis que les 2 versements suivants lui seront remboursés sous forme de chèque (jusqu'à concurrence de 1 000 $). Les consommateurs peuvent opter pour une offre alternative de 1 250 $ de rabais. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Offres exclusives d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles 2006 et 2007 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger mais ne peut commander un véhicule. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. Les véhicules peuvent différer de ceux montrés. MD Jeep et Quad Cab sont des marques déposées de DaimlerChrysler Corporation, utilisées sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan, société en commandite.

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR
Services financiers Chrysler

CHRYSLER Jeep DODGE CINQ ÉTOILES

Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge du Québec

3445412A

POLITIQUE

Un discours facturé 3,82 $ le mot !

La ministre de la Culture, Line Beauchamp, s'explique en Chambre

PAUL ROY

QUÉBEC — Les membres de la chambre de commerce et d'industrie de l'est de l'île de Montréal doivent encore se souvenir d'un discours qu'était venue leur livrer la ministre de la Culture Line Beauchamp, il y a un peu plus de 10 mois.

L'œuvre de la firme BCP avait coûté 10350$ au gouvernement.

« Deux mille sept cents mots, 3,82$ par mot. Il en a donc coûté 42$ pour écrire et dire: « Merci de votre accueil, je suis enchantée de m'adresser à vous », a raillé le leader de l'opposition et députée péquiste de Bourget, Diane Lemieux, lors de la période des questions d'hier, à l'Assemblée nationale.

M^me^ Lemieux n'allait pas s'arrêter là, s'en prenant au « contenu » dudit discours: « Quatre cents quatre-vingt-deux dollars de mots pour parler de la rue Notre-Dame. On connaît le résultat: la Ville de Montréal attend toujours les décisions du gouvernement... 249$ de mots pour parler de la 25... »

Et de conclure: « Cette question vient de coûter 85$. »

La ministre Beauchamp a riposté en signalant que sous sa direction, « le Ministère dépense trois fois moins que ne le faisait la députée de Bourget » pour des commandes extérieures de discours, quand elle était elle-même ministre de la Culture et des Communications ».

Et de préciser: « Ce discours, je le faisais à titre de ministre responsable de la région de Mont-réal. Cette somme a été prélevée à même la masse salariale de mon cabinet. Je peux en disposer comme bon me semble, comme vous le savez... »

Elle a ensuite voulu profiter de l'occasion qui lui était offerte pour souligner ses réalisations à titre de ministre de la Culture. « Lundi, nous avons annoncé un investissement qu'elle (M^me^ Lemieux) n'a pas eu l'audace de faire pour réaménager le théâtre de Quat'Sous; nous avons aussi fait en sorte de régler le problème d'une école supérieure dans le domaine de la culture, Les Ateliers de danse moderne, c'est un dossier que vous n'avez pas réglé, M^me^ la députée de Bourget... »

Et de parler des « 40 millions pour réaménager les conservatoires de musique et d'art dramatique que vous aviez confinés dans des sous-sols ». « Vous voulez que je continue? »

Les députés libéraux l'ont ovationnée.

Et le discours de 10350$?

« C'était un discours majeur, a répondu hier à *La Presse* Jean-Louis Dufresne, de la firme BCP. Il a nécessité quatre ou cinq versions, des séances de briefing, du travail de recherche, il avait beaucoup d'ampleur. »

D'ailleurs, affirme-t-il, il ne comprenait pas 2700 mots mais bien 4800. « On a livré 4800 mots. La ministre était libre d'en faire ce qu'elle voulait, elle a pu le modifier... »

Modifié ou non, les membres de la chambre de commerce doivent s'en souvenir.

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

La ministre Line Beauchamp s'est défendue en faisant valoir qu'elle dépensait trois fois moins que son prédécesseur pour les commandes de discours.

MONT-ORFORD

La station de ski rouvre demain

PRESSE CANADIENNE

SHERBROOKE — C'est avec un peu de retard que la station de ski du mont Orford ouvrira ses portes vendredi. Ce retard n'est toutefois pas attribuable au conflit de travail, mais au temps.

Une fois le conflit réglé, les employés avaient promis de faire vite pour relancer les activités de la montagne. Ils ont rempli leur promesse. Le centre de ski alpin accueillera les skieurs vendredi, samedi, et dimanche.

Le temps froid des derniers jours a permis de fabriquer de la neige. « Nous sommes en retard sur l'an dernier, mais le conflit n'y est pour rien. C'est la température qui nous a retardés », a commenté Annie Brunelle, directrice du marketing chez mont Orford inc. « Mais les autres centres de ski sont aussi en retard. Il a fait froid et il n'a pas trop venté, ce qui fait que la neige est demeurée en place une fois fabriquée. »

Depuis samedi dernier, l'équipe d'enneigement a travaillé jour et nuit afin d'être en mesure d'ouvrir en fin de semaine. Lundi, il n'y aura pas de ski, mais le vendredi 15 décembre on pense pouvoir ouvrir pour de bon, a assuré M^me^ Brunelle. « Même s'il y a du temps plus doux, nous pensons avoir une bonne base de neige et ça ne devrait pas trop fondre », a fait remarquer M^me^ Brunelle.

Le conflit de travail entre la direction et le syndicat a fait craindre le pire pour la saison de ski à Orford. Les employés syndiqués, mis en lock-out à la fin octobre, ont pu reprendre le travail près d'un mois plus tard.

Il a fallu l'intervention du gouvernement pour faire aboutir le conflit, on se le rappellera. Le tout se déroulait dans le contexte de la vente d'une partie du parc du mont Orford que le gouvernement veut privatiser.

« Le conflit a été douloureux, mais nous avons montré que la montagne nous tient à coeur, a mentionné le président syndical Pascal Taschereau. Nous avons pris les bouchées doubles. Nous avons été aidés par la température. »

Selon M. Taschereau, l'ambiance est excellente sur le terrain, malgré l'ampleur du conflit. « Nous sommes bons joueurs. Les travailleurs ont décidé de se serrer les coudes. Nous sommes plus solidaires que jamais », a-t-il dit.

M. Taschereau a noté quand même que certains facteurs irritants subsistent, malgré le règlement du conflit.

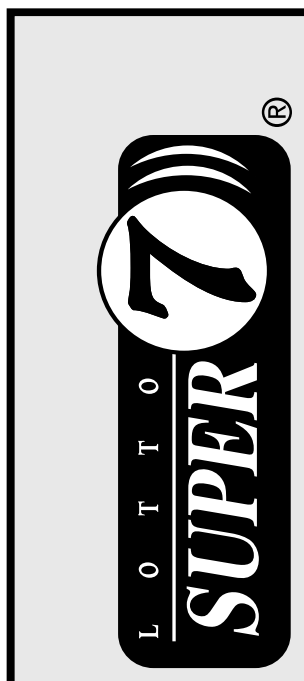

Canon

IMPRIMANTES PHOTO COMPACTES

Des photos exceptionnelles.
De façon exceptionnellement simple.

TOUT NOUVEAU!

SELPHY CP720
IMPRIMANTE PHOTO COMPACTE

1,5 po ACL
CÂBLE USB RÉTRACTABLE
Carte Mémoire
PictBridge
Wi-Fi CERTIFIED

Impression directe à partir d'un appareil photo numérique ou d'une carte mémoire!

Naviguez aisément grâce au nouveau bouton d'affichage plein écran et créez des pages d'album contenant plusieurs photos avec la nouvelle fonction de disposition.

99,99 $**

(**ou moins à l'achat de n'importe quel appareil photo numérique neuf après remise par la poste de 30 $. Prix régulier de 129,99 $*.)

IMPRIMANTE PHOTO COMPACTE JUSQU'À 30 $ DE REMISE

Voir les détails sur le bon de remise par la poste en magasin.

DES PHOTOS 4 X 6 DE QUALITÉ. PLUS FACILES QUE JAMAIS POUR AUSSI PEU QUE 35 ¢ PAR ÉPREUVE!‡

SELPHY ES1
IMPRIMANTE PHOTO COMPACTE

TOUT NOUVEAU!

2,5 po ACL
CÂBLE USB RÉTRACTABLE
Carte Mémoire
PictBridge
Wi-Fi CERTIFIED

Faites en sorte que l'impression de photos devienne un plaisir! Créez des calendriers, ajoutez des bulles de bande dessinée ou imprimez des pages d'album à plusieurs photos au toucher d'un seul bouton. Éditez les images avec les fonctions intégrées comme l'atténuation des yeux rouges.

249,99 $**

(**ou moins à l'achat de n'importe quel appareil photo numérique neuf après remise par la poste de 50 $. Prix régulier de 299,99 $*.)

Capacités d'impression créatives
- Bulles de bande dessinée
- Multi-image
- Légendes
- Calendrier

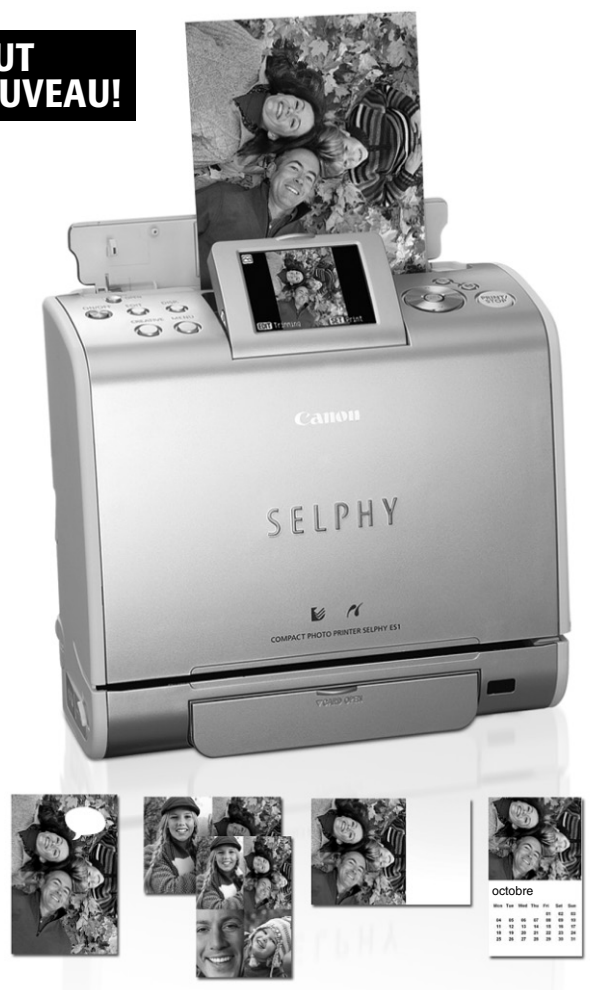

NOUVELLE INNOVATION CANON

Voici l'ensemble Easy Photo révolutionnaire. Encre et papier dans une seule cartouche facile à utiliser.

IMPRIMANTE PHOTO COMPACTE JUSQU'À 50 $ DE REMISE

Voir les détails sur le bon de remise par la poste en magasin.

TOUT NOUVEAU!

PIXMA mini260

L'impression de photos 4 x 6 n'a jamais eu si belle allure!
Définition d'impression maximale de 9 600 ppp. Avec la NOUVELLE molette de défilement et un écran ACL de 2,5 po.

MOLETTE DE DÉFILEMENT
2,5 po ACL
Carte Mémoire
ChromaLife100

149,99 $**

(**ou moins à l'achat de n'importe quel appareil photo numérique neuf après remise par la poste de 50 $. Prix régulier de 199,99 $*.)

IMPRIMANTE PHOTO COMPACTE JUSQU'À 50 $ DE REMISE

Voir les détails sur le bon de remise par la poste en magasin.

NOUVELLE MOLETTE DE DÉFILEMENT

Canon
imageANYWARE

Voyez la gamme complète d'imprimantes photo compactes de Canon à l'adresse
www.canon.ca/photographienumerique

*Les prix réels sont fixés par chaque détaillant et peuvent varier. Tous les articles illustrés sont vendus séparément, à moins d'indication contraire. Les prix, la disponibilité et les spécifications peuvent changer sans préavis. Les images des viseurs et des épreuves sont simulées. ‡ Prix par épreuve fondé sur l'ensemble encre couleur et papier KP-108IP, l'ensemble Easy Photo EP-50 ou l'emballage économique de papier photo CLI-36 et leurs prix de détail suggérés au moment de l'impression. **Prix promotionnel d'une durée limitée sur le PDSF après remise par la poste. La valeur de la remise est déterminée par une combinaison particulière de produits admissibles achetés. Offre valide du 1er novembre 2006 au 15 janvier 2007. Voir les conditions sur le bon de remise par la poste en magasin ou consulter le site www.canon.ca/photographienumerique. Canon, PowerShot et SELPHY sont des marques déposées de Canon Inc. Canon imageANYWARE, ChromaLife et PIXMA sont des marques de commerce de Canon Inc. © 2006 Canon Canada Inc.

3423711A

Accusé d'avoir fraudé l'État

CHRISTIANE DESJARDINS

Un homme de 35 ans, Éric Turcotte, a comparu récemment au palais de justice de Montréal où on a déposé contre lui une quarantaine de chefs d'accusation pour avoir fraudé le ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale. De janvier 2004 jusqu'à son arrestation, à la fin novembre, il aurait encaissé des chèques d'aide sociale sous 11 identités différentes. On ignore cependant à combien s'élève la fraude alléguée.

L'homme se présentait apparemment dans un bureau du ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale, se disait sans emploi et réclamait de l'aide sociale sous une fausse identité. Il présentait une carte d'assurance sociale où apparaissait le nom de la personne qu'il disait être. On lui demandait aussi sa carte d'assurance maladie. Il disait ne pas l'avoir et promettait de revenir le lendemain. Il revenait avec une copie de carte, qui était fausse, tout comme les certificats de naissance qu'il avait apparemment en sa possession. En ce qui concerne les cartes d'assurance sociale, elles étaient valides et auraient apparemment été obtenues au milieu des années 90, alors que les mesures de vérification étaient moins strictes qu'aujourd'hui.

Turcotte, qui a des antécédents judiciaires, est resté détenu et doit retourner devant le tribunal le 13 décembre pour son enquête sur cautionnement.

OPÉRATION COLISÉE

Un gang mafieux prolifique

ANDRÉ CÉDILOT

On le sait depuis la nuit des temps : le narcotrafic international est le lot d'organisations criminelles structurées qui bénéficient de la complicité de personnes bien placées qu'elles réussissent à corrompre.

Les policiers de la GRC en ont fait une nouvelle démonstration, hier, à l'enquête sur cautionnement de 20 prévenus de l'opération Colisée, en dévoilant comment la mafia montréalaise a introduit clandestinement d'importantes quantités de cocaïne depuis 2004, grâce à la précieuse collaboration de douaniers et d'employés d'entreprises ayant des contrats de sous-traitance à l'aéroport Montréal-Trudeau.

Comme c'est la règle à cette étape du processus judiciaire, il est toutefois interdit, sur ordre du tribunal, de dévoiler le détail de l'enquête policière, ainsi que les divers moyens dont se servaient les mafieux pour faire entrer la drogue et ensuite la récupérer pour la vendre dans les rues de la métropole.

Dans la liste des prévenus qui cherchent depuis deux jours à convaincre le juge André Perreault, de la Cour du Québec, à les remettre en liberté provisoire, on retrouve sept bagagistes, trois employés d'entretien et une douanière. Il y a aussi un militaire et un jeune mafieux de 39 ans qui a déjà travaillé à l'aéroport. Ils sont pour la plupart accusés de complot d'importation de drogue.

À en croire le témoignage de l'agent Stéphane Viau, du Service aéroportuaire de la GRC, le gang mafieux était assez prolifique. En preuve, le ministère public a aussi fait entendre les enregistrements de plusieurs conversations démontrant l'incroyable logistique qui se profile derrière toutes ces affaires de contrebande. Des extraits ont parfois fait tiquer certains accusés assis derrière les grandes vitres du tribunal, cependant que d'autres les ont fait sourire.

Avant d'entrer dans le vif du « dossier de l'aéroport », l'avocat de la poursuite, Alexandre Dalmau, a fait entendre le policier Michel Fortin, qui a donné les grandes lignes de l'enquête Colisée. Il a notamment confirmé que les mafiosi de haut rang démasqués il y a deux semaines avaient leurs quartiers généraux dans des endroits déjà connus : un bar de Laval et un petit café de la rue Jarry, à Saint-Léonard.

Un parcours impressionnant

GILLES TOUPIN

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Giuliano Zaccardelli est entré au service de la GRC en 1970.

OTTAWA — La chute est brutale pour le petit immigré italien qui passait les journaux à Saint-Léonard dans les années 50. Après 36 ans à la GRC et six ans en tant que 20e commissaire de l'institution, Giuliano Zaccardelli ne pensait certainement pas terminer sa carrière de cette façon.

Le parcours n'en a pas moins été impressionnant et semé d'embûches. Né à Prezza en Italie, le petit Giuliano arrive au Canada avec sa famille à l'âge de 7 ans. Il passe son enfance à Montréal. Il étudie à l'Université Loyola l'administration des affaires jusqu'au jour où, en 1970, il entre au service de la GRC. Il est une des rares recrues de la GRC à l'époque qui ne soit pas née au Canada.

C'est le grand départ pour l'Ouest, plus précisément à Regina, où il reçoit sa formation de recrue. Sa première affectation sera en Alberta, pendant quatre ans. Il est ensuite muté, en 1974, à Toronto à la section des délits commerciaux. En 1981, retour dans l'ouest à Calgary dans le rôle d'enquêteur supérieur chargé de démasquer la criminalité en col blanc.

Cinq ans plus tard, il obtient son brevet d'officier et est muté à la Direction générale à Ottawa. Il est alors responsable des dossiers d'immigration et de passeports.

En 1989, il est promu surintendant et responsable de la police criminelle au Nouveau-Brunswick. C'est là qu'il apprend véritablement son métier et qu'il découvre le côté sordide du crime. Pendant son règne, certaines allégations à propos de l'école d'entraînement de Kingsclear près de Fredericton font surface. Un gardien de l'école est accusé d'attentats à la pudeur contre de jeunes garçons. Des résidants intentent une poursuite et affirment qu'ils ont reçu des menaces d'un officier et que la GRC a voulu camoufler l'affaire. Giuliano Zaccardelli qualifie ce prétendu camouflage d'« imposture ». « Il y a eu trois enquêtes majeures », déclare-t-il en 2004.

En 1993, promu surintendant principal, il se voit confier la responsabilité de la police criminelle au Québec. Il sera ensuite tour à tour nommé commissaire adjoint (1995) et muté en Ontario, sous-commissaire à la Direction générale (1998) et sous-commissaire à la lutte contre le crime organisé (1999). L'année suivante, soit le 2 septembre 2000, il devient le grand patron de la GRC.

C'est sous son règne que les journalistes Andrew MacIntosh du *National Post* à l'époque et Juliet O'Neil du *Ottawa Citizen* ont vécu de brutales perquisitions par ses services. Pour Mme O'Neil, M. Zaccardelli avait essuyé les remontrances de la juge Lynn Ratushney de la Cour supérieure de l'Ontario tout comme il avait été blâmé par le juge André Denis de la Cour supérieure du Québec pour les perquisitions faites dans les demeures d'André Beaudoin, l'ancien PDG de la Banque de développement du Canada, celui qui avait refusé un prêt à l'Auberge Grand-Mère, dans la circonscription de l'ex-premier ministre Jean Chrétien.

En plein milieu de la dernière campagne électorale, M. Zaccardelli avait déclenché une enquête sur les fuites qui avaient permis au secteur privé d'apprendre que le ministre des Finances, Ralph Goodale, allait faire une annonce sur les fiducies de revenu. Cette affaire avait causé un tort considérable à la campagne déjà fort mal en point de Paul Martin et avait joué un rôle dans la défaite des libéraux au mois de janvier. Encore aujourd'hui, beaucoup de députés libéraux ne pardonnent pas au commissaire d'avoir, selon eux, délibérément faussé le jeu politique à cette occasion au profit des conservateurs.

Une chute abrupte

>Le 18 septembre : la publication du rapport dévastateur du juge Dennis O'Connor sur le rôle inqualifiable joué par la GRC dans la expulsion en Syrie par les Américains du Canadien Maher Arar oblige le gouvernement à promettre une réorganisation du corps de police.

>Le 19 septembre : le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, affirme qu'il a toujours pleinement confiance en Giuliano Zaccardelli et refuse de le congédier malgré les demandes de l'opposition.

>Le 29 septembre : la Chambre des communes présente des excuses unanimes à Maher Arar et à sa famille, en raison de l'implication des autorités canadiennes dans l'expulsion en Syrie de l'ingénieur d'Ottawa. Le gouvernement annonce que le nom de Maher Arar, celui de sa femme Monia Mazigh et ceux de leurs deux jeunes enfants sont retirés d'une liste utilisée aux frontières pour surveiller ceux qui sont soupçonnés de terrorisme.

>Le 21 septembre : M. Day reçoit l'assurance de M. Zaccardelli que toutes les recommandations contenues dans le rapport O'Connor seront mises en pratique par la GRC.

>Le 28 septembre : le commissaire Zaccardelli comparaît devant le Comité sur la sécurité publique et présente ses excuses à la famille Arar. Il déclare que c'est vraisemblablement en raison de fausses informations communiquées aux autorités américaines sur M. Arar que ce dernier a abouti dans les geôles syriennes. M. Zaccardelli affirme que dès 2002, il avait été mis au courant du problème, et qu'il avait tenté de corriger le tir auprès des Américains.

>Le 2 novembre : le chef de la GRC écrit à Garry Breitkreuz, le président du Comité sur la sécurité publique, afin de lui demander de comparaître à nouveau de façon à corriger son témoignage du 28 septembre.

>Le 4 décembre : le commissaire affirme dans une conférence devant le Cercle canadien, à Ottawa, que sa version des faits racontée en septembre au comité était fausse, que c'est seulement lors de la publication du rapport O'Connor qu'il a découvert que son service avait transmis de fausses informations aux Américains sur Maher Arar, et non pas en 2002.

>Le 5 décembre : Giuliano Zaccardelli explique aux membres incrédules du Comité sur la sécurité publique les circonstances qui l'ont amené à changer sa version des faits. L'opposition demande sa démission. Le premier ministre est « inquiet » des propos du commissaire. Le commissaire déclare qu'il n'a pas l'intention de démissionner.

>Le 6 décembre : le commissaire de la GRC est forcé à démissionner.

Zaccardelli part dans la controverse

GRC

suite de la page A1

Le commissaire avait alors affirmé que c'est en 2002 que la GRC avait communiqué aux autorités américaines de fausses informations qui liaient Maher Arar au mouvement terroriste Al-Qaeda. M. Zaccardelli avait ajouté qu'il avait à l'époque tenté de corriger le tir et qu'il avait informé le solliciteur général de ces faits.

Quelques jours plus tard, lors d'un témoignage devant le comité, l'ancien solliciteur général, Wayne Easter, avait démenti avoir été informé de tout cela par le patron de la GRC.

Mardi, M. Zaccardelli est revenu sur sa déclaration de septembre en affirmant qu'il avait commis une erreur, que ce n'est qu'à la publication du rapport O'Connor sur l'affaire Arar, le 18 septembre 2006, qu'il a appris que ses services avaient fourni de fausses informations aux services de renseignement américains.

Il n'en fallut pas plus pour que la crédibilité du commissaire soit sérieusement remise en question par des parlementaires de toutes allégeances. Le premier ministre Harper lui-même s'est déclaré mardi « préoccupé et inquiet » par les témoignages contradictoires de son chef de la police nationale.

Dans sa lettre de démission, M. Zaccardelli assume « le fait d'avoir participé à la confusion » lors de son premier témoignage de septembre devant le comité parlementaire. Il reconnaît que sa tentative de corriger certaines perceptions mardi « n'a fait qu'engendrer une nouvelle controverse ». « À la lumière de la situation actuelle, écrit-il, il est difficile pour moi de continuer à servir la population canadienne. »

Le départ de Giuliano Zaccardelli est loin cependant de mettre un terme à l'affaire Maher Arar. Les partis de l'opposition affirment que beaucoup de questions demeurent sans réponse dans cette affaire où un citoyen canadien a été déporté manu militari par les Américains en Syrie. Maher Arar a passé près d'une année dans les geôles syriennes où il a été torturé. Le député bloquiste Serge Ménard, ancien ministre de la Sécurité publique du Québec, ne comprend pas, par exemple, pourquoi le gouvernement n'a pas congédié le commissaire le 28 septembre dernier lorsque ce dernier a témoigné n'avoir rien fait, alors qu'il était au courant de tout, « pour que l'on mette fin au calvaire d'un innocent ».

Hier, le chef de l'opposition, Stéphane Dion, a fait état d'une lettre envoyée le 2 novembre dernier par M. Zaccardelli au Comité sur la sécurité publique présidé par Garry Breitkreuz, un élu conservateur. Cette lettre indique l'intention du commissaire de clarifier son témoignage initial. Or, le gouvernement Harper affirme n'avoir appris que mardi que son chef de police se contredisait dans l'affaire Arar.

« Étant donné cette lettre du 2 novembre, a demandé M. Dion, comment le premier ministre peut-il toujours nous dire qu'il n'a été mis au courant des versions contradictoires de l'ancien commissaire que cette semaine? »

L'opposition veut savoir pourquoi le gouvernement a ainsi protégé M. Zaccardelli, pourquoi il n'a pas exigé à ce moment-là sa démission. Gilles Duceppe, le chef du Bloc, soupçonne même que les conservateurs agissent ainsi pour protéger leurs relations avec l'administration américaine.

Par ailleurs, l'avocat de Maher Arar, Lorne Waldman, a déclaré hier sur les ondes de CBC que la démission de M. Zaccardelli ne devait pas marquer la fin de l'enquête sur les circonstances qui ont valu à son client de connaître un tel sort.

Quant au ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, il comparaît ce matin devant le Comité sur la sécurité publique. Les membres du comité voudront savoir depuis combien de temps le ministre est au courant des versions contradictoires du commissaire Zaccardelli.

Tous les jours dans LA PRESSE

La Fondation J.A. DeSève prend position pour l'UQAM

Grâce à l'UQAM, plus de 170 000 diplômés prennent aujourd'hui position au sein de la société. En investissant dans les bourses et le soutien aux études, la Fondation J.A. DeSève appuie la réussite universitaire et participe pleinement à l'enrichissement intellectuel, scientifique et culturel de notre société.

www.fondation.uqam.ca

UQÀM
Prenez position

3447939A

ACTUALITÉS

Opération policière contre un gang de rue

Des revendeurs de crack efficaces

CAROLINE TOUZIN

Un gang de rue majeur aurait vendu en moyenne 200 roches de crack par jour dans la rue, dans un bar, dans les parcs et dans des appartements du quartier Saint-Michel l'été dernier, selon la police de Montréal.

PHOTO ALAIN ROBERGE / LA PRESSE ©

Les policiers faisaient du porte-à-porte afin d'inciter les résidants de Saint-Michel à révéler des informations sur les gangs de rue.

Ce gang ne se gênait pas pour intimider sur le trottoir et dans les appartements les résidants du quadrilatère délimité par le boulevard Pie-IX à l'ouest, la 56e Rue au nord, la 40e Rue au sud et la rue Lionel-Groulx à l'est.

Après quatre mois d'enquête, la police de Montréal croit avoir épinglé mardi soir la tête du réseau, son bras droit et une douzaine de revendeurs de rue.

Une ordonnance de non-publication rendue lors de sa comparution, hier, nous empêche de nommer le présumé chef du gang. Cet homme d'origine haïtienne âgé d'une vingtaine d'années était bien connu des gens du quartier. Le coordonnateur de la Maison d'Haïti, Harry Delva, l'a côtoyé alors qu'il était adolescent. « Quand je l'ai connu, il gravitait déjà autour des Crips. Ça fait très longtemps que je ne l'ai pas vu. Il a dû prendre du galon », a dit le travailleur de rue à *La Presse*. M. Delva est heureux pour les résidants du quartier, mais il met un bémol. « Il ne faut pas lâcher la prévention. On enlève de la rue 12 membres de gang, et 12 autres jeunes sont déjà prêts à prendre leur place. »

Le réseau de trafiquants de crack et de marijuana est formé d'« Arabes » et d'« hommes de couleur noire », a expliqué le commandant du poste de quartier dans Saint-Michel, Fady Dagher, en conférence de presse, hier, sans vouloir confirmer à quelle famille appartient le gang. La majorité des hommes arrêtés résident dans le secteur et appartiennent au même « gang majeur », selon le porte-parole en matière de gangs de rue à la police de Montréal, Michel Chaput.

La police ne veut pas dévoiler le nom du gang pour ne pas « valoriser » ce mode de vie criminel qui attire beaucoup d'adolescents. Les jeunes de Saint-Michel savent néanmoins que des gangs liés aux Crips sont présents depuis une quinzaine d'années dans leur secteur, alors que leurs ennemis, les Bloods, sont dans Montréal-Nord, selon le travailleur de rue Harry Delva.

Dix-sept personnes ont comparu, hier, au palais de justice de Montréal, dont cinq mineurs âgés de 16 et 17 ans. Ces derniers ont comparu par vidéoconférence. La Couronne a demandé que ces cinq jeunes écopent de peines d'adultes. Quatorze des 17 accusés, dont les mineurs, auront un procès commun.

Les accusés d'origine arabe, soit Karim Ouanouki, 25 ans Abdelkader Lala, 25 ans et Omar Boumlil, 35 ans ne feront pas partie du même procès. Ces trois hommes sont accusés d'avoir fait du trafic de drogues à l'intérieur d'un bar sans nom de la rue Charland, au nord du quartier Saint-Michel.

Perquisitions

Ce bar fait partie des 12 endroits qui ont fait l'objet d'une perquisition de la police mardi soir. Deux voitures et des logements ont aussi été fouillés. La police a saisi 850 roches de crack, 250 grammes de marijuana, deux armes, des munitions, deux véhicules, 4000$ en espèces et 20 téléphones cellulaires. La police a également saisi des vêtements typiques de membres de gangs de rue qui prouvent l'adhésion des accusés à un gang, a expliqué le commandant Richard Martineau, de l'escouade moralité, alcool et stupéfiants de la section Nord.

Ce présumé gang vendait une partie de sa drogue aux prostituées de rue du boulevard Saint-Michel, selon la police de Montréal. La police connaît bien ces filles. Depuis le début de l'année, elle a fait pas moins de 53 arrestations liées à la prostitution dans ce secteur. Aucune fille ne travaillait pour le gang, selon le commandant Martineau.

Les autres accusés sont Herman Belleville, 19 ans; Doumick Evans Jean, 18 ans; Sterlyn Angibeau Demosthene, 18 ans; Heroldson Segur, 20 ans; Nathan Jean, 38 ans; Hervé Lamarre, 28 ans; Joseph Luckens, 24 ans, et Edson Joseph, 22 ans. Des mandats d'arrêt ont été lancés contre deux autres personnes.

Photographie : Gracieuseté Marc Dussault

À Noël, cet enfant aura faim.
C'est tout ce qu'il aura.

AUJOURD'HUI
La grande guignolée
DES MÉDIAS

Si vous pouvez, donnez.

Pour venir en aide au plus démunis, faites vos dons en argent au 1 866 908-9090 et au (514) 908-9090 (Ticketpro), ou apportez vos dons en denrées non périssables chez Jean Coutu, HBC, les Rôtisseries St-Hubert et les succursales de la Banque Laurentienne jusqu'au 22 décembre.

La journée du 7 décembre, de 6 h à 19 h, vous pourrez déposer vos dons à l'un des points de collecte suivants :

À l'angle des avenues Mont-Royal et du Parc

À l'angle du boul. du Tricentenaire et rue Sherbrooke

À l'angle du boul. Lacordaire et de la rue Jean-Talon

À l'angle des rues Jean-Talon et St-Hubert

À l'angle des avenues Laurier et Papineau

Banque Laurentienne, 3870 Notre-Dame, Chomedey, Laval

Esso, à l'angle des rues Sherbrooke Est et Haig (6920, Sherbrooke est)

Esso, à l'angle de l'Acadie et Chabanel (Marché central)

Esso, à l'angle Décarie et Sherbrooke

Esso, boul. des Laurentides, coin Bellerose, Laval

Esso de l'Ile des Soeurs, au coin de chemin René-Lévesque et Berlioz de 6 h à 10 h

Halles d'Anjou (boul. des Galeries d'Anjou et Jean-Talon)

Jean Coutu, 1365 rue Beaumont, au coin de chemin Rockland

La Baie (à l'angle de la rue Union et de Maisonneuve et au square Philips, rue Ste-Catherine)

Maison de Radio-Canada

McGill College, entre de Maisonneuve et Président-Kennedey (devant l'édifice de la Banque Laurentienne)

Météomédia – RDS/Info sport, à l'angle des rues Papineau et René-Lévesque

Office national du film (3155 Côte-de-Liesse)

Pétro-Canada, face à la station de métro Henri-Bourassa

Place Bourassa (coin Lacordaire et Henri-Bourassa)

TQS, intersection des rues St-Jacques et McGill

TVA, au 1600 boul. de Maisonneuve Est, angle Alexandre-de-Sève

UQAM, à l'angle de Ste-Catherine et Sanguinet

Place Longueuil (au profit d'organismes locaux)

Promenades St-Bruno (au profit d'organismes locaux)

Mail Champlain (au profit d'organismes locaux)

Sainte-Thérèse, intersection de la route 117 et René A. Robert (au profit d'organismes locaux)

Blainville, intersection de la route 117 et du boul. de la Seigneurie

Place Rosemère, intersection de la 117 et le Bouthillier, à Rosemère (au profit d'organismes locaux)

DONS EN ARGENT SEULEMENT :

Dans les stations de métro suivantes : Métro Berri-UQAM, Métro Bonaventure, Métro Lionel-Groulx, Métro Henri-Bourassa, Métro Honoré-Beaugrand, Métro McGill, Métro Place-des-Arts,Métro Square-Victoria

Vous pouvez faire votre don en ligne au www.lagrandeguignoleedesmedias.com et www.banquelaurentienne.ca

BANQUE LAURENTIENNE · Jean Coutu · St-Hubert · hbc

3443269A

Fathers-4-Justice

Un père poursuit le magazine *À bâbord*

ANDRÉ NOËL

Andy Srougi, du groupe Fathers-4-Justice, réclame 24 000 $ pour dommages moraux et exemplaires au magazine *À bâbord!* et à une de ses collaboratrices qui a cité son nom dans un article intitulé « Des hommes contre le féminisme ». Selon les éditeurs, cette poursuite en diffamation menace l'existence même de cette petite revue communautaire.

M. Srougi, 40 ans, s'est fait connaître pour avoir escaladé le pont Jacques-Cartier, l'année dernière. Il avait bloqué la circulation pendant 12 heures. L'homme, père de deux enfants, réclamait des changements au système judiciaire qui, selon lui, favoriserait davantage les mères dans les causes de garde parentale tranchées par un juge.

« Sa requête contre *À bâbord!* est un geste intimidant, car une publication comme la nôtre n'a pas de fonds importants, a dit Claude Rioux, secrétaire de rédaction. Faudra-t-il prendre des pincettes et éviter de parler des masculinistes de peur de fermer notre publication? Notre travail, c'est de faire une revue, pas de se battre devant les tribunaux pour défendre notre existence.

« Notre défense va nous coûter cher en frais judiciaires et en temps pour monter notre dossier. Personne n'est payé, ici. Cette poursuite est une nuisance au premier degré. Si quelqu'un réussit à nous faire condamner pour si peu, c'est nous condamner à la fermeture. »

Dans sa livraison d'octobre-novembre, la revue a publié un article sur le « masculinisme » écrit par la militante féministe Barbara Legault. L'auteur explique que cette idéologie « prétend que les problèmes des hommes (le décrochage et l'échec scolaires des garçons, le suicide chez les hommes et la «perte d'identité masculine») sont causés par la «domination des femmes» et par le féminisme ».

Mme Legault écrit que les masculinistes ont recours aux poursuites judiciaires, à l'intimidation et au harcèlement pour combattre les féministes. « Le 6 avril 2006, quatre membres et sympathisants du groupe masculiniste Fathers-4-Justice (F4J) ont tenté de s'introduire dans une soirée-spectacle féministe rassemblant plus d'une centaine de personnes (à Montréal) », rappelle-t-elle dans une note en bas de page. Parmi ces membres se trouvait Andy Srougi, ajoute-t-elle.

Dans sa requête, M. Srougi dit qu'il ne correspond en rien à un « masculiniste », tel que défini par la revue *À bâbord!* Selon lui, Mme Legault a écrit des « propos diffamatoires, mensongers et haineux qui ont porté atteinte à (sa) réputation et lui ont causé une détresse émotionnelle qui a engendré des conséquences physiques douloureuses, qui l'ont empêché de dormir, lui ont donné mal à la tête et lui ont causé énormément de stress ».

« Le conseil d'administration de F4J a décidé d'entreprendre des poursuites contre tout organisme ou tout individu qui tente de diffamer F4J, a annoncé M. Srougi, au cours d'un entretien avec *La Presse*, hier. On a maintenant un avocat salarié dans nos rangs. D'autres personnes citées par *À bâbord!* vont poursuivre cette revue. En 2007, vous allez voir beaucoup, beaucoup de poursuites, surtout contre les groupes féministes radicaux. »

École canadienne de pilotage en Jamaïque

MALORIE BEAUCHEMIN

Le ministère de la Défense nationale du Canada inaugurera aujourd'hui en Jamaïque une école de pilotage militaire. L'établissement a été financé en partie par le Programme d'aide à l'instruction militaire du Canada, qui aide plusieurs pays, chaque année, à se bâtir une armée.

Depuis 35 ans, les Canadiens aident les Jamaïcains à former leur personnel militaire. Pour ce projet d'école, le Canada a fourni les cursus, les manuels, du matériel informatique, du mobilier et des accès Internet, a indiqué Ariane Samuel, porte-parole du ministère de la Défense. Les Canadiens ont même aidé à la reconstruction d'un ancien édifice démoli par l'ouragan *Ivan*, en 2004, et où logera la nouvelle institution. Le directeur du Programme d'aide à l'instruction militaire du Canada, Andrew Rasiulis, assistera à l'inauguration aujourd'hui. Le major-général J.J.C. Bouchard, commandant de la première division aérienne canadienne, y sera aussi.

Cette nouvelle école de la Jamaica Defence Force (JDF) enseignera le pilotage d'avions et d'hélicoptères militaires aux Jamaïcains, et éventuellement à des soldats des pays voisins. Plusieurs instructeurs jamaïcains ont été formés au Canada.

Fruiterie incendiée à répétition

HUGO MEUNIER

« Je n'en ai aucune idée. » Voilà ce que répond Balachandran Sinnathamby lorsqu'on lui demande pourquoi sa fruiterie a été la cible d'un incendie criminel à quatre reprises cette année.

Le propriétaire de la fruiterie Balas, située sur l'avenue du Parc, échappe même un petit rire découragé lorsqu'on lui pose la question, comme pour signifier qu'un mauvais sort ou un destin absurde s'acharne contre lui.

Le dernier incident remonte à la nuit du 28 au 29 novembre. Des caméras de surveillance ont alors croqué un individu en train d'asperger par deux fois la devanture du commerce avec un liquide inflammable puis d'y mettre le feu. Des traces noirâtres éclaboussent encore la toile trouée de la façade.

Il y a un peu plus d'un an, un incendie important avait causé des dégâts d'environ 200 000 $, en plus d'entraîner la fermeture du commerce pendant 10 mois.

Quelques jours après sa réouverture, en avril dernier, un cocktail Molotov éclatait contre le commerce. En juillet dernier, la vitrine a aussi été fracassée par une pierre.

Pas besoin d'être Sherlock Holmes pour deviner que quelqu'un en a contre la fruiterie de Balachandran Sinnathamby, mais le principal intéressé dit n'avoir aucun suspect en tête. Il ne croit pas non plus que ces crimes soient commandités par d'autres commerçants du secteur.

Forte concurrence

La concurrence est pourtant forte dans le coin. À commencer par la fruiterie Mile-End, située à deux portes de l'établissement de M. Sinnathamby.

Le propriétaire de cette autre adresse écarte lui aussi la rude concurrence pour expliquer les malheurs de son voisin. « Personne n'est en compétition, les gens s'occupent de leur propres affaires. Tout le monde a une famille à nourrir », a souligné Javed Sheik.

En attendant que les policiers fassent la lumière sur ces incidents, Balachandran Sinnathamby ne dort pas sur ses deux oreilles. Depuis trois mois, il dit passer ses nuits dans son commerce, et regarde les images prises par les caméras de surveillance perchées autour de la fruiterie. « Je dois savoir s'il arrive quelque chose, des membres de ma famille habitent au-dessus », a-t-il expliqué.

Jeunesse au Soleil offre une récompense de 1000 $ pour tout renseignement menant à une arrestation.

Braconniers pris au filet près de Bromont

LA VOIX DE L'EST

BROMONT — Une vaste opération antibraconnage menée hier matin dans six municipalités de la région de Bromont a mis hors circuit une bande de braconniers qui abattait sans scrupule des cerfs de Virginie depuis au moins deux ans.

L'opération Bas-de-laine, lancée aux petites heures de la nuit par un contingent de 88 agents de la protection de la faune, a permis d'intercepter une trentaine de suspects. Ceux-ci seront appelés à comparaître sous peu pour répondre à quelque 300 accusations. une pléthore d'accusations. Quelques-uns d'entre eux ont déjà été condamnés par le passé pour des crimes similaires, tandis que d'autres suspects traînent des casiers judiciaires. Les braconniers sont passibles d'amendes atteignant 275 000 $.

« Nous n'avons pas fini de recueillir toute la preuve, mais nous en avons déjà beaucoup », a affirmé Denis Rajotte, le grand patron de la protection de la faune en Montérégie. Le groupe de braconniers sévissait sur les territoires des municipalités de Saint-Alphonse, Brigham, Adamsville (Bromont), Farnham et de Saint-Césaire. Le chef du réseau serait un chasseur professionnel très connu dans la région et qui serait aussi un expert-trappeur de renards, coyotes et rats musqués.

CAPTEZ L'ÉMOTION DES FÊTES AVEC Canon®

Canon® EOS DIGITAL REBEL XTi avec EF-S 18-55 mm

- 10,1 mégapixels
- Écran ACL de 2,5 po
- Technologie Picture Style
- Mise au point automatique à 9 zones
- Système de nettoyage intégré
- PictBridge
- Inclus : pile, chargeur, câbles A/V + USB, logiciel et courroie
- Incluant aussi objectif EF-S 18-55 mm

999,95$

PowerShot S3 IS DIGITAL CAMERA

- 6,0 mégapixels
- Zoom optique 12X
- Stabilisateur d'image optique
- ISO 800

479,95$

EN PRIME
Étui, sur présentation de cette annonce, à l'achat d'un Canon PowerShot S3 IS
Valeur de 29,95 $

Caméras Simon inc.
76 ans de bon service

11, rue Saint-Antoine Ouest (514) 861-5401 • 1 800 3-SIMONS
www.camerassimon.com

Heures d'ouverture de Noël : Samedi, de 9 h à 17 h; Dimanche, de 10 h à 16 h; Lun. au Vend. : 9 h à 21 h

Place D'armes

Prix valides jusqu'au 24 décembre 2006 ou jusqu'à épuisement des stocks

3447188

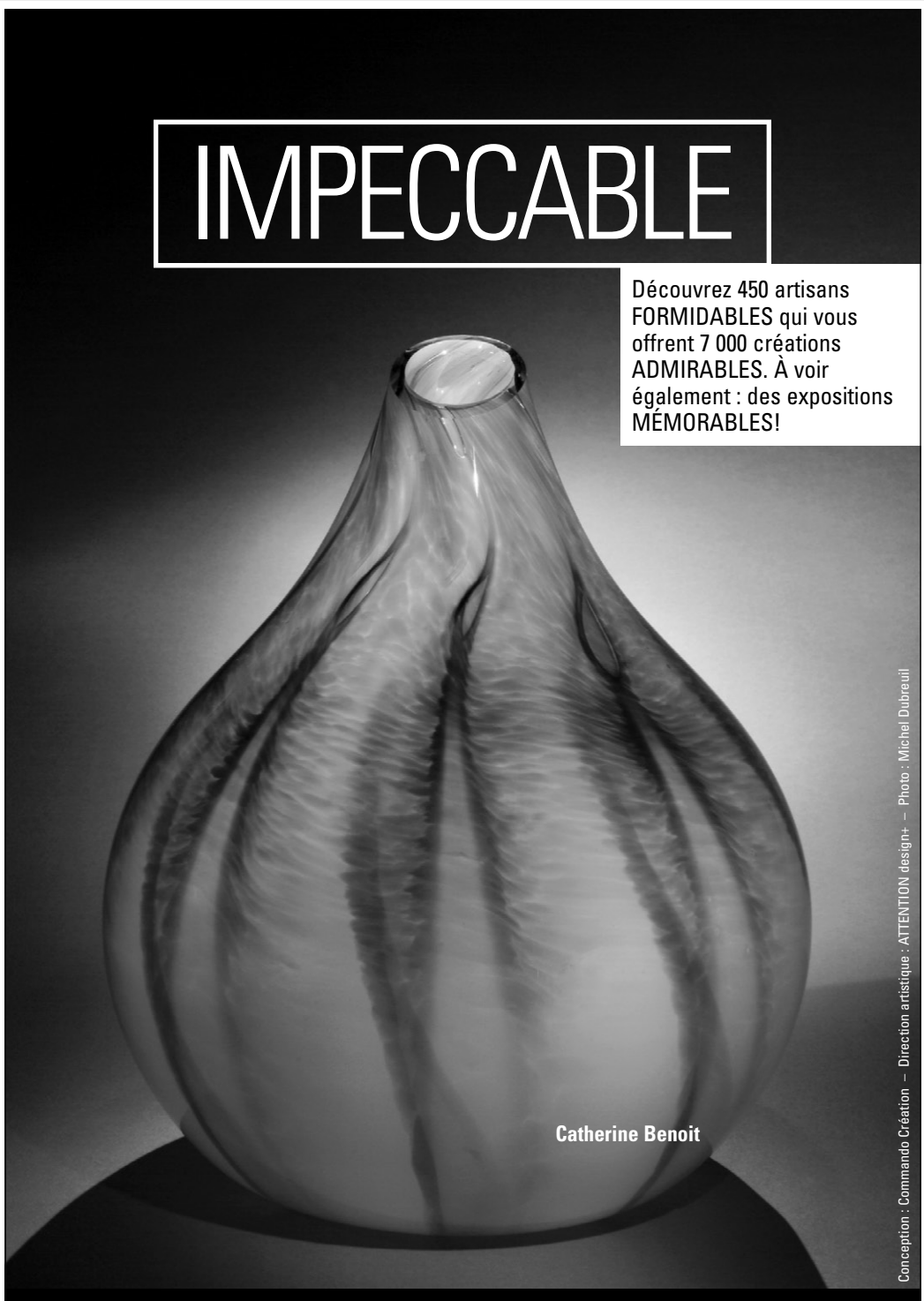

Salon des métiers d'art
du 2 au 21 décembre 2006 – entrée libre

de 11 h à 21 h, du lundi au samedi
de 11 h à 18 h, les dimanches et le jeudi 21 décembre

Place Bonaventure – **Montréal** – www.salondesmetiersdart.com

N'oubliez pas la Clinique du Salon des métiers d'art. Donnez du sang. Donnez la vie.

CONCOURS **IMBATTABLE !**

Remplissez ce bulletin de participation et déposez-le dans la boîte prévue à cette fin à l'entrée du Salon des métiers d'art.
Vous pourriez gagner l'un des nombreux prix offerts par les artisans, tous les jours.

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

Pour participer, vous devez répondre à cette question :
Qui est la porte-parole du Salon des métiers d'art ? _____

Cma · LA PRESSE cyberpresse.ca · TVA · Desjardins · Circuit Arts & Culture · Hema-Québec

3446330A

Ne laissez pas cette assiette vide.

TOUS LES MOIS, PLUS DE 750 000 CANADIENS ONT RECOURS À UNE BANQUE ALIMENTAIRE*.

Nous vivons dans un des pays les plus riches au monde. Pourtant, tous les mois, un Canadien sur 40 fait appel à une banque alimentaire. Ce qui inclut, entre autres, 270 000 enfants. Sans les banques alimentaires, ils auraient le ventre creux. Rendez-vous donc à www.cafb-acba.ca ou à votre banque alimentaire locale et faites un don. Sans tarder.

Groupe Investors™

cafb acba
Canadian Association of Food Banks | Association canadienne des banques alimentaires

*D'après le Bilan-Faim 2006, un sondage national des banques alimentaires qui a lieu chaque année au mois de mars. Le mois de mars est considéré comme un mois qui n'a rien d'exceptionnel, sans tendance à la baisse ou à la hausse quant au taux de fréquentation. MC Marque de commerce de Société financière IGM Inc., utilisée sous licence par ses filiales.

3447580A

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

D'un cauchemar à un autre

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Les Irakiens sont sortis d'un cauchemar, celui d'une dictature particulièrement brutale, pour entrer dans un autre, fait d'une violence insurrectionnelle, sectaire et criminelle dont on ne voit plus la fin. L'opération de renversement du régime de Saddam Hussein est, jusqu'à nouvel ordre, un échec. De sorte qu'il n'y a pas de façon simple et sûre pour les Américains de s'en sortir. Ni, pour les Irakiens, de reconstruire un pays fonctionnel.

Mais, selon le tribunal d'experts mandaté par le Congrès américain, il demeure possible d'y arriver.

Le rapport Baker-Hamilton a été rendu public, hier, pendant que 25 autres Irakiens se faisaient tuer à Bagdad...

Il recommande le maintien de la présence américaine en Irak – mais sur un mode conçu en fonction d'un retrait à l'horizon de 2008 et prévoyant un effort diplomatique global déclenché à court terme, c'est-à-dire avant la fin de 2006. Il suggère aussi d'exercer de la pression sur les autorités irakiennes afin qu'elles prennent leur pays en main de façon plus volontaire.

Le rapport Baker-Hamilton propose peut-être, pour l'Irak, la moins mauvaise des solutions.

Impossible de prévoir comment George W. Bush va accueillir ces suggestions. Mais on le sait réfractaire à l'idée même de l'aveu d'une défaite ainsi qu'à toute négociation avec l'Iran et la Syrie – sans compter que le ton général du rapport risque de ne pas lui plaire non plus...

Cependant, on apprend déjà que les Irakiens, eux, réagissent mal.

Ils soulignent – avec quelque raison – que les États-Unis n'ont pas le droit aujourd'hui de les laisser en plan. Or, le rapport du Groupe d'étude sur l'Irak ne dit pas autre chose: « Parce que (ces) événements découlent d'une décision et d'une action américaines, les États-Unis ont un intérêt national et moral à faire tout ce qu'ils peuvent pour permettre aux Irakiens d'éviter l'anarchie. »

On ne saurait mieux décrire l'incroyable impasse dans laquelle l'administration Bush s'est placée.

Ainsi, dans la lignée des récentes déclarations du premier ministre britannique, Tony Blair, et du nouveau secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, le rapport Baker-Hamilton a le mérite de dire les choses crûment: l'aventure irakienne n'a pas fonctionné et il s'agit maintenant d'en limiter les dégâts.

Cependant, d'une recommandation à l'autre (il y en a 79) et si on lit le moindrement entre les lignes, on comprendra que c'est non seulement cette aventure, mais toute la politique de la Maison-Blanche au Proche et au Moyen-Orient qui y est remise en question. Son immobilisme face au conflit israélo-palestinien. Son regard naïf sur les enjeux, parfois sibyllins, entre nations arabes ou musulmanes. Son refus du dialogue avec certains de ces États.

D'ailleurs, il n'est pas impossible que le Groupe d'étude sur l'Irak pèche à son tour par ingénuité. Et ce, notamment en ce qui concerne le rôle moteur que jouerait, dans la descente aux enfers irakienne, le conflit opposant Juifs et Palestiniens, ce qui est loin d'être sûr – mais ne veut pas dire qu'il faille l'oublier.

Régler en une mission globale de nature messianique tous les problèmes de cette région du monde est quelque chose qui a déjà été essayé! Et la nature exacte des conflits de toutes sortes qui s'y entrecroisent, ou qui en sont téléguidés, fait toujours l'objet d'essoufflants débats entre experts et intellectuels de toutes allégeances... qui ne s'entendent pas, bien sûr.

Du rapport Baker-Hamilton, il faut donc retenir pour l'instant ce qui touche directement le territoire irakien.

Or, si la question est de déterminer ce qui est le plus susceptible de soulager les Irakiens, le Groupe d'étude a bel et bien quelque chose de valable à suggérer. Il a en effet trouvé un point d'équilibre entre un retrait intempestif des troupes américaines et le maintien d'un tutorat militaire qui deviendrait quasi-permanent – et ne serait pas du tout le bienvenu, ni en Irak, ni auprès de l'opinion publique internationale.

Et, oui, les élites irakiennes devront davantage contribuer, même si toute l'affaire constitue à leurs yeux un monument élevé à l'injustice.

Elles sont instruites, ont d'énormes moyens en réserve, disposent de structures qui pourraient être rapidement mises en état de fonctionner, peuvent entrevoir un avenir... ce qui n'est pas le cas de nombre de nations aux prises avec des guerres civiles éternelles et qui n'ont strictement rien pour s'en sortir.

À supposer que cela soit encore possible, l'Irak ne se reconstruira pas sans la fermeté éclairée des élites du pays.

Car elles ont bel et bien des choix à faire, elles aussi.

sergechapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

/// Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Un commentaire aberrant

Je trouve aberrant le commentaire d'Henri Massé, de la FTQ, selon lequel le ministre Bachand, en changeant les règles relatives au nombre permis d'employés dans les épiceries les soirs de week-end, a opté pour « l'escalope » plutôt que la famille. Personnellement, je suis content qu'un politicien mette enfin ses culottes dans ce dossier et aille de l'avant avec du changement. Je suis père de famille et je peux vous dire, cher M. Massé, que je serai un papa très heureux de pouvoir passer une heure de plus avec mon enfant, le samedi soir, au lieu de passer cette heure dans une file d'attente à l'épicerie.

Francois Hallé

Encore des gérants d'estrade

N'en déplaise à notre nombrilisme québécois, l'issue de la prochaine campagne électorale fédérale va se jouer en Ontario et dans une moindre mesure en Colombie-Britannique. Maintenant que le scandale des commandites est chose du passé, le Parti libéral ne pourra faire pire au Québec que la douzaine de députés qu'il a fait élire lors de la dernière élection et peut-être ravir quelques sièges additionnels. Avec la position centriste du nouveau chef Stéphane Dion sur l'Afghanistan, sur le statut du Québec, sur les questions sociales, sur le développement durable et sur l'environnement, il pourra faire mieux ailleurs au Canada et reprendre des comtés au NPD et aux conservateurs. Il devrait alors former le prochain gouvernement, à tout le moins minoritaire à la Chambre des communes et peut-être majoritaire selon l'issue du vote en Ontario. Quant au Québec, il continuera fort probablement à jouer les gérants d'estrade à Ottawa en votant majoritairement pour le Bloc québécois.

Guy Denis

Entre Stéphane et « Stéphène »...

L'élection inattendue de Stéphane Dion à la direction du Parti libéral du Canada (bien distinguer PLC et PLQ) fait que plusieurs Québécois se sentent désormais entre celui-là et l'actuel et bien mal élu Stephen Harper, premier ministre fédéral en sursis depuis bientôt un an, élu avec moins du tiers des suffrages populaires et disposant du tiers seulement des sièges à la Chambre des communes. Bref, nous voici déchirés entre Stéphane et Stéphène, entre le fédéralisme frénétique dans l'action comme dans la parole et une sorte de fédéralisme aussi exigeant que le précédent mais apparemment plus habile parce que courtisan (envers le Québec) et par là même plus dangereux. Jamais ce pays n'aura été confronté à un choix pareillement déchirant et le Québec notamment. Seigneur, veuillez éloigner de nous l'obligation de choisir entre les deux cauchemars mais que votre Sainte volonté soit faite...

Jean-Marc Léger
Montréal

Des croûtes à manger

Pour certains, Stéphane Dion pourrait devenir un second Lester B. Pearson. Il est permis de rêver car, avant d'en arriver là, M. Dion devra perdre son arrogance, se débarrasser de sa manie de jouer avec le sens des mots et répondre de façon directe aux journalistes sans se servir de sa facilité à passer à côté de la question. Bref, M. Dion à beaucoup de croûtes à manger pour égaler Lester B. Pearson.

Bernard Lavallée
Berthierville

Les cours doivent reprendre

Les médecins omnipraticiens demandent aux spécialistes de mettre fin au boycottage de l'enseignement aux étudiants en médecine

RENALD DUTIL

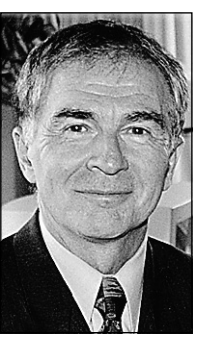

L'auteur est président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Le Conseil des services essentiels rendra prochainement sa décision concernant les moyens de pression de la Fédération des médecins spécialistes du Québec. Nonobstant la décision de ce Conseil, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) ne peut rester silencieuse face au boycottage de l'enseignement aux étudiants en médecine.

Le fait de retarder d'une année la fin de leurs études médicales serait injuste pour nos futurs collègues médecins. Comment accepter que la perte d'une année universitaire pour des centaines d'étudiants ne soit considérée qu'en termes de dommages collatéraux? Dans un contexte de pénurie d'effectifs médicaux, l'éventualité de reporter d'une année l'arrivée en pratique de nouveaux médecins créerait aussi un préjudice important à la population et aux médecins de famille déjà surchargés de travail.

La loi spéciale concernant la prestation des services de santé par les médecins spécialistes, imposée à ces derniers en juin dernier, n'était pas justifiée. La FMOQ et les médecins omnipraticiens ont toujours déploré amèrement que leurs confrères spécialistes, qui n'avaient alors exercé aucun moyen de pression, ni menacé l'accès aux soins, soient assujettis à une telle loi.

L'abolition de la loi spéciale par le gouvernement créerait sûrement un environnement propice à une entente négociée.

Cette décision a vicié le processus de négociation et contribué à créer une situation d'affrontement.

Je suis convaincu que la situation entre les médecins spécialistes et le gouvernement ne pourra se résoudre à coup de lois spéciales et d'ordonnances de la Cour. J'appelle le gouvernement à la plus grande prudence dans ce domaine pour ne pas répéter les erreurs de la loi 37. Par ailleurs, j'invite aussi nos collègues spécialistes à mettre immédiatement fin au boycottage de l'enseignement médical pour éviter de compromettre l'année en cours. Les étudiants en médecine ne méritent pas de faire les frais de ce conflit.

La FMOQ, qui a dû également négocier dans un climat très difficile, est néanmoins parvenue à une entente en juin dernier. Quant au dossier du rattrapage de la rémunération avec nos collègues canadiens, un médiateur a été nommé en novembre dernier et les travaux à ce chapitre sont bien enclenchés. Par ailleurs, elle négocie actuellement les conditions de remboursement d'une partie des primes d'assurance responsabilité professionnelle des médecins omnipraticiens. Des voies de négociation existent. Je souhaite que les discussions reprennent rapidement entre la FMSQ et le ministère. Dans un tel contexte, l'abolition de la loi spéciale par le gouvernement créerait sûrement un environnement propice à une entente négociée.

FORUM

Fin de party

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Le party fini, il faut payer les dettes… Telle est la dure réalité à laquelle sont confrontés les candidats au leadership du Parti libéral du Canada.

Le plus mal pris, en principe, est Bob Rae, qui doit rembourser d'ici 18 mois la somme faramineuse de 845000$, dont 750000$ empruntés à son frère John. John Rae est le vice-président exécutif de Power Corporation, où il a occupé des postes de premier plan depuis 1971. À moins que le Parti libéral ne vienne à sa rescousse (on en reparle dans une minute), Bob Rae est légalement obligé de rembourser son frère: selon la loi actuelle, les candidats au leadership des partis politiques canadiens ne peuvent recevoir de dons de corporations, et les dons provenant d'individus sont limités à 5000$… pour l'instant, car le gouvernement Harper s'apprête à amender la loi pour abaisser le seuil maximal à 1000$.

Même pour un chef de parti, une pareille somme serait difficile à rembourser à coup de chèques de 1000$. Pour Bob Rae, qui a été battu et ne pourra donc jamais accorder quelque faveur que ce soit à ses bienfaiteurs, le défi est impossible.

Aussi son camp s'active-t-il à chercher des échappatoires. Comme de demander au parti de rembourser au moins une partie de ses dettes. Cela serait bien le comble, non seulement parce que cela grèverait la caisse du parti à quelques mois des élections, mais surtout parce que l'argent des partis politiques vient en partie des fonds publics.

L'autre solution envisagée, tant par M. Rae que par les autres candidats endettés, est de se prévaloir du précédent dont a bénéficié Paul Hellyer, l'ancien ministre devenu chef d'une obscure formation qui lui devait 829000$ depuis 1997. Devant l'impossibilité pour ce parti d'acquitter sa dette, M. Hellyer l'a tout simplement « effacée », avec le feu vert d'Elections Canada. John Rae et les autres créanciers des candidats au leadership libéral pourraient faire de même.

M. Dion, dont l'intégrité personnelle a été jusqu'ici inattaquable, aurait intérêt à rembourser au plus vite la dette qu'il a contractée auprès de M. Bryden.

Autre échappatoire possible, le Directeur des élections pourrait allonger indéfiniment le délai requis pour le remboursement, de 18 mois à la semaine des quatre jeudis… Ou alors, il pourrait imposer une pénalité insignifiante aux fauteurs – une petite amende par exemple.

Le NPD a bien raison de protester contre la tournure des choses. Car cela transforme en farce la loi sur le financement des partis.

////////////////////////////

Après Bob Rae, c'est Stéphane Dion qui est le candidat le plus endetté, avec une dette de 430000$… dont 50000$ dus à l'homme d'affaires Rod Bryden, l'un des deux « experts » à qui il a confié la direction du comité de transition qu'il vient de mettre sur pied.

L'opposition proteste, encore ici avec raison. Car s'il ne s'agit pas d'un retour d'ascenseur caractérisé (M. Bryden ne sera pas payé pour ces fonctions), il reste que le généreux donateur se trouvera au cœur de l'influent cénacle de l'homme qui deviendra peut-être premier ministre… et qu'il en recevra éventuellement diverses gratifications.

M. Bryden a d'ailleurs toute une histoire comme quémandeur de faveurs officielles. En 2000, cet ancien propriétaire des Sénateurs d'Ottawa avait convaincu John Manley, alors ministre de l'Industrie, de subventionner la Ligue nationale de hockey! Le tollé fut tel que M. Manley dut reculer, mais l'affaire a scellé la réputation de M. Bryden.

Ce dernier, comme le signalait hier notre collègue Hugo de Grandpré, a encore fait parler de lui en 2003, alors que son protecteur, le même John Manley, était intervenu auprès de la banque CIBC au sujet d'un emprunt contracté par les Sénateurs.

Après quoi M. Bryden finit par déclarer faillite en 2003, pour échouer finalement dans le camp des organisateurs de Stéphane Dion, à qui il a gentiment allongé un prêt de 50000$ – une somme appréciable pour un homme qui relève d'une faillite et n'a pas remboursé ses propres créanciers. On n'a aucune raison de croire qu'il s'agissait là d'un engagement désintéressé.

M. Dion, dont l'intégrité personnelle a été jusqu'ici inattaquable, aurait intérêt à rembourser au plus vite la dette qu'il a contractée auprès de M. Bryden, et à trouver ailleurs ses conseillers. Il ne manque pas d'anciens hauts-fonctionnaires à Ottawa qui seraient de toute façon beaucoup mieux qualifiés qu'un homme d'affaires raté pour co-piloter un comité de transition.

L'amour chez les jeunes en 2006

À l'occasion de la sortie du film *Roméo et Juliette* sur nos écrans, le 15 décembre, nous avons demandé aux deux comédiens principaux de décrire leur vision de l'amour. Dans l'univers hypersexualisé qui est le leur, les adolescents d'aujourd'hui croient-ils encore au grand amour? Cherchent-ils l'amour, ou seulement le sexe? Les réponses de Thomas Lalonde (Roméo), 17 ans, et de Charlotte Aubin (Juliette), 15 ans.

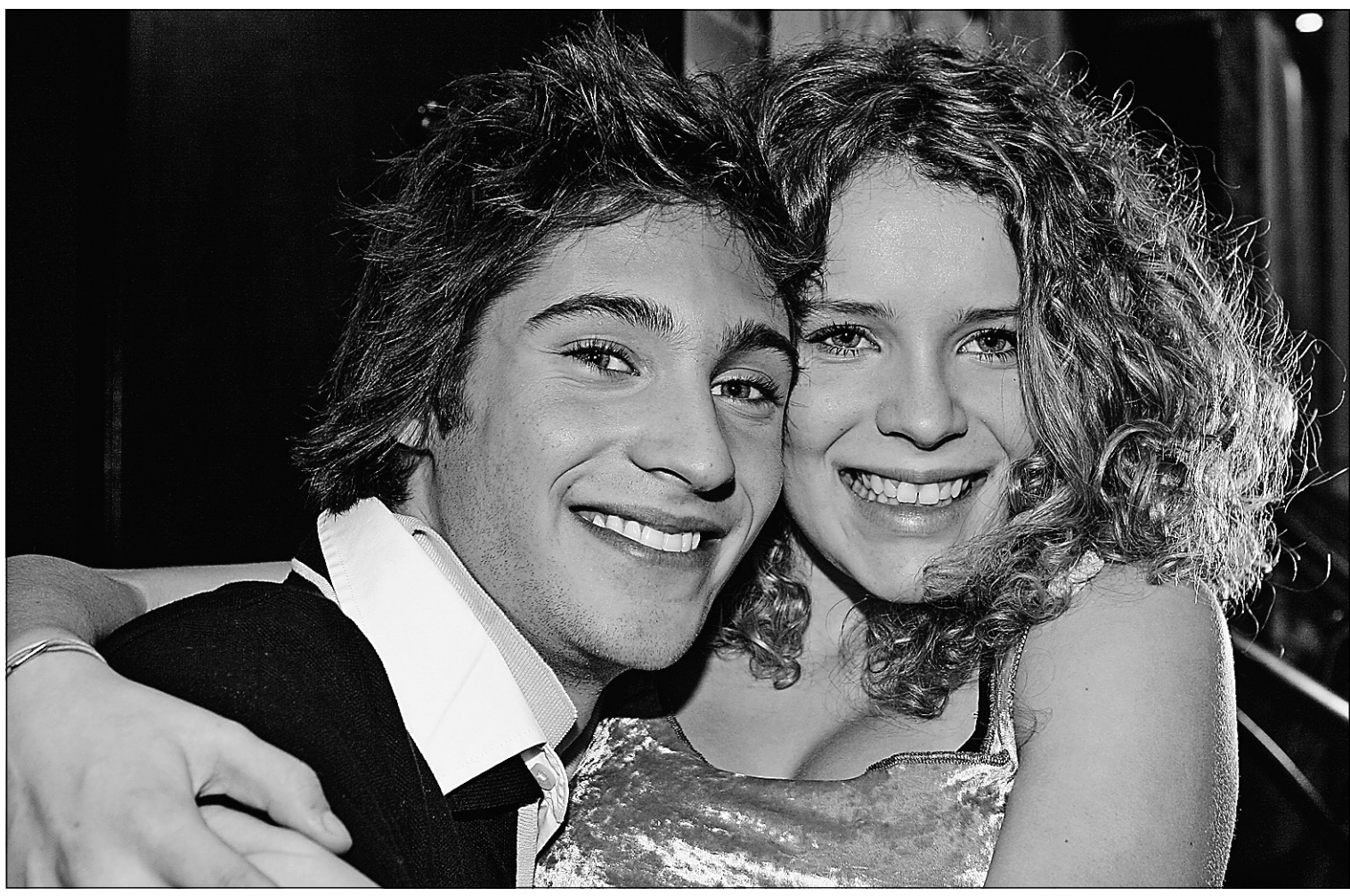

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Thomas Lalonde et Charlotte Aubin, vedettes du film *Roméo et Juliette*, réalisé par Yves Desgagnés.

Comme au temps de Shakespeare

THOMAS LALONDE

L'amour est un mot plein de signification. Chaque personne aura sa conception de l'amour selon sa propre expérience. Pour certains, il voudra dire beaucoup, pour d'autres, peu de chose. Pour ma part, j'écris l'amour avec un A majuscule, parce qu'il est plus important que tout au monde. Si nous écrivons Dieu avec un grand D, pourquoi pas amour avec un grand A?

L'Amour, pour moi, c'est un sentiment de bien-être que l'on recherche sans cesse, non seulement avec sa blonde (ou son *chum*, peu importe la personne que vous aimez), mais aussi avec les amis et la famille. Les vrais amis comme la famille sont primordiaux, parce que peu importe ce que vous devenez ou vous faites, ceux-ci seront toujours là pour vous aider, vous conseiller et vous supporter.

Je pense que l'Amour de nos jours n'a pas réellement changé par rapport à l'époque de Shakespeare; c'est ce qui l'entoure qui évolue (ou peut-être bien régresse) au fur et à mesure que le temps passe. Parce que même si l'histoire de Roméo et Juliette a été écrite il y a bien longtemps, je pense qu'elle correspond

« Auparavant, les gens se mariaient très jeunes sans nécessairement s'aimer véritablement. »

encore à nos valeurs. C'est certain que nous les jeunes, comment pourrais-je dire, sommes plus « rapides en affaire » mais, je suis convaincu que la base de l'Amour est la même. Parce qu'aimer restera toujours la même quête. Le grand Amour est possible encore aujourd'hui mais, il est plus rare, parce que maintenant les gens s'intéressent plus à l'aspect charnel que sentimental.

Les gens, surtout les plus âgés, pensent que nous sommes une génération « pécheresse » qui est à la dérive. Ces personnes comparent les jeunes à ce qu'elles étaient à leur époque et c'est normal qu'elles soient si critiques. L'Amour n'était pas plus pur au Moyen-Âge ou dans leur temps. Auparavant, les gens se mariaient très jeunes sans nécessairement s'aimer véritablement et devaient rester ensemble toute leur vie. Alors tout dépend de la façon dont nous voyons les choses. Moi je pense et je crois que l'Amour d'aujourd'hui n'est pas meilleur, ni plus mauvais qu'avant. C'est seulement différent. Nous pouvons encore croire au Grand Amour; de toute façon, on ne peut vivre heureux sans lui.

Comme dans les films

CHARLOTTE AUBIN

Regards brillants, battements de coeur ininterrompus, une main se glisse dans une main… L'amour. La découverte. Un sentiment immortel, plus fort que la mort, qui existe en nous depuis toujours.

L'amour est né en même temps que l'homme; il a traversé le temps en restant authentique et vrai. Par contre, notre regard sur l'amour s'est transformé. Aujourd'hui, nous sommes plus libres: nous sommes libres d'aimer qui nous voulons; nous sommes libres de découvrir l'amour à notre rythme; personne ne peut nous imposer quelqu'un (du moins en Occident…).

À l'adolescence, nous avons un monde de possibilités devant nous. L'amour, c'est comme un oiseau, tout le monde veut l'attraper, tout le monde veut voler vers le ciel avec lui. Quelques chanceux sauront vraiment l'atteindre et l'attraper. Aussi, l'amour ça meurt quand on l'étouffe, quand on le restreint, quand on le met dans une cage.

La jeunesse et l'adolescence sont une période à la fois merveilleuse, remplie de découvertes, mais en même temps difficile et remplie de doute. L'adolescence est la période d'acceptation de soi, la période où l'on apprend à risquer, à tomber… et à nous relever.

Croire à la vie

Oui, l'amour, parfois, nous fait tomber. Nous avons alors mal, nous devons nous regarder en face, nous accrocher, croire à la vie, et malgré le doute, croire en nous… pour aimer. La confiance en soi est peut-être la plus grande barrière que nous nous créons. Nous avons peur et nous nous empêchons de foncer. Peut-être que cela peut sembler négatif. Mais au contraire. Cette barrière nous finissons toujours par la détruire, et l'amour a tellement meilleur goût après. L'amour est un des facteurs décisifs de notre transformation en adulte. Il nous fait évoluer, nous fait grandir. Il participe à la construction d'un être adulte.

Encore et toujours, nous recherchons l'amour, le grand, le vrai, celui des films, des livres ou des contes. Nous en avons souvent une vision utopique. Mais qui peut dire ce qu'est le grand amour? Chaque amour n'est-il pas grand à sa façon? Chaque amour est différent. L'amour est unique. L'amour dort en chacun de nous et, au cours de notre vie, une seule personne viendra probablement, réellement, le réveiller. Vivez pleinement, au jour le jour et surtout, n'oubliez-pas de tomber amoureux… au moins une fois…

APPEL À TOUS

L'amour ou la baise?

Les adolescents d'aujourd'hui s'initient à la sexualité de plus en plus jeunes et ont de plus en plus de partenaires. La publicité et la mode hypersexualisent les jeunes filles. À votre avis, les jeunes aiment-ils néanmoins comme ceux d'autrefois? Un grand amour, un amour passion comme celui de Roméo et Juliette, est-il possible de nos jours? Ou bien les jeunes se contentent-ils de passer d'un « fuck friend » à l'autre? Est-il même concevable que des jeunes qui se rencontrent à 16 ou17 ans passent ensuite leur vie ensemble? Ado ou adulte, faites-nous part de votre point de vue. Nous publierons un échantillon des lettres (idéalement moins de 300 mots) les plus intéressantes.

Notre adresse: **forum@lapresse.ca** .

Vous pouvez aussi participer à notre forum sur cybepresse.ca .

DEMAIN: Lisez le texte du réalisateur de *Roméo et Juliette*, Yves Desgagnés, sur l'amour chez les jeunes d'aujourd'hui.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MONDE

Présumée contamination d'une école secondaire

Erin Brockovich s'agite à Beverly Hills

NICOLAS BÉRUBÉ
LOS ANGELES

Tous les éléments d'un bon scénario sont là. Un quartier huppé. Une chic école secondaire. Une entreprise polluante située en face. Des cas de cancer chez d'anciens élèves. Un cabinet d'avocats réputé. Une célébrité d'Hollywood qui décide de prendre les choses en main.

Le scénario pourrait se trouver sur le bureau d'un producteur. Ces jours-ci, il se trouve plutôt sur le bureau d'un juge.

L'affaire a débuté en 2003, quand des médias locaux ont rapporté que la célèbre militante judiciaire Erin Brockovich s'intéressait à la Beverly Hills High School. Ou, plus précisément, à ses anciens élèves, dont certains sont atteints de cancers incurables.

C'est que la prestigieuse institution est située tout près de puits de pétrole, dont le fonctionnement soulève des inquiétudes. Les puits permettent également au système scolaire et à la municipalité de Beverly Hills de recevoir des millions de dollars en redevances depuis la fin des années 20.

Les recherches menées par M^me^ Brockovich et Masry & Vititoe, le cabinet d'avocats pour lequel elle travaille, prétendent que les émanations toxiques des puits auraient causé 280 cas de cancer depuis les années 70. Des cancers de la thyroïde, notamment, qui seraient 20 fois plus nombreux dans la communauté entourant l'école que dans la population en général.

La direction de l'école et la municipalité de Beverly Hills ont, depuis le début, réfuté les allégations de M^me^ Brockovich. Les activités pétrolifères de la compagnie Venoco, disent-ils, n'ont pas d'incidence sur la qualité de l'air sur le terrain de l'école. Le maire, Steve Webb, répète que son administration a dépensé plus d'un million de dollars pour réaliser des études autour des pompes, et que tous les résultats montrent qu'il n'y a aucun danger pour les élèves ou les résidants.

Sur place, la scène est impressionnante : tout près du terrain d'athlétisme de l'école s'élève une tour de forage haute d'au moins 40 mètres. Pour ne pas gâcher le paysage, la tour a été recouverte de parois peintes à la main par des enfants. Cette installation pétrolifère produit 450 barils de pétrole et 400 000 pieds cubes de gaz naturel par jour. Tout cela, en face de l'établissement où les célébrités d'Hollywood envoient leur descendance, et où ont étudié Nicolas Cage et Richard Dreyfuss, notamment.

Shawn Main, qui habite dans le voisinage, dit ne pas être inquiet des émanations de la tour. « Vraiment, je n'y pense pas. On retrouve des tours semblables partout à Los Angeles. Je ne vois pas pourquoi on s'inquiéterait de celle-là. Tout ce procès est une question d'argent. »

Une « cause incroyable »

Rendue célèbre par le film *Erin Brockovich* sorti en 2000 et mettant en vedette Julia Roberts, M^me^ Brockovich avait réussi à forcer la compagnie Pacific Gas & Electric à payer 333 millions en dédommagements pour avoir pollué la nappe phréatique de la ville de Hinkley, en Californie. Julia Roberts avait remporté l'Oscar de la meilleure actrice dans ce rôle, procurant du même coup la notoriété à celle dont elle incarnait le rôle. Depuis, le nom de M^me^ Brockovich est devenu synonyme des causes de type David contre Goliath.

« C'est une cause incroyable, a-t-elle confié l'été dernier en entrevue à l'Associated Press. Les gens n'y croient pas car ils voient le *glamour*, les belles maisons et le climat ensoleillé. Ils ne veulent pas voir qu'en dessous de tout ça se cache une réalité qui détruit la vie de certaines personnes. »

Les plaignants déboutés

La partie semble loin d'être gagnée pour la célèbre militante judiciaire. La semaine dernière, un juge du comté de Los Angeles a refusé d'entendre les plaignants. Le juge n'a pas fourni davantage de détails. L'explication de sa décision se trouvera dans un jugement détaillé qui sera déposé avant les Fêtes.

Le maire de Beverly Hills a accueilli favorablement la décision. « Nous sommes heureux que la décision de la Cour vienne confirmer ce que disent les résultats de nos tests, c'est-à-dire que les élèves ne courent aucun danger », a-t-il dit.

Le cabinet Masry & Vititoe a déjà annoncé qu'il comptait en appeler. Toute cette histoire semble vouloir mener à une autre des spécialités de Los Angeles : les batailles judiciaires qui n'ont pas de fin…

PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

Sur cette photo prise en mars 2000, la célèbre militante judiciaire Erin Brockovich vient d'assister à la première du film inspiré de sa vie, *Erin Brockovich*. Julia Roberts, qui l'incarnait, a remporté un Oscar pour ce rôle.

Les bébés de l'année 2006
LA PRESSE
cyberpresse.ca

Le samedi 30 décembre prochain

***La Presse* regroupera dans un cahier spécial, les photos des enfants nés au cours de l'année 2006.**

Présentez-nous votre bébé dans le cahier spécial et sur cyberpresse.ca en réservant dès maintenant votre espace pour seulement **44 $** (taxes en sus) et vous recevrez automatiquement :

DEUX LIVRES DE LA SÉRIE PUCE
(les livres seront sélectionnés au hasard)

la courte échelle

et

un abonnement au magazine **Enfants Québec** pour 6 mois.

enfants QUÉBEC

Faites paraître la photo de votre bébé À LA UNE DU CAHIER !

16 bébés se partageront l'honneur d'être en couverture du cahier spécial.

Inscription au coût de 210 $* (taxes en sus)
ATTENTION : PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS !

Hâtez-vous !
La date limite est le 8 décembre

Remplissez ce coupon et retournez-le à l'adresse suivante, avec la photo qui ne doit pas excéder 5 po sur 7 po et qui ne sera pas retournée :

La Presse, petites annonces, Les bébés de l'année 2006
C.P. 11051, succ. Centre-ville, Montréal, Québec H3C 4Y7
ou faites parvenir la photo de bébé et vos coordonnées complètes à : bebes@lapresse.ca

Nom : Prénom :
Adresse : App. :
Ville : Code postal :
Tél. (dom.) : Tél. (trav.) :
Prénom et nom du bébé :
Fille ☐ Garçon ☐ Date de naissance :
Prénoms et noms des parents :

*Bébé à la une : 239,30 $ (taxes incluses)
La Presse et Cyberpresse : 50,14 $ (taxes incluses)
Ci-joint un chèque ou mandat-poste de 50,14 $ (44 $ + TPS 2,64 $ + TVQ 3,49 $) à l'ordre de La Presse,ltée ☐
ou
Je souhaite effectuer le paiement de 50,14 $ par carte de crédit : ☐ Visa ☐ MasterCard ☐
No de la carte de crédit :
Date d'expiration : ___/___
Signature :
☐ Cochez si vous ne désirez pas recevoir d'offres promotionnelles.
Coupon aussi disponible sur cyberpresse.ca/bebes2006
3438183

De plus, courez la chance de gagner l'un des 5 chèques-cadeaux d'une valeur de

500 $ chacun
gracieuseté MAGENTA STUDIO PHOTO
Aucun achat requis. Règlements du concours disponibles à La Presse.

3438157

LE TOUR DU GLOBE

RDCONGO
Kabila investi

PHOTO JEROME DELAY, AP

Le président congolais Joseph Kabila à la cérémonie de son investiture à Kinshasa.

Neuf chefs d'État africains sur une cinquantaine ont assisté hier à Kinshasa à la prestation de serment de Joseph Kabila comme président de République démocratique du Congo (RDC). « J'annonce la fin de la récréation afin que le peuple puisse se consacrer au travail, et ce dans la paix et la tranquillité », a déclaré Kabila, 35 ans. AFP

LIBERIA
Fils inculpé

Le fils de l'ancien président libérien Charles Taylor, a été inculpé hier de torture par une chambre d'accusation américaine. Né aux États-Unis et ayant la nationalité américaine, « Chuckie » Taylor, alias Roy Belfast Jr, 29 ans, a dirigé les services antiterroristes du Liberia et figurait sur une liste noire de l'ONU. AFP

ISRAËL
Soldats blessés

Ehud Goldwasser et Eldad Regev, les deux soldats israéliens dont la capture l'été dernier par le Hezbollah déclencha un mois de guerre contre le Liban, ont été gravement blessés, ont indiqué hier des sources militaires en Israël. Il s'agit des premiers détails obtenus sur la condition des deux soldats. Haaretz

BRÉSIL
Salaire minimum

À l'appel des syndicats, des milliers de manifestants ont défilé hier à Brasilia pour réclamer une hausse de 20 % du salaire minimum, et demander au président Lula de mettre en oeuvre le programme de gauche sur lequel il a été réélu. Le salaire minimum est de 350 reals (188 dollars CAN). Le gouvernement proposerait 367 reals. AFP

RUSSIE
Litvinenko, un assassiné

Scotland Yard a annoncé hier que la mort par empoisonnement au polonium 210 de l'ex-agent russe Alexandre Litvinenko était considérée comme un « meurtre » et non plus une « mort suspecte ». « Nous n'avons tiré aucune conclusion sur les moyens employés ni sur le motif ou l'identité des présumés responsables », a ajouté la police britannique. AFP

SUÈDE
Gais bénis

Les homosexuels, unis civilement en Suède, auront le droit à partir de janvier de recevoir la bénédiction de l'Église luthérienne suédoise. Les pasteurs qui ne voudront pas bénir de telles unions n'y seront pas obligés, mais l'Église luthérienne sera tenue de leur trouver un autre représentant de cette confession disposé à le faire. AFP

CUBA
Castro « se rétablit »

Le président Fidel Castro, en convalescence depuis plus de quatre mois après une grave opération, est en train de se rétablir, a dit hier le vice-président José Ramon Fernandez. « Cuba vit et travaille dans un sentiment d'appartenance, de souveraineté, d'orgueil et de satisfaction de son peuple, avec une vraie unité », a-t-il ajouté. AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

25 000

C'est le mince écart, sur près de 40 millions de suffrages exprimés, par lequel le centre gauche l'a emporté sur le centre droit aux législatives d'avril en Italie. Ce chiffre pourrait changer après le second dépouillement des votes blancs, nuls et contestés dans sept régions sur 20, annoncé hier par la Commission sénatoriale de vérification du scrutin.

AFP

Enfants libyens infectés par le VIH

À la défense des infirmières bulgares détenues en Libye

MATHIEU PERREAULT

Depuis sept ans, cinq infirmières bulgares et un médecin palestinien sont emprisonnés en Libye. Ils sont accusés d'avoir contaminé 418 enfants libyens avec les virus du sida et de l'hépatite C en 1998. Leur sort, qui pourrait être la mort, sera connu à la mi-décembre après un procès dénoncé par de nombreux groupes de défense des droits de l'homme, notamment Avocats sans frontières.

Les revues scientifiques, particulièrement celles publiées en Grande-Bretagne, multiplient les dénonciations de ce procès. Cette semaine, par exemple, la revue *Nature* publie une analyse de généticiens italiens et britanniques qui montre que la contamination des enfants a presque certainement commencé avant l'arrivée des six travailleurs étrangers.

« Nous avons fait l'analyse à la demande du chef de l'hôpital romain où sont traités certains des enfants libyens contaminés », explique en entrevue téléphonique le généticien Oliver Pybus, de l'Université d'Oxford.

« Nos résultats montrent que les infections ont commencé avant 1998, peut-être même dès 1990. Elles ont probablement été causées par des problèmes sanitaires de l'hôpital lui-même. Par exemple, il peut s'agir de réutilisation de seringues. »

Le procès des cinq infirmières bulgares et du médecin palestinien s'est conclu en 2004 par une condamnation à mort. Un second procès a été ordonné par la Cour suprême libyenne, et dure depuis mai dernier.

L'étude de *Nature* ne peut exclure que les travailleurs étrangers aient eux-mêmes contribué aux infections, en plus de la contamination par les problèmes de propreté de l'hôpital. Mais 40 % des lignées génétiques de sida, et 70 % des lignées génétiques d'hépatite C, sont apparues avant 1998. Comme les problèmes de propreté ont certainement perduré jusqu'à ce que soit découverte l'épidémie, l'impact des travailleurs étrangers a sûrement été très limité.

« La seule chose que nous avons formellement exclue, c'est que cette épidémie a commencé au moment de l'arrivée des travailleurs étrangers », dit M. Pybus.

Cette technique de datation temporelle des lignées de virus a déjà été utilisée dans des procès criminels, notamment en Espagne pour une question de responsabilité civile des autorités sanitaires, et aux États-Unis pour déterminer si un homme était à l'origine d'une épidémie de sida touchant exclusivement des femmes ayant eu des relations sexuelles avec lui.

Le procès des cinq infirmières bulgares et du médecin palestinien s'est conclu en 2004 par une condamnation à mort. Un second procès a été ordonné par la Cour suprême libyenne, et dure depuis mai dernier.

Le président libyen, Mouammar Khadafi, a affirmé que les six travailleurs étrangers étaient des agents de la CIA et du Mossad. Ils étaient arrivés à l'hôpital pédiatrique Al-Fateh, à Benghazi sur la côte méditerranéenne, en mars 1998, et les premières infections avaient été notées en septembre 1998.

Des allégations de torture ont été faites par plusieurs organismes, notamment l'hebdomadaire britannique *The Lancet*.

palm

Osez quitter le bureau.

COURRIEL • TÉLÉPHONE • INTERNET • AGENDA ÉLECTRONIQUE • PREND EN CHARGE WORD, EXCEL, POWERPOINT

Arrivez plus tard, partez plus tôt ou encore pourquoi ne pas y aller du tout? Oui, c'est possible avec le nouveau téléphone intelligent Treo™ 680 de Palm.® Puisque vous pouvez envoyer et recevoir des courriel de votre compte professionnel sur la route,** accéder à Internet, afficher des fichiers joints, vérifier votre calendrier, chercher un contact et profiter évidemment des mêmes fonctions que celles d'un téléphone de bureau. À quel prix pouvez-vous vous libérer de votre bureau? Seulement PVS 299 $.*

ÉCRAN TACTILE • VISUALISEUR PDF • SMS/MMS • APPAREIL PHOTO • VIDÉO • CHANSONS • NOUVEAUTÉS DE PALM

Disponible exclusivement au Canada à ROGERS

1 866 905 1665

www.palm.com

*Le prix de vente suggéré du téléphone intelligent est de 299 $. Le prix de 299 $ s'applique dans le cadre d'un abonnement de trois ans à un forfait de téléphonie et/ou de transmission de données à partir de 40 $ par mois ou à un forfait téléphonie et transmission de données à partir de 75 $ par mois. **Dans les zones de couverture sans fil uniquement. Le courriel, l'Internet et la messagerie nécessitent des services de données d'un fournisseur de services sans fil facturés séparément. ISP et/ou VPN peuvent aussi être nécessaires. ©2006. Palm, Inc. Tous droits réservés. Palm et Treo font partie des marques de commerce ou des marques de commerce déposées appartenant à ou sous licence de Palm, Inc. Tous les autres noms de marque ou de produit sont ou peuvent être des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs, et sont utilisés pour identifier les produits ou les services.

3445807A

L'HIVER
AU CENTRE-VILLE

Avec ses rues décorées et
son marché de Noël extérieur,
Centropolis fait revivre
l'esprit des Fêtes.

Découvrez notre
programmation d'hiver au
www.centropolis.ca

À CENTROPOLIS

1799, ave Pierre-Péladeau, Laval,
Angle boul. St-Martin Ouest et autoroute 15,
t. 450.681.4811

3446991A

MONDE

Un écrivain français échappe à la censure après un long procès

Voici un roman qui met en scène des racistes antijuifs, que l'auteur lui-même condamne. Provocation ? Plutôt une façon de montrer, au second degré, l'abjection de la pensée antisémite, plaide Éric Bénier-Bürckel. Ce qui lui a tout de même valu un procès dans un pays aussi féru de liberté d'expression que la France.

MARC THIBODEAU

PARIS — Un écrivain peut-il mettre en scène des personnages abjects et haineux sans risquer d'être lui-même associé aux idées et aux comportements qu'il leur attribue ?

La question n'a rien d'anodin pour Éric Bénier-Bürckel, jeune professeur de philosophie français qui a été accusé de provocation à la haine raciale en raison du contenu de son troisième roman, *Pogrom*.

On y suit les réflexions d'un homme, présenté comme l'Inqualifiable, lui-même professeur de philosophie, qui cherche à écrire un livre reflétant avec force ses convictions nihilistes.

Le tribunal correctionnel de Paris a acquitté il y a quelques semaines l'écrivain et son éditeur, Flammarion, à la suite d'une longue bataille judiciaire entreprise par le gouvernement français lui-même. Ce n'était pas gagné d'avance, indique en entrevue M. Bénier-Bürckel, qui affirme avoir été victime d'une injustice flagrante.

Ses ennuis commencent en février 2005. Dans une lettre ouverte au quotidien *Le Monde*, deux éditeurs et auteurs du Seuil, Bernard Comment et Olivier Rolin, attaquent son livre comme étant un vomissement sans fin… dans la parfaite filiation de l'antisémitisme français.

Ils s'attardent à un passage du livre où un homme arabe, ami de l'Inqualifiable, se lance dans une longue tirade antisémite avant de permettre à son chien, et subséquemment son visiteur, d'agresser sexuellement une femme juive.

« Il se trouve toujours quelque jeune imbécile cynique pour écrire de telles pages, de tels livres. On espérait qu'il ne se trouvait plus d'éditeur, du moins ayant pignon sur rue, pour le publier », soulignent les deux représentants du Seuil, qui relèvent, du même souffle, leur opposition de principe à la censure.

Le soir même, le premier ministre de l'époque, Jean-Pierre Raffarin, critique l'initiative supposément littéraire d'Éric Bénier-Bürckel lors d'un discours devant le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui juge l'ouvrage antisémite.

Il demande au ministre de l'Intérieur, Dominique de Villepin, aujourd'hui premier ministre, s'il est possible de faire interdire le livre. M. de Villepin rétorque, après vérification, qu'une telle démarche risquerait de susciter une polémique sur le retour de l'ordre moral et de la censure malgré le caractère profondément abject de l'œuvre.

Le dossier est transféré au ministre de la Justice, qui décide d'aller de l'avant avec des poursuites contre l'écrivain.

Désireux d'éclaircir ce qu'il juge être un malentendu, Éric Bénier-Bürckel s'étonne à l'époque dans *Le Monde* que certains aient pu prendre son roman au premier degré. Il affirme qu'il n'est aucunement antisémite et que le passage controversé de l'ouvrage vise à montrer l'abjection de la pensée antisémite, non pas à en faire l'apologie.

Censure et grands écrivains

L'auteur déplorera de nouveau l'amalgame fait entre ses personnages et sa propre personne devant le tribunal, tout en insistant sur l'importance de la liberté de création littéraire. Flammarion fait témoigner en appui Raphaël Sorin, éditeur de l'écrivain Michel Houellebecq, qui a lui-même connu des démêlés avec la justice en raison de propos tenus par un de ses personnages sur l'islam.

M. Sorin évoque la censure dont ont été victimes de grands écrivains comme Sade et Baudelaire ainsi que le succès de Jonathan Littell, qui a récemment remporté le prix Goncourt pour un ouvrage, *Les bienveillantes*, mettant en scène un officier nazi.

Le tribunal donnera finalement raison à Éric Bénier-Bürckel en soulignant que la notion même d'œuvre de fiction implique l'existence d'une distanciation entre l'auteur et ses personnages, quelle que soit le caractère volontaire, choquant, dérangeant et provocateur des écrits litigieux.

Le verdict est accueilli avec soulagement par l'écrivain, qui dit ne pas comprendre comment un tel amalgame a pu se faire.

Ses démêlés, en plus d'entacher sa réputation, ont failli lui coûter son poste d'enseignant puisque plusieurs parents d'élèves se sont inquiétés en prenant connaissance de ses écrits. « Les gens se sont posé la question de savoir si j'étais un monstre antisémite », ironise-t-il.

La direction de l'établissement est cependant demeurée solidaire et l'a appuyé lors d'une inspection ayant démontré que son enseignement était au-delà de tout reproche. Son acquittement n'a toutefois pas suffi à tout régler. « Il y a encore des collègues qui refusent de me parler », souligne M. Bénier-Bürckel, qui lancera sous peu un nouveau roman s'inspirant de ses démêlés avec la justice.

Il entend poursuivre, quoi qu'en pensent ses critiques, son exploration de la part maudite de l'homme. « C'est ce qui m'intéresse. Pourquoi le mal ? Qu'est-ce que le mal ? », souligne l'auteur.

« Le racisme et l'antisémitisme en sont des manifestations réelles et actuelles, ajoute-t-il. Il faut en parler, quitte à se coller dans la peau d'un raciste », conclut M. Bénier-Bürckel.

Scandale sexuel en Pologne

Le gouvernement dans l'embarras

AGENCE FRANCE-PRESSE

VARSOVIE — La Pologne se passionne depuis le début de la semaine pour un scandale politico-sexuel impliquant le vice-premier ministre Andrzej Lepper, une rareté dans ce pays très catholique mais aussi un embarras de plus pour la fragile coalition conservatrice des frères jumeaux Kaczynski.

Sortie au grand jour lundi par le quotidien *Gazeta Wyborcza,* l'affaire se pimente chaque jour d'éléments de plus en plus scabreux. Aneta Krawczyk, une jeune femme de 33 ans, accuse Andrzej Lepper, chef du parti populiste Autodéfense (Samoobrona) de lui avoir offert un travail dans les bureaux de son parti contre une relation sexuelle.

Mardi soir, elle a parlé pour la première fois à visage découvert devant les caméras de télévision, pour révéler dans les moindres détails le harcèlement sexuel dont elle dit avoir fait l'objet.

C'était pour moi la seule solution, accepter des relations sexuelles ou devenir femme de ménage, a déclaré d'un ton très posé cette mère célibataire. Elle dit avoir eu deux rapports sexuels avec le chef d'Autodéfense dans sa chambre d'hôtel à Varsovie.

Andrzej Lepper a aussitôt protesté de son innocence. Je n'ai jamais eu de rapports sexuels avec cette femme, ni même été en tête à tête avec elle. Ce n'est qu'un mensonge ignoble, a-t-il dit.

Aneta Krawczyk affirme également que pour garder son poste, elle a été aussi contrainte à des relations sexuelles avec Stanislaw Lyzwinski, vice-président d'Autodéfense et responsable régional du parti à Lodz (centre) où elle travaillait.

Elle dit qu'il est le père de son troisième enfant. Elle affirme même qu'assistant du député, un vétérinaire, a essayé de la faire avorter en lui injectant au sixième mois une injection d'oxytoxine, une hormone qui provoque les contractions utérines. Sa fille est toutefois née, prématurée mais en bonne santé.

M. Lyzwinski a tout nié hier devant la presse mais a décidé de suspendre son activité dans le parti jusqu'à ce que l'affaire, qui fait maintenant l'objet d'une enquête judiciaire, soit clarifiée. Il s'est aussi déclaré prêt à se soumettre à des tests génétiques pour prouver son innocence.

Il s'agit d'une provocation qui vise Autodéfense et la coalition au pouvoir, a-t-il contre-attaqué.

Mais depuis lundi, plusieurs anciennes employées d'Autodéfense se sont mises à rapporter d'autres cas de harcèlement sexuel de la part de députés ou responsables du parti, dont un vice-ministre du Travail.

Le premier ministre Jaroslaw Kaczynski attend pour agir les résultats de l'enquête judiciaire mais il a déjà annoncé qu'il était exclu pour lui de collaborer avec des gens qui auraient commis de tels actes.

Il est d'autant plus embarrassé que son parti Droit et Justice (PiS) a fait du renouveau moral son credo électoral. Mais il a les mains liées par Autodéfense et le parti d'extrême droite, Ligue des familles polonaises (LPR), sans lesquels il ne peut pas gouverner.

Du sang neuf au Show du Refuge

JEAN BEAUNOYER

CRITIQUE

Le Show du Refuge est devenu, à sa 16e présentation, un spectacle d'envergure avec des artistes de prestige qui nous a presque fait oublier, hier, qu'il servait la cause des jeunes hommes en difficulté et sans abri. Oubliez la bande d'amis qui fait un jam pour la bonne cause au Club Soda ou au Spectrum.

Le Show du Refuge est devenu un événement qui touche une bonne partie de la population et qui a attiré, hier, 2300 personnes à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Cette foule record pour un Show du Refuge a permis d'amasser 250 000 $, soit plus de 50 000 $ de plus que l'an passé.

Ce spectacle, particulièrement varié cette année, réunissait dans la plupart des cas des artistes qui n'avaient jamais participé, ou rarement, au Show du Refuge. Alain Lefebvre, Cabaret U-Mano, Robert Charlebois, Nicola Ciccone, Corneille, Kim Richardson, Richard Séguin, George Thurston, Marie-Chantal Toupin et Annie Villeneuve ont participé bénévolement et avec beaucoup d'enthousiasme à ce spectacle fort bien réussi.

Comment ne pas le réussir quand vous réunissez Dan Bigras, l'hôte de la soirée, Nicola Ciccone, Richard Séguin et Robert Charlebois, en ouverture, pour interpréter *Tue-moi*; puis Annie Villeneuve et Marie-Chantal Toupin qui chantent en duo *J'ai vu* accompagnées à l'harmonica par Richard Séguin?

La merveilleuse choriste Kim Richardson, peut-être la plus belle voix de blues du Québec, nous a donné des frissons à bien des occasions, hier avec *Six jours*, extrait de son nouvel album, *Héros*, et *Amazing Grace* en fin de spectacle, en chœur avec les autres invités. Alain Lefebvre semblait le plus surpris et le plus touché des artistes du spectacle lorsqu'il a reçu une longue ovation pour son interprétation au piano du *Concerto de Québec* d'André Mathieu. Encore du sang neuf, par la suite, quand la troupe de marionnettes vient présenter un numéro très sexy avec la voix de Kim Richardson qui chante dans le style Marylin Monroe *My Heart Belongs to Daddy*.

L'artiste le plus chaudement accueilli, hier, a été sans contredit George Thurston.

Soulignons la belle complicité d'Annie Villeneuve et Dan Bigras dans la pièce très romantique *Avec simplicité* et l'intensité de la chanson *Novembre* défendue par Nicola Ciccone et Dan Bigras. Corneille a été accueilli comme la grande vedette qu'il est devenu et a chanté *Les marchands de rêve* et *Qu'est-ce qu'on leur laisse?*. Le grand Robert Charlebois a chanté pour sa part *Ordinaire* et *Mon pays ce n'est pas un pays, c'est une job*. Mais l'artiste le plus chaudement accueilli, hier, a été sans contredit George Thurston, qui a reçu deux ovations, l'une à son arrivée et l'autre après qu'il eut interprété *What a Wonderful World*.

Le Show du Refuge sera diffusé le 31 décembre prochain, à 19 h 30 sur les ondes de Radio-Canada.

PHOTO PAR ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le Show du Refuge a réuni cette année plusieurs nouveaux participants. Ci-dessus, Marie-Chantal Toupin et Annie Villeneuve ont interprété en duo *J'ai vu*, accompagnées à l'harmonica par Richard Séguin.

4 DERNIERS JOURS! JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE
Jeudi 7 au dimanche 10 décembre 2006

0% D'INTÉRÊT JUSQU'EN avec la carte Sears ou la carte MasterCard^MD Sears^MD

2010*

POUR TOUS LES GROS APPAREILS MÉNAGERS,
POUR TOUS LES MEUBLES† ET ENSEMBLES MATELAS-SOMMIER,
POUR TOUS LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES,
POUR TOUTES LES SOUFFLEUSES,
POUR TOUS LES APPAREILS DE CULTURE PHYSIQUE

rien que 51,36 par mois* 40 po
RABAIS 600 $
TÉLÉVISEUR SONY BRAVIA 40 PO À CL
• compatible avec la télé HD • écran 16:9
N° 14785. Rég. Sears 2499,99.
1899,99

Obtenez un iPod nano de 2 Go pour 99,99 seulement
Avec la remise postale**. Rég. Sears 169,99.

pour achat de 1500 $ ou plus*** avec votre carte Sears ou MasterCard Sears

*Payez en 37 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2010. Avec la carte Sears ou la carte MasterCard Sears, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 700 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Les mensualités indiquées ont été arrondies au cent près. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears ou compte MasterCard Sears, à compter de la date de la facturation pour cette portion impayée. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 10 décembre 2006. Renseignez-vous. Les formules de paiement et les modalités peuvent être modifiées ou supprimées à tout moment sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement. Sauf avis contraire, les programmes de financement facultatifs ne donnent pas droit aux points du Club Sears ou aux points Couleurs.
†R/01 Meubles; à l'exclusion des meubles pour bébés dans les grands magasins Sears.
***Avant les taxes. Sur approbation de votre crédit. À l'exclusion des gros appareils ménagers, meubles, ensembles matelas-sommier, produits installés et cartes-cadeaux.
**Offre de remise valide seulement pour les achats faits entre le 24 novembre et le 24 décembre 2006 chez Sears. Les reçus datés du 24 novembre au 24 décembre peuvent être combinés jusqu'à un montant total de 1500 $ sur le même compte. L'offre de remise prend fin le 31 janvier 2007. Détails en magasin

iPod est une marque déposée de Apple Computer, Inc. Limite de 1 iPod par client. Dans la limite des stocks. Pas de bon de garantie- réclame.

NE122M206 © 2006. Sears Canada Inc.

Sears
MON RÊVE

3447446A

SUITES DE LA UNE

Les pétrolières refileront la taxe verte à la pompe le 1er janvier

REDEVANCES

suite de la page A1

La loi officialisant la mise en place du programme vert devrait être adoptée avant l'ajournement des Fêtes.

« Quand on regarde ce que demande le gouvernement, on parle de 1,3 cent le litre. Or quand on regarde la moyenne de nos profits nets des cinq dernières années, on arrive à 1,24 cent le litre » a expliqué hier à *La Presse* Carol Montreuil, porte-parole de l'Institut.

« Imaginez, le coût d'un seul programme dépasse nos profits. À l'évidence, devant l'importance du montant, on se demande comment il serait même possible de croire que l'industrie puisse absorber ce montant », lance M. Montreuil. Comme l'industrie ne peut se concerter sur les prix, il faudra attendre le 1er janvier pour connaître exactement le niveau de la «taxe verte» qui sera imposée aux automobiliste, explique-t-il.

« C'est un ajout à la structure de coût... Chaque joueur va devoir décider ce qu'il fait avec cet élément. Les compagnies vont décider s'ils en absorbent un dixième ou quelques dixièmes » se limite à dire M. Montreuil.

Et si les pétrolières refilent la taxe aux consommateurs, ce sera à elles « d'en porter l'odieux dans l'opinion publique », de dire Pascal D'Astous, porte-parole du ministre du Développement durable, Claude Béchard. Il convient qu'Ultramar « s'est dit en faveur du Plan vert, mais n'a rien dit sur la taxe ».

C'est en juin dernier que le gouvernement Charest a annoncé une nouvelle redevance imposée aux pétrolières, une ponction de 200 millions pour financer des interventions susceptibles de freiner l'émission de gaz à effet de serre et le réchauffement de la planète.

MM. Charest et Béchard avaient alors éludé la question des coûts, se disant convaincus que l'industrie pétrolière accepterait de participer à l'effort pour le développement durable.

En commission parlementaire, l'Institut a aussi plaidé que le gouvernement étende à l'ensemble des intermédiaires – les 30 réseaux de détaillants les plus importants – la ponction de 200 millions et non seulement aux raffineurs.

« Si on laisse ça aux trois grands raffineurs, c'est sûr que ce sera passé en quasi-totalité » prédit-il. Selon lui, le gouvernement sera favorable à l'idée de répartir le paiement des 200 millions aux 30 plus importantes compagnies, estime M. Montreuil. « Il n'y a aucune décision prise », rétorque-t-on chez M. Béchard.

Devant le ministre Béchard, l'industrie a argué que « les gaz à effet de serre sont à plus de 80 % des émissions reliées à la consommation et qu'on ne peut tenir rigueur à l'industrie pétrolière de la forte croissance économique canadienne des dernières années, et de la forte croissance associée en produits pétroliers ».

L'industrie pétrolière demande que par esprit d'équité et de transparence, « notre secteur soit traité comme celui de l'hydroélectricité et du gaz, en particulier pour la perception de montants aussi importants ». Pour ces secteurs « tous les coûts réglementés sont transmis dans les tarifs payés par les consommateurs d'électricité et de gaz naturel ». Par exemple, pour l'électricité, « toutes les initiatives en efficacité énergétique approuvées par la Régie de l'énergie sont absorbées par le consommateurs », insiste l'organisme.

« Hydro-Québec et le gaz ne font que refiler la facture. Dans notre cas, il y aura un doute à savoir si la totalité du montant est passée au consommateur. Ce sera facile à vérifier, car la Régie de l'énergie publie chaque semaine la marge du détaillant. Au Québec, c'est 5 cents. Si en janvier, on voit que la marge est passée de 5 à 6 cents... c'est que ce sera passé totalement au consommateur », donne-t-il comme exemple.

Le poids d'une vache

EMPREINTE

suite de la page A1

Or le bétail cause non seulement le réchauffement climatique, mais aussi une grave dégradation des terres et des eaux. À l'heure actuelle, le quart des surfaces émergées de la terre sont occupées par les pâturages (20 % sont victimes de surexploitation). Pis encore, le tiers des terres arables ne sont utilisées que pour nourrir le bétail.

Pas surprenant, les animaux laitiers et de boucherie constituent aujourd'hui le cinquième de toute la biomasse animale terrestre, selon la FAO.

Dans un contexte où l'on s'attend à ce que la consommation de viande et de lait double d'ici 2050, la FAO tire la sonnette d'alarme. « Le secteur du bétail est aujourd'hui l'un des deux ou trois plus grands responsables des pires problèmes environnementaux de la planète. (...) L'impact est si grand qu'il faut y remédier de façon urgente », note-t-elle dans ce rapport de plus de 400 pages.

Dans son rapport, l'agence ne blâme aucun pays en particulier, même si le nom des plus importants exportateurs, dont le Canada, revient souvent. Les éleveurs de bovins du pays ont atteint un record l'an dernier lorsque le nombre de leurs bêtes a dépassé les 17 millions. Il a depuis baissé légèrement en raison de l'ouverture de la frontière américaine.

Que faire?

Pour réduire l'ampleur du problème, l'Organisation fait une liste de recommandations qui s'adressent autant aux consommateurs qu'aux agriculteurs et aux gouvernements. En gros, la FAO estime que l'impact environnemental de l'élevage du bétail doit être réduit au moins de la moitié, ne serait-ce que pour éviter que le problème s'aggrave.

Les auteurs suggèrent également une réduction de la consommation de viande, laquelle est appelée à passer de 229 à 465 millions de tonnes d'ici la moitié du siècle si rien n'est fait. Cette recommandation vise principalement les pays occidentaux (un Américain consomme en moyenne 123 kg de viande comparativement à 5 kg pour un Indien).

« Les impacts de l'élevage pourraient être fortement diminués si la consommation excessive de produits animaux parmi les pays riches baissait », soutient-on.

On suggère aussi de modifier l'alimentation des animaux pour réduire la fermentation qui crée le méthane, de construire des usines de biogaz pour recycler le fumier et de s'attaquer au problème de la contamination de l'eau.

Il faut savoir que 8 % de l'utilisation humaine de l'eau... sert en fait le bétail. Cette eau est principalement destinée à l'irrigation des cultures servant à l'alimentation des bêtes.

En plus d'avoir une grande influence dans la disponibilité de l'eau, ce secteur agricole est une grande source de polluants de cette ressource. Citant les chiffres américains (en l'absence de statistiques mondiales), la FAO déplore que l'élevage soit responsable de 37 % de l'utilisation de pesticides et de 50 % de celle d'antibiotiques, des produits qui se retrouvent en grande quantité dans l'eau.

À ce titre, l'Organisation recommande aux gouvernements d'appliquer le principe du pollueur-payeur et de rendre financièrement responsables de ce problème les propriétaires de troupeaux. Elle suggère aussi d'augmenter le coût des ressources (terre, eau, etc.), lequel ne traduirait pas actuellement leur limitation.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : francois.cardinal@lapresse.ca

L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU BÉTAIL

- 18 % de tous les gaz à effet de serre
- 37 % du méthane lié aux activités humaines
- 26 % des surfaces émergées de la terre
- 33 % des terres arables
- 8 % de l'eau utilisée par l'homme

La consommation de viande est appelée à doubler d'ici 2050...

Un Noël Illimité

UN JOYEUX CHOIX D'APPAREILS À PARTIR DE 0$

APPELS ENTRANTS ILLIMITÉS 25$ PAR MOIS

> Tous vos appels locaux reçus sont gratuits
> 1 000 minutes soirs et week-ends dès 19 h
> 100 minutes de jour en semaine
> Appels locaux gratuits entre 17 h et 19 h en semaine pendant 12 mois
> Aucuns frais d'activation
> Facturation à la seconde

Avec Entente Fido® de 3 ans

SONY ERICSSON K510a 0$
> Appareil photo de 1,3 megapixel et caméscope
> Technologie Bluetooth®

SONY ERICSSON Z520a 0$
> Appareil photo et caméscope
> Technologie Bluetooth

MOTOROLA PEBL 0$
> Appareil photo et caméscope
> Technologie Bluetooth

SONY ERICSSON W300i 25$
> Lecteur MP3 intégré et radio FM
> Appareil photo et caméscope

MOTORAZR V3 25$
> Appareil photo et caméscope
> Technologie Bluetooth

NOKIA 6126 75$
> Appareil photo de 1,3 megapixel et caméscope
> Technologie Bluetooth

Économisez 50 $ en achetant dans un magasin Fido ou par téléphone.
1 866 302-FIDO (3436)

3441224A

LES MAGASINS ET PARTENAIRES DÉTAILLANTS

LAVAL ET RIVE-NORD
Carrefour du Nord, St-Jérôme
Carrefour Laval
Centre Laval
Galeries Rive-Nord, Repentigny
Galeries Terrebonne
Place Rosemère
ACTION-PAGE INC.
1704, boul. Des Laurentides, Laval
CELTEL MOBILITÉ
1637, boul. Daniel-Johnson, Laval
ZONE MOBILE
367, boul. Arthur-Sauvé, St-Eustache

RIVE-SUD
Mail Champlain
Promenades Saint-Bruno
ACTION-PAGE INC.
1836, chemin Chambly, Longueuil
COMMUNICATIONS AIRFLEX INC.
8050, boul. Taschereau, Brossard
ZONE MOBILE
3310, boul. Taschereau, Greenfield Park
Métro Longueuil
Galeries Saint-Hyacinthe

GRAND MONTRÉAL
1004, rue Sainte-Catherine Ouest
Carrefour Angrignon
Centre Rockland
Centre Eaton
Fairview Pointe-Claire
Les Galeries d'Anjou
Place Montréal Trust
Place Versailles
Place Vertu
ACTION-PAGE INC.
4960, boul. Décarie, Montréal
3820, rue St-Denis, Montréal
1221, rue St-Zotique Est, Montréal
3451, rue Ontario Est, Montréal
4328, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal
3920, rue Wellington, Montréal
7024, rue St-Hubert, Montréal
CELLUMAX INC.
Complexe Desjardins, Montréal
361, rue Emery, Montréal
CELTEL MOBILITÉ
35, rue Beaubien, Montréal
101, avenue Mont-Royal Ouest, Montréal
6571, avenue Somerled, Montréal
6295, rue Victoria, Montréal
6245, boul. Métropolitain, St-Léonard
245, boul. Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent
COMMUNICATIONS AIRFLEX INC.
4046, boul. Jean-Talon Est, Montréal
5613, avenue du Parc
CONNECTION MOBILE
1476, avenue du Collège, Ville Saint-Laurent
DIVINE LINKS LTD.
1464, boul. Schevchenko, LaSalle
DURA TECH
5040, boul. Métropolitain Est, Montréal
FIRST CONE FINANCIAL SERVICES
5175B, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
FOXCOM
Galeries Normandie, Montréal
4282, boul. Métropolitain Est, St-Léonard
MOBILE IT
Place de la Cathédrale, Montréal
3758, boul. St-Laurent, Montréal
MONDE DIGITAL
1249, rue Antonio-Barbeau, Montréal
MULTI-CELL COMMUNICATIONS
2900, rue Masson, Montréal
Centre de la Pointe, Pointe-aux-Trembles
PÈRE DU CELLULAIRE (LE)
4889, rue Jarry Est, St-Léonard
POSITIVE ELECTRONIQUE PEP INC.
200, boul. d'Anjou, bureau 128, Châteauguay
895, rue de la Gauchetière Ouest, Montréal
4112, rue Jean-Talon Est, Montréal
SERVICES DE COMMUNICATION CELLULAIRE INC.
4605, rue Ste-Catherine Est, Montréal
STATION CELLULAIRE
2340, rue Guy, Montréal
109, rue Viger, Montréal
UP CLOSE
Centre Eaton
ZONE MOBILE
3237, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux
Place Alexis Nihon, Montréal
436, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
680, rue Jarry Est, Montréal
Centre d'achat Langelier

FUTURE SHOP
BEST BUY
LA CABINE® TÉLÉPHONIQUE

Les frais mensuels d'accès au réseau de 6,95 $ (frais non gouvernementaux), les frais mensuels du service d'appel d'urgence 911 (50 ¢), les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance ainsi que les autres frais applicables sont en sus. Pour obtenir de l'information sur ces frais, visitez fido.ca. L'offre d'appareils est valide à l'activation d'un forfait mensuel avec une Entente Fido de trois ans jusqu'au 30 janvier 2007 ou jusqu'à épuisement des stocks. L'offre du forfait mensuel Appels entrants illimités à 25 $ par mois est en vigueur jusqu'au 4 janvier 2007, avec Entente Fido de trois ans et s'applique aux appels locaux seulement. La prime de l'option appels locaux illimités de jour entre 17 h à 19 h est d'une durée de 12 mois est valide jusqu'au 4 janvier 2007, avec l'activation d'un forfait mensuel avec Entente Fido de trois ans. Cette option sera facturée au tarif applicable après la période de 12 mois gratuits. Chaque minute supplémentaire d'appel local coûte 30 ¢. Le temps d'antenne des appels faits et reçus dans le réseau élargi ne fait pas partie du temps d'antenne compris de tout forfait mensuel et est facturé au tarif de 25 ¢ la minute. Jusqu'au 31 décembre 2006, les clients qui achètent un appareil Fido de 50 $ et plus, et font activer un forfait mensuel de temps d'antenne avec une Entente Fido de trois ans dans un magasin ou kiosque Fido, recevront une carte-cadeau de 50 $. Jusqu'au 31 décembre 2006, les clients qui communiquent avec le Service à la clientèle pour acheter un appareil Fido et faire activer un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido de trois ans, recevront un crédit de 50 $ sur leur deuxième facture. Pour bénéficier de l'offre du crédit ou de la carte-cadeau, le client doit garder son service actif pendant 15 jours consécutifs. La sélection d'appareils peut varier selon les points de vente. Fido se réserve le droit de retirer ou modifier cette offre ainsi que la tarification en tout temps et sans préavis. Sous réserve de la politique d'utilisation équitable de Fido. Fido est une marque déposée de Fido Solutions Inc. Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

T'SÉ, LA PLANTE AVEC LE NOM COMPLIQUÉ QUI VA RENDRE TON DÉCOR DU TEMPS DES FÊTES EUH... FÉERIQUE,

ON L'A.

LE CADEAU IDÉAL, ON L'A.

3440230A

RÉNO DÉPÔT®

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION® !

128$

GONFLABLE « CARROUSEL » 8'
Se gonfle en quelques minutes. Illuminé.
Avec personnages de Noël animés. Piquets et attaches inclus.
I0503-8I (320710)

ÉTAIT 9.97
Celui qui fait baisser le coût de la rénovation®

6.38

DANSON Décor

ENS. MINI-LUMIÈRES D'INTÉRIEUR
200 mini-lumières. Multicolores.
X9940 (307009)

2.97

POINSETTIA
Pot de 6". Plusieurs fleurs.
Choix de couleurs.
EUPHORBIA2 (I33393)

19.98

SAPIN DE NOËL NATUREL « PREMIUM » 6' À 8'
Sapin baumier.
EBP706 (296027)

ÉTAIT 147$
Celui qui fait baisser le coût de la rénovation®

124$

ARBRE ENNEIGÉ ILLUMINÉ 7'
550 lumières claires. 8I9 pointes. Pied en plastique.
XRE2006-63FOB (320919)

10% SUR-LE-CHAMP GARANTI !

CHEZ RÉNO-DÉPÔT, NOTRE MISSION, C'EST DE VOUS OFFRIR DES PRIX IMBATTABLES. VOUS TROUVEZ UN MEILLEUR PRIX AILLEURS? SUR PRÉSENTATION D'UNE PREUVE, NOUS ÉGALERONS LE PRIX DU COMPÉTITEUR, MOINS I0%, SUR-LE-CHAMP!

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 2I H - SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À I7 H - I5 MAGASINS-ENTREPÔTS

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le I3 décembre 2006. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables, avec I0% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des photos. Licence RBQ : 8I08-5656-I7. Valide pour tous les magasins. ©Réno-Dépôt inc. 2006

porter

Pourquoi devoir choisir, sélectionner et payer pour toutes ces options, quand vous pouvez toutes les obtenir gratuitement avec nous?

Volez de Montréal à Toronto aéroport centre-ville **$69***

Pré-vente du temps des Fêtes

- À côté de Bay St. ☑
- Vins et bière ☑
- Repas ☑
- Plus d'espace ☑
- Salon raffiné ☑
- Navette de la gare Union ☑

* Réservez avant dimanche 10 Décembre 2006, 23 :59 (HSE) pour des vols jusqu'au 31 Janvier 2007. Réservations faites au moins 7 jours à l'avance. Les prix sont pour un aller simple en dollars canadiens. Le nombre de sièges est limité. Les conditions tarifaires de Porter s'appliquent.

Pour plus de détails, consultez notre site internet www.flyporter.com.

ou appelez 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.

www.flyporter.com

3447004A